This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

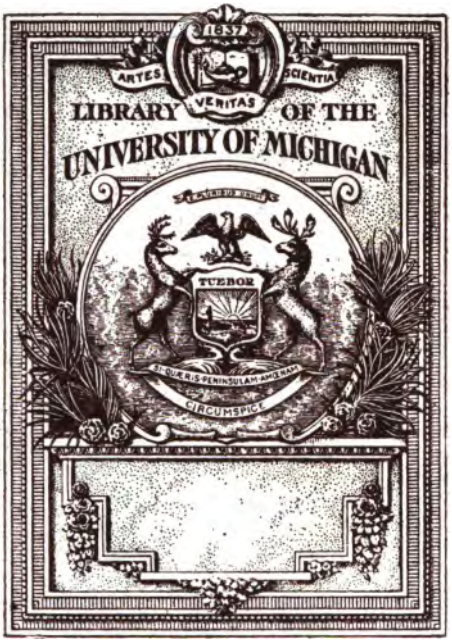

RECEIVED IN EXCHANGE
FROM
Mich. Law Library

DS
412
.P458v

VOYAGE
DANS L'INDOSTAN.

TOME I.

Deux exemplaires de cet ouvrage ont été déposés à la Bibliothèque Impériale, selon la disposition de la loi : en conséquence, je poursuivrai tous contrefacteurs ou débitans d'exemplaires contrefaits, en vertu de la loi du 19 juillet 1793 ; et je déclare que tous les exemplaires seront réputés contrefaits, auxquels ne sera point apposée la signature PERRIN ou DIAN.

VOYAGE

DANS L'INDOSTAN,

PAR M. PERRIN,

Ancien Missionnaire des Indes, Chanoine honoraire de la Métropole de Bourges.

TOME PREMIER.

IMPRIMERIE DE LE NORMANT.

A PARIS,

Chez { L'AUTEUR, rue de Grenelle, faubourg Saint-Germain, n° 22.
Le Normant, Imprimeur-Libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n° 17.

1807.

Mich. law lib.
ep
12-27-1922
2 vols.

PRÉFACE DE L'AUTEUR.

En donnant cet ouvrage au Public, je compte d'autant plus sur son indulgence, que j'ai craint plus long-temps de ne pas la mériter. Ce n'est qu'avec une extrême répugnance que je me suis enfin déterminé à faire paroître un nom ignoré jusqu'ici dans la république des lettres, et que j'expose à rougir d'être sorti un moment de son obscurité. On croit communément que rien n'est plus aisé que d'écrire un Voyage : je l'avois moi-même pensé ainsi au premier aperçu; mais j'ai reconnu mon erreur, lorsqu'il ne m'a plus été possible de revenir sur mes pas : j'ai été assailli tour-à-tour, et par la crainte que ma mémoire ne fût infidelle, que mon imagination ne me séduisît, que des anecdotes qui me

413616

sembloient intéressantes ne parussent insipides à mes lecteurs, et sur-tout que l'histoire de mon apostolat dans les Indes n'eût rien qui tournât à la gloire de la religion dont je suis le ministre depuis tant d'années ; car je ne rougis pas d'en faire l'aveu : je me suis bien moins proposé de satisfaire la curiosité de ce grand nombre de gens oisifs qui lisent par désœuvrement, que de faire admirer aux ames vraiment religieuses les trésors immenses des miséricordes d'un Dieu qui éclaire tous les peuples de son admirable lumière, et qui adopte des enfans d'un pole à l'autre du monde.

Aussi le premier reproche auquel je m'attends, c'est de n'avoir pas assez approfondi ce qui regarde les productions de l'Indostan, de n'avoir pas donné une idée complète de toutes les sortes d'animaux qui sont répandus sur son sol ; de ne pas m'être assez attaché à débrouiller la politique des Gouvernemens, et de n'avoir tracé qu'en raccourci le carac-

tère des habitans du pays dont je parle : ce reproche est fondé sans doute ; mais indépendamment de la raison que je viens d'apporter, j'imagine y avoir répondu par le titre même de cet ouvrage. J'écris un Voyage, et non pas une Histoire. Je fais part de mes observations, et je laisse à ceux qui viendront après moi, l'espérance d'intéresser encore par des observations nouvelles, jusqu'à ce qu'enfin une plume habile s'empare de tous ces matériaux pour composer l'Histoire d'un des plus beaux pays du monde, et qui est peut-être le moins connu, et celui sur lequel on a plus d'idées fausses.

Après tout, n'est-ce pas un titre de recommandation pour des lecteurs judicieux, que la timide modestie d'un auteur qui aime mieux ne pas grossir ses volumes que de les remplir de dit-on et de conjectures ? Abuserois-je donc de la complaisance de ceux qui emploieront quelques momens à me lire, en

leur faisant un roman décoré du nom d'Histoire? Mon infidélité seroit d'autant plus impardonnable, que le lecteur auroit moins de secours pour ne pas donner dans l'erreur.

Je me suis borné à dire peu, parce que je n'en savois pas davantage; mais ce peu même intéressera-t-il? Si on me juge comme la plupart des voyageurs de longs cours, n'ai-je pas à craindre l'application de ce proverbe : A beau mentir qui vient de loin?

Non, à la simplicité de mon style, et à l'ingénuité de ma narration, on ne doutera pas que je n'aie cru dire la vérité; mais il reste à examiner si j'ai eu les moyens de m'instruire. Or, voici mes garans : j'étois fort jeune lorsque je passai dans l'Indostan. J'avois une facilité si grande pour apprendre les langues, qu'après cinq mois d'une application ordinaire, je fus en état de prêcher l'Evangile dans l'idiome tamoul. Trois mois me suffirent, dans la suite, pour faire mon

ministère en Thélingan. Pendant plus de huit années, j'ai eu des rapports journaliers, et à tous les momens, avec tous les Indiens de chacune des castes. J'ai parcouru la plus grande partie du pays, plusieurs fois, et par diverses routes. J'étois en voyage huit mois dans un an. J'ai demeuré cependant des temps considérables dans plusieurs chefs-lieux. Il faut convenir que ces moyens m'ont été particuliers, et m'ont mis dans le cas de faire des observations, et d'éprouver des aventures autant, et peut-être plus qu'aucun de mes confrères, et à plus forte raison qu'aucun séculier, négociant ou militaire, soldat, ou même gouverneur de place.

Car, sans vouloir jeter de la défaveur sur ce que certaines personnes ont écrit sur l'Indostan, je ne peux m'empêcher d'observer qu'elles n'avoient aucune garantie du plus grand nombre des faits qu'elles ont insérés dans leurs livres. Les Européens, qui redoutent les privations,

ne voyagent pas dans l'intérieur de l'Inde; ou si des affaires de commerce les obligent à aller d'une ville à une autre, ils remplissent cette pénible tâche le plus promptement possible : jusque-là qu'ils font faire trente lieues, du lever au coucher du soleil, aux infortunés porteurs de leur palanquin, pendant qu'ils dorment tranquillement dans cette litière. Lorsqu'il leur prend envie d'écrire, ils ne peuvent le faire que sur le rapport d'autrui, tant parce qu'ils ignorent les langues, que parce que les gens du pays évitent leur société. C'est donc de leurs dobachis qu'ils tirent les connoissances qu'ils veulent communiquer. Mais qui leur assure que ce dobachi comprend leurs demandes, et qu'ils saisissent eux-mêmes ses réponses dans le sens qu'il les leur fait; qu'il est instruit de ce sur quoi on l'interroge, et qu'il a un jugement assez sain, et l'imagination assez réglée pour ne pas prendre le change? Je pourrois suspecter aussi la bonne foi de cer-

tains narrateurs, qui, pleins de préjugés et d'opinions contraires aux bonnes règles, ne peuvent s'empêcher de glisser leurs maximes dans des ouvrages qui n'ont cependant point d'analogie avec la matière de leurs travers, et disent ce qu'ils auroient désiré de voir, mais ce qu'ils n'ont pas vu en effet.

Cependant, en faisant le procès à quelques voyageurs, j'éveille la critique sur mon ouvrage, tant à raison des fautes qui peuvent s'y être glissées, que par voies de représailles : quel qu'en soit le motif, je m'y soumets et la desire, pourvu qu'elle serve à m'éclairer moi-même, et à garantir mes lecteurs des erreurs involontaires auxquelles j'aurois pu l'exposer.

VOYAGE

DANS L'INDOSTAN.

Départ de l'Europe pour l'Indostan.

Ce fut l'an 1777 que je partis de Paris pour me rendre au port de Lorient, où je devois m'embarquer. J'étois envoyé par MM. du séminaire des Missions Etrangères, qui venoient d'être chargés par le souverain pontife, et par le gouvernement français, de la Mission dite Malabare, desservie jusqu'alors par les Jésuites, dont la société avoit été supprimée quelques années auparavant.

Je ne puis passer sous silence la touchante cérémonie qui avoit lieu au départ de chaque missionnaire, et dont je fus à mon tour l'occasion et l'objet, ainsi que je vais le raconter.

La veille de mon départ, tous les prêtres qui composoient la maison des Missions, se rendirent au son de la cloche dans la salle des-

tinée aux exercices de piété. J'étois assis, et en face de la communauté: le supérieur, qui étoit alors M. Burgurieu, vieillard âgé de plus de 80 ans, m'adressa un discours sur la grandeur et l'importance des fonctions apostoliques auxquelles la divine Providence m'appeloit; il le termina par ces paroles, ou par d'autres équivalentes à celles-ci : « Afin de » vous convaincre, Monsieur, du religieux » respect dont nous sommes pénétrés pour » votre auguste ministère, dont les fonctions » toutes divines permettent qu'on vous appli- » que ces paroles de l'Ecriture : *Voilà les* » *pieds de ceux qui annoncent les biens cé-* » *lestes, de ceux qui sont les envoyés de la* » *paix*, humblement prosternés devant vous, » nous allons les baiser ces pieds dorénavant » sacrés, puisqu'ils vont marcher à la conquête » des ames. » Le discours achevé, tous ces hommes vénérables, ces hommes que je n'osois presque pas envisager par respect, s'avancèrent, se traînant sur les genoux; je sentis leurs bouches brûlantes appliquées sur mes pieds.

Tel étoit l'adieu que l'on faisoit à tous les missionnaires; adieu presque toujours éternel.

J'arrivai à Lorient vers la fin de janvier, et je m'embarquai dès les premiers jours de

février sur le vaisseau l'Aquilon, bâtiment de 500 tonneaux, commandé par M. la Vigne-Busson, gentilhomme du pays. Je serois très-embarrassé de raconter ce qui se passa autour de moi pendant les huit ou dix premiers jours de la traversée : le mal de mer, qui me tourmenta dès le commencement, me fit des impressions si vives, qu'il me désorganisa momentanément : je ne rêvois que noyade, naufrage, etc. Le plus petit frais me sembloit un ouragan ; une simple lame étoit pour moi un typhon. Rien ne me paroissoit moins naturel que de manger sur mer : aussi, pendant près de dix jours, je ne pris aucune nourriture.

Cependant, quoique je fusse sans mouvement, le vaisseau n'en alloit pas moins bien. Cinquante, soixante lieues étoient la route faite dans les vingt-quatre heures ; mais nous ne fûmes pas long-temps heureux.

Après un mois environ, depuis l'embarquement, nous eûmes des calmes qui durèrent huit et dix jours : ils commencèrent lorsque nous étions par le travers de l'île de Parme, pays charmant, couvert d'un vignoble délicieux, mais dont la vue nous flatta peu, parce qu'elle dura trop long-temps.

A dater de cette époque, nos disgraces furent presque continuelles : tantôt c'étoient des vents violens qui obligeoient de carguer toutes les voiles, tantôt des vents contraires qui forçoient à faire des bordées de cent lieues pour gagner mille toises. Ici se déclaroit une voie d'eau que quatre pompes pouvoient à peine arrêter. Là un grain impétueux couchoit les voiles sur les mâts, et menaçoit de rompre les haubans. Ailleurs, une lame s'élevant au-dessus du bâtiment, ou pénétrant par les sabords, nous inondoit, et faillit plus d'une fois à nous submerger. Un jour un petit typhon, obligé de se briser dans les eaux du vaisseau, heurta notre mât de beaupré, le rompit, et emporta une partie de l'avant, ainsi que les poulaines.

Il y avoit déjà trois mois que nous étions en mer, lorsqu'on découvrit enfin une terre dans un grand éloignement. Comme le bâtiment avoit un vent favorable, on parvint, en peu d'heures, à reconnoître le continent de l'Afrique. Il s'éleva alors une dispute sérieuse entre les officiers, au sujet du point sur lequel se dirigeoit notre marche. Je ne sais pourquoi on suivit l'avis le moins fondé. Nous portâmes à toutes voiles sur la côte, et nous n'en étions

déjà plus éloignés que de quelques portées de fusil, lorsque nous nous aperçûmes de notre erreur, et que nous découvrîmes la baie aux Bois, c'est-à-dire, une baie d'Hottentots antropophages. Nous forçâmes aussitôt de voiles après avoir changé de route, et nous eûmes le bonheur d'échapper à cette plage homicide.

Désolés cependant d'avoir été si près de la terre sans pouvoir y aborder, nous allions avec la rapidité de l'éclair chercher un sol où il fût permis d'espérer de n'être pas mangé par ses semblables : nous courûmes long-temps, incertains de notre marche. Souvent le soleil nous refusoit à midi un de ses rayons pour nous indiquer notre latitude; et les courans, dont il ne nous étoit pas possible de calculer la vîtesse, nous entraînoient au hasard; en sorte que le degré de longitude étoit plus inconnu encore.

On commençoit à perdre courage et à murmurer, lorsqu'un matelot, en vigie sur les hauts mâts, cria : « Terre ! terre ! » Nous reconnûmes bientôt que c'étoit l'île immense de Madagascar : échange bien triste sans doute, d'avoir laissé Falsebaie pour Foulepointe; mais dans la détresse où nous étions, toute

ses agrémens, et d'une partie de sa fécondité.

Cette contrée délicieuse est par le 22e au 23e degré de latitude, et jouit par conséquent d'un printemps perpétuel. Toutes ses montagnes sont amoncelées vers le centre de l'île: c'est du milieu de celles qui sont les plus élevées, qu'un volcan majestueux vomit un feu paisible, qui n'endommage au plus que les Cafres-marrons, qui, pour se soustraire à l'esclavage, se retirent dans des lieux trop voisins du cratère. Les côtes de l'Isle-de-Bourbon, qui forment un cercle de près de quarante lieues de circuit, sont infiniment riantes, et d'une grande fertilité. Les récoltes principales consistent en maïs, en café, qui, bien choisi, est d'une qualité égale à celui de Moka, et en oranges d'une beauté extraordinaire, et d'un goût exquis. Les haies qui servent à tracer les chemins de ce pays enchanté, sont composées de citronniers, de grenadiers et d'orangers. On tient pour certain que cette île ne recèle aucun reptile venimeux: je crois même qu'on m'a assuré qu'il n'y avoit ni rats ni souris; aussi je ne me rappelle pas y avoir aperçu de chats.

On fait bonne chère à Bourbon : les bœufs, qui y sont très-petits, ont une chair fort délicate; la volaille y est excellente, et sur-tout

le pigeon ; enfin, c'est le séjour le plus tranquille et le plus agréable de la terre.

Les habitans du pays sont grands, beaux et bien faits. Les hommes sont tellement adroits à tirer le fusil, qu'ils tuent à balle franche le plus petit oiseau, à la plus grande portée du coup; mais ce qui est tout autrement précieux, ils sont d'une moralité exemplaire. Les familles sont laborieuses et bien réglées; les femmes modestes et silencieuses ; les filles ne connoissent de société que celle de leur douce et aimable maman : leurs délassemens consistent dans quelque courte promenade le soir, dans la compagnie de leurs vertueux parens. Cette pureté, cette simplicité de mœurs étonne d'autant plus, que ces heureux insulaires ne sont éloignés que de trente lieues de l'Isle-de-France, dont la démoralisation est connue depuis long-temps.

Nous séjournâmes dix jours dans cette terre chérie, et nous la quittâmes pour suivre notre destination. Le reste du voyage jusqu'à Pondichéry n'est que de quinze cents lieues : il fut heureux, et nous eûmes toujours des vents favorables.

Un jour que je considérois attentivement les eaux calmes de la mer, j'entendis à une

ses agrémens, et d'une partie de sa fécondité.

Cette contrée délicieuse est par le 22e au 23e degré de latitude, et jouit par conséquent d'un printemps perpétuel. Toutes ses montagnes sont amoncelées vers le centre de l'île: c'est du milieu de celles qui sont les plus élevées, qu'un volcan majestueux vomit un feu paisible, qui n'endommage au plus que les Cafres-marrons, qui, pour se soustraire à l'esclavage, se retirent dans des lieux trop voisins du cratère. Les côtes de l'Isle-de-Bourbon, qui forment un cercle de près de quarante lieues de circuit, sont infiniment riantes, et d'une grande fertilité. Les récoltes principales consistent en maïs, en café, qui, bien choisi, est d'une qualité égale à celui de Moka, et en oranges d'une beauté extraordinaire, et d'un goût exquis. Les haies qui servent à tracer les chemins de ce pays enchanté, sont composées de citronniers, de grenadiers et d'orangers. On tient pour certain que cette île ne recèle aucun reptile venimeux: je crois même qu'on m'a assuré qu'il n'y avoit ni rats ni souris; aussi je ne me rappelle pas y avoir aperçu de chats.

On fait bonne chère à Bourbon : les bœufs, qui y sont très-petits, ont une chair fort délicate; la volaille y est excellente, et sur-tout

le pigeon ; enfin, c'est le séjour le plus tranquille et le plus agréable de la terre.

Les habitans du pays sont grands, beaux et bien faits. Les hommes sont tellement adroits à tirer le fusil, qu'ils tuent à balle franche le plus petit oiseau, à la plus grande portée du coup; mais ce qui est tout autrement précieux, ils sont d'une moralité exemplaire. Les familles sont laborieuses et bien réglées; les femmes modestes et silencieuses ; les filles ne connoissent de société que celle de leur douce et aimable maman : leurs délassemens consistent dans quelque courte promenade le soir, dans la compagnie de leurs vertueux parens. Cette pureté, cette simplicité de mœurs étonne d'autant plus, que ces heureux insulaires ne sont éloignés que de trente lieues de l'Isle-de-France, dont la démoralisation est connue depuis long-temps.

Nous séjournâmes dix jours dans cette terre chérie, et nous la quittâmes pour suivre notre destination. Le reste du voyage jusqu'à Pondichéry n'est que de quinze cents lieues : il fut heureux, et nous eûmes toujours des vents favorables.

Un jour que je considérois attentivement les eaux calmes de la mer, j'entendis à une

médiocre distance du vaisseau le gazouillement de plusieurs espèces d'oiseaux ; je jetai les yeux, et j'en découvris des milliers. Je les vis se reposer sur une surface bombée et noirâtre, que j'aurois cru être un rocher métallique, si cette masse n'avoit pas été mouvante. C'étoit le cadavre colossal d'une baleine qui étoit venue mourir bien loin du lieu de sa naissance.

Quelque temps après, et lorsque nous eûmes découvert l'île de Ceylan, un spectacle nouveau s'offrit à nos regards. La mer se couvrit d'une multitude infinie de reptiles d'un pied environ de longueur, qui nageoient à la rencontre du vaisseau, et sembloient devoir nous assiéger. Ce reptile ou serpent d'eau est fort commun dans ces parages, et sur les bords de la mer: il a peu de venin; cependant il en a: car, quelques années après mon arrivée dans l'Indostan, un de mes domestiques ayant été piqué par un de ces reptiles, le pied, la jambe et la cuisse lui enflèrent aussitôt, mais sans que cela eût de conséquence fâcheuse.

A peine les serpens nous eurent-ils quittés, que nous reconnûmes la côte Coromandel: nous en approchâmes avec la plus grande facilité ; et cinglant au nord-ouest, nous entrâmes bientôt après dans la rade de Pondichéry.

Dès que nous eûmes jeté les ancres, une armée d'Indiens, nus, autant que la décence la moins scrupuleuse peut le permettre, vint à bord dans des chaloupes ou chellingues, pour nous transporter à terre, parce que tout débarquement seroit impossible avec les canots ou chaloupes des Européens, qui seroient infailliblement submergés par les lames ou la barre qui s'élève comme des montagnes tout le long de la côte. Il n'en est pas ainsi de la chellingue indienne ; elle est construite exprès pour cette opération. Elle est faite de planches qui n'ont pas un pouce d'épaisseur. Ces planches tiennent les unes aux autres, dans toute la longueur de l'embarcation, par des cordes ou ficelles qui servent de clous, et qui font l'effet d'un lacet : ainsi ces chellingues sont légères et élastiques ; elles suivent avec docilité la direction de la barre ; on n'y court aucun autre danger que d'être éclaboussé souvent par les lames ; et quelque frêle cependant que semble leur construction, elles embarquent des boulets, des mortiers, et même des pièces de 48.

tournant, pour descendre jusqu'au fond; de manière que les bestiaux vont s'abreuver, et remontent sans gêner ceux qui descendent dans le même temps. Cet ouvrage est réellement une merveille dans un pays où l'industrie est comprimée par la fertilité du sol, l'absence presque totale des besoins, et le despotisme du gouvernement.

Il pleut rarement dans l'Inde, sur-tout à la côte Coromandel : quelques jours en avril, et environ la moitié du mois de novembre, voilà tout ce que l'on peut espérer de pluies dans une année, depuis le cap Comorin jusqu'au Bengale; mais aussi ce ne sont pas des pluies telles que nous en avons en Europe, ce sont de vrais déluges. J'ai dit que les pluies étoient plus rares à la côte Coromandel qu'ailleurs. En effet, elles durent fort long-temps à la côte Malabar, c'est-à-dire, vers le sud de la presqu'île; et à Goa, il pleut pendant six mois consécutifs, à dater du mois de juin. Ces inondations, au reste, sont tellement locales, que pendant qu'une contrée semble devoir être submergée par les eaux immenses qui couvrent sa surface, la contrée voisine, séparée de la première par quelque montagne, est brûlée des ardeurs du soleil.

Un phénomène fort incommode, et dont j'ai été témoin à Goa, c'est qu'aussitôt que l'atmosphère a été rafraîchie par les pluies, toute la surface de la terre se couvre de chenilles. Aucun lieu n'est à l'abri de ces insectes : chaises, tables, lits, plats et assiettes, tout en est rempli. Cette saison est aussi celle de la naissance des sangsues : elles sont aussi multipliées que les chenilles; elles s'attachent à tous les corps vivans qu'elles rencontrent; mais elles n'habitent que dans les endroits où la pluie a pénétré.

Etant en voyage dans la saison des pluies, je fus prévenu par un officier portugais du poste de *Pangin*, que je trouverois des *biches :* comme j'imaginois qu'il vouloit me parler des femelles des cerfs, je me réjouissois de pareilles rencontres; mais ayant remarqué bientôt après que tous mes serviteurs étoient couverts de sangsues et de sang, on m'apprit que le mot *biche* signifioit une sangsue ; et depuis ce temps je redoutois les *biches* plus qu'on ne craint les loups.

La température est très-variée sur tous les points de l'Indostan. Pondichéry, situé sous le 11e degré 5o m., est brûlant presque toute l'année. Goa, placé à-peu-près sous la même

latitude, est plus chaud encore, mais seulement pendant quelques mois. Ponganour, à soixante lieues de la côte Coromandel, dans l'ouest, jouit d'un climat tempéré. Krischua-Bouram, et d'autres villes qui sont dans la même direction, sont cependant moins tempérées que Ponganour. Ces differences viennent du voisinage et de l'aspect des montagnes, de la proximité ou de l'éloignement des forêts, des étangs, du grain de terre, plus ou moins propre à absorber ou à renvoyer les rayons de lumière, enfin de la qualité des vents. Toutes ces causes, et plusieurs autres que j'ignore, différencient le chaud et le froid dans les mêmes climats; aussi, et pour ces raisons, la chaleur d'Egypte est insupportable autant que celle qu'on éprouve à Moka, malgré l'énorme différence de 15 degrés.

Quoiqu'il y ait dans l'Indostan des régions assez froides, on n'y connoît ni la neige, ni la glace, au moins dans les pays que j'ai parcourus; et lorsque, dans le discours, on veut tirer quelque comparaison de ces deux enfans de l'Aquilon, on se sert de périphrase : ainsi, pour dire « il tombe de la neige, » on s'exprime de cette manière : « *panneou ppôl magei pinngra » pôle ;* » ce qui signifie « il tombe comme la » pluie

» pluie qui tomberoit en flocons de coton. »

Néanmoins on distingue les saisons dans ce pays comme dans tous les autres : des jours de dix heures sont ceux de l'hiver, et ceux de quatorze heures forment l'été. Les vents du nord, ou ce qu'on appelle la mousson du nord, détermine l'hiver, plus encore que l'éloignement du soleil : le reste de l'année se partage entre la mousson du sud et des vents éphémères de l'est ou du couchant.

On redoute beaucoup les coups de vent des mois d'avril et d'octobre, et ce n'est pas sans raison : rien au monde n'est si fougueux que ces ouragans ; ils déracinent les arbres par milliers, et enlèvent tout ce qu'ils rencontrent.

Au reste, de tous les vents qui règnent dans ces contrées, le plus incommode et le plus meurtrier, c'est celui de l'ouest, autrement dit le vent de terre : il se fait sentir entre les deux moussons, et quelquefois il les contrarie, et empiète sur les époques destinées au règne de l'une ou de l'autre : il souffle assez foiblement ; mais il souffle du feu, et un feu consumant, qui paralyse toutes les forces de l'homme le plus robuste, et dessèche le corps, sans exciter aucune sueur. Il est à croire qu'il ne produit ces funestes effets, que parce qu'il

médiocre distance du vaisseau le gazouillement de plusieurs espèces d'oiseaux ; je jetai les yeux, et j'en découvris des milliers. Je les vis se reposer sur une surface bombée et noirâtre, que j'aurois cru être un rocher métallique, si cette masse n'avoit pas été mouvante. C'étoit le cadavre colossal d'une baleine qui étoit venue mourir bien loin du lieu de sa naissance.

Quelque temps après, et lorsque nous eûmes découvert l'île de Ceylan, un spectacle nouveau s'offrit à nos regards. La mer se couvrit d'une multitude infinie de reptiles d'un pied environ de longueur, qui nageoient à la rencontre du vaisseau, et sembloient devoir nous assiéger. Ce reptile ou serpent d'eau est fort commun dans ces parages, et sur les bords de la mer : il a peu de venin; cependant il en a : car, quelques années après mon arrivée dans l'Indostan, un de mes domestiques ayant été piqué par un de ces reptiles, le pied, la jambe et la cuisse lui enflèrent aussitôt, mais sans que cela eût de conséquence fâcheuse.

A peine les serpens nous eurent-ils quittés, que nous reconnûmes la côte Coromandel : nous en approchâmes avec la plus grande facilité ; et cinglant au nord-ouest, nous entrâmes bientôt après dans la rade de Pondichéry.

Dès que nous eûmes jeté les ancres, une armée d'Indiens, nus, autant que la décence la moins scrupuleuse peut le permettre, vint à bord dans des chaloupes ou chellingues, pour nous transporter à terre, parce que tout débarquement seroit impossible avec les canots ou chaloupes des Européens, qui seroient infailliblement submergés par les lames ou la barre qui s'élève comme des montagnes tout le long de la côte. Il n'en est pas ainsi de la chellingue indienne ; elle est construite exprès pour cette opération. Elle est faite de planches qui n'ont pas un pouce d'épaisseur. Ces planches tiennent les unes aux autres, dans toute la longueur de l'embarcation, par des cordes ou ficelles qui servent de clous, et qui font l'effet d'un lacet : ainsi ces chellingues sont légères et élastiques ; elles suivent avec docilité la direction de la barre ; on n'y court aucun autre danger que d'être éclaboussé souvent par les lames ; et quelque frêle cependant que semble leur construction, elles embarquent des boulets, des mortiers, et même des pièces de 48.

traverse trente lieues d'un sable toujours brûlé par les ardeurs du soleil, et qu'il en entraîne avec lui les parties les plus subtiles. Aussi je crois avoir observé que ce même vent, de l'autre côté de cette chaîne de montagnes qui coupent l'Indostan du nord au sud, et qu'on appelle *les Gattes*, est frais et agréable, parce qu'il n'a encore traversé que des forêts, des champs cultivés, ou des bruyères. Les effets de ce vent homicide sont aussi subits qu'ils sont funestes. Un de mes confrères, jeune encore, en ayant été attaqué à table, s'évanouit au moment même, et mourut quelques minutes après. J'avois failli à éprouver le même sort presqu'à la même époque; mais la force de mon tempérament, et la brise de mer qui arriva fort à propos me sauvèrent. (1)

Pendant la durée de ces vents, les Indiens

(1) Lorsqu'on est atteint de ce vent, on éprouve une chaleur presque soporifique dans toute l'habitude du corps : on ressent en outre une telle langueur, qu'on croit ne pouvoir se soulager que par l'usage des liqueurs fortes; mais malheur à celui qui satisfait ce penchant! Il se trouve agité comme une Furie, et tourmenté d'une fièvre très-ardente, qui occupe le cerveau d'une manière très-pénible. Je parle d'après mon expérience.

se tiennent clos dans l'intérieur de leurs maisons, occupés à converser avec leurs amis ; ou bien ils se livrent au sommeil. Les Européens, plus circonspects encore que les gens du pays, s'ensevelissent, en quelque manière, dans les appartemens les plus reculés, tandis que leurs serviteurs inondent à toutes les heures, toutes les pièces de la maison qui avoisinent celle que leurs maîtres ont choisi pour s'y retirer ; et par ce moyen ceux-ci ne respirent que l'air chargé des vapeurs de l'eau.

Il est rare que les vents de terre continuent plusieurs jours sans interruption. Tous les jours, ordinairement, il s'élève vers midi, quelquefois plutôt, un vent frais du levant, ou de mer, qui ne se fait pas plutôt sentir, qu'on respire avec aisance, et qu'on oublie le malaise qu'on avoit éprouvé. J'ai ouï dire cependant à un religieux, ancien habitant de Pondichéry, qu'en une certaine année, les vents dont j'ai parlé durèrent quarante jours, et autant de nuits, sans aucune brise. Je laisse à juger quelles durent être les suites de ce fléau.

On peut conclure de ce que j'ai dit, que le climat est assez désagréable dans la plus grande partie de l'Indostan, et sur-tout aux côtes, et dans la Nababie du Carnatte, pays très-

sablonneux, et peu boisé. Il faut convenir néanmoins qu'on est presque dédommagé des incommodités du jour, par les jouissances douces de la nuit. Rien n'approche en effet de la beauté des nuits de cet heureux hémisphère : le ciel est constamment émaillé de milliers d'étoiles; une lumière douce et tranquille permet de distinguer la plupart des objets. On s'arrache avec peine à la promenade, que chacun fait alors sur la terrasse de sa maison; et il arrive souvent qu'on dérobe la nuit entière au sommeil, certain de se dédommager le lendemain pendant les ardeurs du jour.

Il n'est pas hors de propos d'observer qu'il y auroit beaucoup de danger de s'endormir à l'air et à la rosée, sur-tout si l'on avoit pris une certaine quantité d'alimens. Les Indiens tiennent pour certain que l'indigestion qui seroit le résultat d'une semblable imprudence, seroit suivie de la mort : ils rapportent grand nombre d'exemples pour justifier ce terrible arrêt, et on n'en connoît point de propre à diminuer les craintes sur ce point.

TITRE PREMIER.

De la fertilité de l'Indostân, et de ses principales productions.

Il y a peu de contrées sous le ciel qui soient autant fertiles que celle dont j'ai entrepris de parler; mais la nature est arrêtée à chaque pas, par les entraves d'un Gouvernement qui n'est rien moins qu'encourageant. Aussi, au lieu de mettre en valeur une terre féconde, et qui semble demander qu'on la couvre des plus riches moissons, des plaines immenses demeurent sans culture, parce que la dureté et l'injustice du prince, seul propriétaire des fonds, tiennent les cultivateurs éloignés. Nous reviendrons sur cette observation, en parlant des divers Gouvernemens du pays.

Par la fertilité de l'Inde, j'entends toutes ses richesses territoriales, tant celles que la nature a mises à la disposition des habitans, sans exiger d'eux autre chose que d'ouvrir la main pour recueillir ses dons, comme les mines, les forêts, les eaux, que celles qui sont le produit de l'industrie combinée avec les avances faites par la nature.

Les mines. On sait qu'il y a dans les environs de Delhi, et dans les montagnes de Golconde, des mines de pierres et de métaux précieux. La multitude infinie de rubis qui servent à l'ornement des Indiens et des Indiennes, pourroient donner une idée précise de l'abondance des mines, si l'on devoit croire qu'elles sont exploitées aussi parfaitement qu'elles le seroient chez nous. La côte de la Pêcherie donne des perles en quantité : on trouve fréquemment dans les chemins et sur les montagnes des pierres ferrugineuses très-chargées, et d'autres émaillées des paillettes de cuivre; mais on ne tire presqu'aucun parti de ces richesses : les usines, les fonderies, les forges, tout cela est inconnu dans le pays. Les pauvres gens portent aux marchés ou basards, des morceaux de mine de fer de dix, quinze, vingt livres qu'ils vendent à vil prix. L'ouvrier qui les achète les met au feu pour les purifier, et en détache les corps étrangers; puis il travaille ce nouveau fer sans autre apprêt.

Dans quelques cantons du pays, on découvre des terrains mêlés avec du sel de mine. Il y en a beaucoup aux environs de Savenour, sur les frontières du royaume de Maïssour. C'est même l'objet le plus considérable du

commerce que font les Savenourois avec les Portugais de Goa et de Salcette. Au reste, le procédé en usage pour extraire ces sels, n'a rien de bien merveilleux : on prépare une aire au milieu d'une campagne saline ; on la pave de petits cailloux d'une forme assez irrégulière pour laisser entr'eux de petits espaces vides. On jette ensuite sur ce pavé raboteux une couche de terre assez épaisse ; on la lave pour en détacher les sels qui se précipitent dans les petits interstices dont j'ai parlé ; on retire la terre morte, et après avoir laissé sécher le sel pendant quelques heures, on le recueille avec soin ; on le met dans des sacs pour être colporté, sur le dos des bœufs, partout où besoin est.

Les coquillages sont encore une branche précieuse de commerce pour les Indiens, et une source de richesses, d'agrémens, et même de sensualité. Les coquillages.

Quoique les vagues de la mer en jettent à chaque instant de grandes quantités sur les bords, cela ne suffiroit pas pour le besoin qu'on a de cette matière. Aussi, un grand nombre de familles pauvres ne font d'autre profession que de tirer des coquilles : ils les pêchent à pleins paniers, et les rangent en mon-

ceaux sur le sable. Ces coquillages étant calcinés, donnent une chaux dix fois plus visqueuse et plus forte que la chaux de pierre calcaire : j'aurai occasion d'en faire remarquer la supériorité, en parlant des édifices de ce pays. Indépendamment de cet usage, les Indiens l'emploient pour leur nourriture, de la manière suivante ; ils prennent la feuille d'un petit arbre appelé *bettel*, qui ressemble assez à un grand oranger, et dont les feuilles ont le corps, le poli, et à-peu-près le tissu, la couleur et la forme de celle du noyer. Ils prennent, dis-je, une feuille de bettel, mettent dedans la grosseur d'un très-petit pois de chaux faite de coquillages ; ils mastiquent ces deux substances avec un fragment de noix d'arèque, semblable, pour sa dureté et sa grosseur, à la noix muscade. Cette sorte de nourriture procure une salivation rouge, parfumée et abondante ; elle agite prodigieusement le sang, donne du ton à l'estomac, et peut suppléer, pendant assez long-temps, je veux dire, pendant des journées entières, à toute autre nourriture, et suspendre tout sentiment du besoin.

Parmi les coquillages jetés au hasard au bord de la mer, on peut en trouver de curieux. Cherchant une fois dans un tas destiné à faire de la

chaux, je portai la main sur une tulipe marine très-belle : elle étoit composée d'une fleur à demie épanouie, de couleur violette assez foncée, de deux ou trois feuilles parfaitement dessinées, mais plus larges que celles de nos tulipes. Ces feuilles étoient d'un beau verd : la tige courte, nourrie, et qui sembloit avoir été sciée au-dessus de la racine, étoit d'une couleur grisâtre ; c'est ce que j'ai vu de plus curieux dans ce genre.

La mer de l'Inde est fort poissonneuse, et la plupart des poissons ont un goût exquis : ils sont la seule viande qu'on sert à souper, dans toutes les maisons des Européens. Chaque négociant ou propriétaire, sur les côtes, a son pêcheur titré, qui ne manque jamais de porter à son patron sa provision pour le soir. Cette denrée est si bon marché, que dix personnes peuvent se régaler à discrétion, de soles, mulets, pêches-madame, rayes, cancres de mer, pour la somme de trente sous de notre monnaie.

Le sel marin.

Cependant, comme il n'est pas possible de consommer sur les lieux tout le poisson que l'on prend, les pêcheurs en font sécher au soleil une grande partie, qu'ils envoient dans l'intérieur du pays. Ce commerce fait subsister des milliers de familles de Macoua.

La côte Coromandel étant plate et unie, il est facile de faire des récoltes abondantes de sel marin. Ce minéral est si peu cher, qu'on ne le compte pas dans les dépenses du ménage ; mais comme le Bengale ne jouit pas d'un avantage semblable, tous les vaisseaux qui se proposent de remonter le Gange, font leur lest avec du sel de Pondichéry, et font des profits considérables sur cette denrée.

L'Indostan seroit assez boisé, si ses forêts étoient placées proportionnellement sur les divers points de sa surface, mais il n'en est pas ainsi : il y a des contrées fort étendues dans lesquelles on ne voit que quelques manguiers, quelques palmiers ou tamariniers ; mais comme les cuisines indiennes exigent peu de combustibles, quelques broussailles, ou de la fiente de vache séchée au soleil, suffisent pour les besoins.

Les bois. Il y a deux sortes de forêts ; les unes très-petites, et qui ne couvrent que quelques arpens de terre : on les appelle *toppou*. Elles sont plantées à la main, et se trouvent ordinairement dans le voisinage des habitations ou des peuplades : leur utilité principale est de fournir un ombrage agréable aux voyageurs, de donner de la vaisselle et des ingrédiens aux cuisi-

niers pour faire leurs sauces, comme je l'expliquerai ailleurs.

Les *toppou* ne sont presque composées que de deux sortes d'arbres, l'alleïmaram et le poulinaram, ou arbre à tamarin.

L'alleïmaram ou arbre nourricier, ressemble au hêtre, pour la taille, la grosseur, l'écorce, le feuillage; mais il porte ses branches plus horizontalement que ce dernier : il produit un fruit semblable à une petite figue fort sèche, qui ne mûrit jamais, et qui est toujours remplie de petites fourmis rousses. C'est le mets friand des singes, qui habitent partout où il y a de ces sortes d'arbres, à moins que quelques familles d'écureuils ne les aient devancés; car il paroît qu'il y a une convention arrêtée entr'eux, de ne pas aller sur les brisées les uns des autres. L'alleïmaram.

L'arbre dont je parle est singulier et curieux: c'est le même dont un historien dit qu'il forme de son corps une forêt; or, voici comment cela arrive. La tige de l'arbre jette au loin, et parallèlement au sol, des branches fortes et vigoureuses : dès que les branches sont parvenues à une certaine grosseur, il se forme vers l'extrémité de chacune d'elles un bouquet de filamens ou petites fibres de racines, dont la direction est perpendiculaire au terrain, et

tend à s'y unir : elles sont comme autant de doigts qui cherchent à toucher le sein qui a donné naissance à la tige principale. Les Indiens favorisent l'inclination de ces racines, en élevant sous elles des tertres : bientôt elles s'étendent, et enfin se précipitent dans ce nouveau réservoir de sucs nourriciers qui leur est présenté ; on les déchausse à mesure qu'elles descendent, jusqu'à ce que tout le terrain se trouve de niveau ; elles acquièrent de la force, et deviennent à leur tour mères de nouvelles générations ; en sorte qu'un seul arbre peut couvrir dix arpens de terre en assez peu d'années. Il offre alors à la vue un spectacle très-agréable, celui d'un vaste temple, soutenu par une infinité de colonnes, et orné d'une multitude de portiques : le voyageur, excédé par la fatigue, jouit à son ombre, d'un air frais sans humidité, et bénit la main bienfaisante qui le planta pour l'utilité publique.

Ce n'est pas là que se borne l'avantage qu'on retire de cet arbre merveilleux ; il fournit de vaisselle ceux qu'il protège de son ombre ; ses feuilles, quoique petites, sont épaisses comme celles du noyer : on les coud les unes avec les autres, en employant pour le tissu, une paille champêtre, qui est forte et cassante. En deux

minutes, un Indien fait un plat; il ne lui faut que trois minutes de plus pour faire une soupierre : on n'emploie point d'autre vaisselle dans les voyages, à moins qu'on ne trouve des bananiers, dont une feuille suffit pour recevoir le dîné de deux ou trois personnes.

Le tamarinier.

Le *poulimaram* ou arbre, ou tamarin, est grand, droit, gros, et parfaitement ombragé; ses feuilles sont petites, dentelées, et d'un tissu fort élégant. Il se charge de fruits à gousses, semblables à celles des haricots lorsqu'ils sont desséchés. La gousse est pleine d'une substance molle, et de la couleur de la nefle. Les noyaux, qui sont en assez grand nombre dans chaque fruit, ne sont pas séparés les uns des autres par des alvéoles ou des membranes, mais ils sont entrelacés par des fibres ligneuses qui assujettissent aussi la moelle par couches, et de la même manière que le bois est disposé dans un chantier. Tous les passans ont droit de prendre sur un tamarinier le fruit qui leur est nécessaire pour assaisonner leur *cari* ou ragoût. On ôte d'abord l'écorce, semblable à la canelle; on dissout la chair dans l'eau, et on la fait cuire avec un peu de sel, de piment, avec de l'ail et du gingembre, si on en a : on ajoute à tout cela un peu de mantèque ou beurre liquide.

Voilà de quoi faire un repas de noces à un grand nombre de voyageurs.

Le bois du tamarinier est très-dur : aussi, lorsque cet arbre devenu vieux, n'est plus orné de sa verdure ordinaire, on en scie le tronc, pour en faire un moulin ou auge à huile d'une structure très-facile et toute simple. On creuse le tronc de dix-huit ou vingt pouces de profondeur, dans le milieu même du bois; on le plante en terre, de manière à ce qu'il n'ait que trois ou quatre pieds de hauteur au-dessus du terrain. Cette opération faite, on se procure une autre pièce de bois de vingt pieds de longueur, et de la grosseur d'un soliveau, dont la tête soit assez grosse pour remplir à-peu-près la cavité de l'auge : deux bœufs sont attelés à cette dernière pièce, qu'ils font mouvoir circulairement pour broyer la matière huileuse, comme le coco, ou tout autre fruit; c'est ce qu'on appelle faire de l'huile.

Cerisiers sauvages.

On rencontre encore dans quelques *toppou* une autre espèce d'arbres, aussi élevés au moins que chacun des premiers. Ce sont les cerisiers de l'Indostan; ils en ont l'écorce et la feuille. Le fruit est entièrement semblable au bigarreau noir : les Indiens n'osent pas en manger. Je crois en avoir goûté, et avoir trouvé

ce fruit de la même saveur que nos cerises, quoique plus aride.

Je ne vois rien à ajouter à ce que j'ai dit des forêts factices des Indiens; mais il y en a d'autres, bien plus nobles et plus majestueuses : il y a des bois immenses qui seroient la demeure éternelle du silence, s'ils n'étoient pas troublés de temps à autre par les farces comiques des singes, le bâillement épouvantable des tigres, les hurlemens des loups, et le sifflement des serpens.

Ces forêts redoutables sont éloignées des demeures des humains; ce qui les rend encore plus sauvages.

La plus grande que je connoisse, pour l'avoir parcourue toute entière, c'est celle qui est entre Savenour et Goa. Elle a près de cinquante lieues d'étendue. J'ai employé cinq jours à la traverser, quoiqu'à cheval : elle n'a pas l'agrément de nos forêts d'Europe, ni elle, ni aucune des autres que j'aie vues. Elle est mal plantée, mal percée : la plupart des arbres ajoutent, par leur difformité, des traits hideux au deuil que la nature porte dans ces retraites sauvages. Les arbres les plus communs sont les bambous, et un certain arbuste hérissé d'épines si aiguës et si multipliées, qu'il

est bien difficile d'échapper, sans mettre ses vêtemens en lambeaux. En quelques endroits cependant, il croît des cannelliers et des poivriers qui serpentent autour des gros arbres placés à leur bienséance. Le poivrier ressemble assez au lierre pour sa forme, son fruit en grappes, et ses habitudes : il choisit, pour y naître, la place la plus sauvage d'une forêt, et semble exiger qu'elle soit humide, et presque marécageuse. Le cannellier est un arbrisseau de la hauteur d'un médiocre prunier : il est maigre, peu ombragé, et ses branches ne sont que de la grosseur d'un bâton : il est presque semblable au coudrier par la couleur de son bois. Les Indiens ne font point usage de la cannelle, et très-peu du poivre, auquel ils préfèrent le piment.

Le bambou.

Le bambou est le plus intéressant de tous les arbres qui peuplent les forêts de l'Indostan ; il est de la nature du jonc de marais, ou plutôt encore du maïs, de la canne à sucre : le dedans est creux et rempli d'une moelle spongieuse, comme le sureau ; mais l'enveloppe extérieure, qui n'a cependant que quelques lignes d'épaisseur, est d'une dureté inflexible. Lorsque l'arbre est parvenu à la maturité de l'âge, il conserve, sans aucune altération, la forme qu'on l'a forcé de

de prendre à mesure qu'il grandissoit ; comme il est destiné à supporter les caisses de palanquins, à raison de sa force, jointe à une extrême légèreté, on le soigne, dès son enfance, pour l'approprier à cet usage. D'abord, on le laisse croître jusqu'à la hauteur de six pieds environ, selon son inclination, c'est-à-dire, en ligne droite ; dès qu'il est parvenu à cette hauteur, on commence à le cintrer, lui faisant décrire une ligne parabolique, en observant que la partie la plus circulaire soit façonnée la première, et qu'elle soit, par conséquent, la plus voisine du pied de l'arbre : on lui permet de reprendre insensiblement sa direction naturellement verticale, après une courbure de sept à huit pieds, et de six à-peu-près de diamètre : il parvient ensuite à sa hauteur totale ; mais on le coupe à celle d'environ vingt-deux à vingt-quatre pieds, longueur suffisante pour l'usage dont j'ai parlé. Les six premiers pieds sont destinés pour le derrière du palanquin ; la courbure doit s'élever sur la caisse, et le reste est pour le devant de la litière. Le bambou est d'autant plus estimé, que les deux extrémités sont plus minces, que leur diamètre est plus égal, que la parabole est mieux dessinée dans le milieu, et que le bout du devant se relève

avec plus de grace. Un bambou d'une beauté assez médiocre se vend vingt-cinq ou trente pistoles; il seroit possible qu'il y en eût de la valeur de douze à quinze cents francs.

Les forêts où il y a beaucoup de bambous, comme celles que j'ai décrites, offrent des ressources précieuses aux habitans du voisinage, parce que ces arbres se couvrent à leur cime d'un grain farineux, dont on fait de la bouillie, du pain ou de la galette. Lorsque le grain est mûr, il suffit de secouer l'arbre; toute la graine tombe sur des draps ou des couvertures étendues par terre: c'est une récolte assurée pour ceux qui n'en espèrent pas d'autres.

J'oublios de dire qu'on trouve dans les bois qui couvrent les Gattes, auprès d'*Enjoumalleidrougam*, à dix ou douze lieues de Veilour, forteresse appartenant aux Anglais, un arbre si résineux, que les morceaux qu'on en détache servent de flambeau, et ne s'éteignent que lorsqu'ils sont totalement consumés. Avec une branche de ce bois, de la grosseur du poing d'un enfant, et long de deux pieds et demi, on est éclairé pendant trois ou quatre heures, sans craindre que cette torche s'éteigne, quelque violent que soit l'orage. Il y a bien de l'apparence que ce bois n'est pas commun, autre-

Arbre-torche.

ment les Indiens ne manqueroient pas de l'employer pour éclairer leurs processions nocturnes, au lieu de ces flambeaux infects dont je donnerai la description dans la suite.

Parlons maintenant de ce que le sol indien fait en faveur de ceux qui secondent sa fertilité par leurs travaux et leur industrie: nous examinerons les champs et leurs productions; nous jetterons un coup d'œil sur les prairies; nous disséquerons chacun des arbres fruitiers; nous finirons par nous promener dans les jardins et les parterres. Mais afin de reprendre haleine, nous allons diviser toutes les matières.

CHAPITRE PREMIER.

Des champs de l'Indostan et des récoltes.

J'AI déjà insinué qu'aucune contrée du monde n'étoit plus fertile que celle-ci : qu'on se rappelle que la végétation y est continuelle, que la nature y est toujours en action, que le soleil attire puissamment les sucs, qu'il emploie toute sa force pour développer les germes, que les rosées abondantes de la nuit rendent sans cesse à une terre légère et friable, ce degré d'humidité qui lui convient, et on concevra que les champs doivent être couverts de verdure, ou couronnés d'épis dans tous les temps, et à toutes les époques; que les arbres doivent être chargés simultanément de fleurs et de fruits. Tout cela est vrai, et n'est encore que la moitié de la vérité : il faut ajouter que toute terre produit; qu'il n'y en a point d'une si mauvaise qualité, ni cultivée avec tant de

négligence, qui ne donne deux récoltes par année; que les bons terrains en donnent trois, et qu'on en tire quatre de quelques autres. Ce qu'il y a de singulier, c'est que cette terre n'annonce point par ses qualités ce qu'elle promet : ici, elle est entièrement sablonneuse; ailleurs, elle est forte à la vérité, mais elle a la couleur et le grain de la lave d'un volcan; plus loin, elle semble calcinée, ou bien elle paroît n'être que les débris de quelque montagne, tant elle est couverte de cailloux; et cependant elle donne partout au-delà des proportions, au-delà même des espérances.

Le riz.

La première, la principale récolte de l'Inde, celle qui est la plus nécessaire, c'est le riz, appelé *nellou* dans le langage du pays. On sème ce grain dans des terrains que l'on peut inonder à volonté par des communications avec quelque étang voisin. D'abord il est jeté à pleines mains dans un coin de terre, où l'on attend qu'il ait germé. Pendant le temps qu'il met à se développer et à verdir, on lui prépare une autre demeure plus vaste, et où il sera plus à son aise. On inonde un champ que l'on a eu soin d'entourer d'un petit rempart de boue, semblable à ces digues que font les enfans pour étancher un ruisseau. Lorsque le

terrain est bien imprégné d'eau, les cultivateurs y entrent pieds et jambes nus; ils pétrissent la terre par le mouvement des orteils et du talon, en observant toutefois, qu'il reste encore assez d'eau pour couvrir le sol, au moins de quelques lignes. Cette opération terminée, ils se rendent au lieu qui nourrit la pépinière des plants ; ils en retirent le riz brin à brin, et le transplantent dans le champ, mais beaucoup moins épais qu'ils ne l'avoient semé. Les racines reprennent aussitôt, et l'eau est à peine pompée par le soleil, que déjà le *nellou* a grandi: on l'abreuve cependant assez souvent, et jusqu'à ce que le grain soit formé dans l'épi. Alors on laisse le champ se dessécher, et on attend en paix que le *nellou*, en jaunissant, appelle la faucille qui doit le couper.

Il ne faut que trois mois pour que le riz parvienne à une parfaite maturité, à dater du jour qu'on le planta, pourvu toutefois qu'il ait l'eau assez abondamment, afin d'en être toujours saturé; mais il n'est pas libre aux particuliers d'inonder leur champ quand et comme il leur plaît. L'eau des étangs, cette source des richesses territoriales, est un bien public, un bien communal : ce dépôt précieux est confié à un magistrat chargé de le mettre à l'abri du caprice

et de l'avidité des particuliers. La distribution sage de ces eaux assure la subsistance à tous les membres de la communauté. Aussi, lorsque les pluies ont cessé, l'officier public va mesurer les eaux dont le pays a été enrichi; il règle ensuite les répartitions à faire, sur la quantité du liquide disponible, comparée avec l'étendue de la surface des terrains à abreuver; il a sans cesse les yeux ouverts sur les besoins de la campagne, mais il ne s'en rapporte pas à des plaignans indiscrets: les jurés visitent le territoire; et d'après leur rapport, on lâche les écluses, et chaque champ reçoit, par le moyen d'une petite rigole, l'eau dont il a besoin, ou qu'on peut lui donner, sans en priver ceux des voisins.

Il y a plusieurs sortes de *nellou* ou riz. La première espèce s'appelle le riz des princes: le grain en est long comme celui de l'avoine, et d'une couleur semblable, mais d'une blancheur éclatante au-dedans. Dans quelques contrées, ce riz a un parfum approchant de celui de la fleur d'orange; il ne croît guère qu'au couchant des montagnes, où le climat est le plus tempéré; il est fort recherché des brames et des autres personnes de qualité.

Une seconde espèce de riz est d'un grain

plus gros, moins long, et moins blanc; c'est le riz commun, celui des marchés : il est d'un rapport prodigieux. J'ai compté près de deux mille grains sur une tige seulement.

On voit un troisième riz inférieur encore à celui-ci, et qui est le produit des récoltes faites dans les temps les plus secs de l'année. Le grain en est maigre et cassant, d'un blanc sale : on s'en sert pour la nourriture des serviteurs, et pour la basse-cour.

Enfin, il y a du riz rouge, et d'une qualité inférieure à tous les autres : il est peu farineux et indigeste; peut-être parce qu'il cuit moins parfaitement que les espèces précédentes. On s'en nourrit lorsqu'on n'en a pas d'autre; c'est le pain bis du pays. Je ne sais à quoi attribuer sa couleur, si ce n'est à la qualité des eaux dans lesquelles il germe et mûrit.

Lorsque le riz est coupé, le cultivateur entasse les gerbes dans le champ, pour les faire sécher : il prépare ensuite un aire, sur laquelle il les étend, et les fait fouler par des bœufs, afin de détacher le grain de la paille : il amoncelle enfin ce grain, le couvre de son propre chaume, et le laisse ainsi au milieu du champ, malgré la pluie et les orages, jusqu'à ce qu'il le vende, ou qu'il en ait besoin pour sa con-

sommation, ou que le prince lui-même juge à propos de se l'approprier.

Ce n'est pas une chose indifférente que tout le monde ait sous les yeux le spectacle d'une ou plusieurs récoltes: c'est une donnée pour le prix de cette denrée; c'est le moyen d'empêcher le monopole et les accaparemens. Je serois tenté, d'après ces réflexions, de croire que cette exposition publique des ressources du pays, fut ordonnée par des règlemens, quoiqu'on puisse enfreindre aujourd'hui cet usage, sans crainte de payer d'amende.

Dans les lieux exposés à des incursions hostiles, et peut-être encore dans ceux qui ont conservé le souvenir de quelque grande famine, les particuliers qui en ont les moyens, achètent leur provision de riz pour toute l'année, immédiatement après une récolte; puis, de peur que l'avidité tyrannique du prince, ou quelqu'autre accident ne leur ravisse cet objet de première nécessité, ils creusent quelquefois, dans les champs, d'autres fois, sous les fondemens de quelque muraille, ou de leur propre maison, des souterrains spacieux, qu'ils étayent solidement, et couchent leur riz sur des gerbes de paille. Ils le couvrent de la même manière, jettent de nouveau la terre,

et ne craignent pas que le grain s'échauffe jamais, et s'altère ; mais ce secret est si connu des voleurs, qu'il est rare qu'un souterrain leur échappe, lorsqu'ils sont déterminés à en faire la recherche.

La manière de faire usage du *nellou* ou riz, c'est de le faire bouillir avec son écorce, de le sécher après, et de le piler dans un mortier, ou dans un creux fait dans la terre. Quelquefois on pile le *nellou* avant de le faire bouillir : l'opération est plus difficile ; mais il est aussi moins insipide à la bouche que celui qui a bouilli.

On sème plusieurs autres grains dans l'Indostan, tel que le keverou, le grain à huile, ou espèce de colzat, le gros mill ou *cholam*, le maïs, le froment et le collou, ou grosse lentille : on recueille aussi beaucoup de sucre, de coton et de tabac.

Le keverou. Le keverou est une petite graine ronde, noire, semblable à la semence d'oignons. C'est la nourriture des peuples qui habitent la partie occidentale de l'Inde : ils broient le *keverou* entre deux meules : ils en mêlent la farine avec de l'eau, à la consistance d'une pâte assez ferme, qu'ils cuisent dans de grands vases de terre, et la servent à chacun des convives sous

la forme d'un fromage de Hollande. Le convié enfonce le poing dans le milieu de son pain, et remplit la cavité d'une eau de piment : il coupe le pourtour de cette masse avec ses ongles, imbibe chaque morceau dans la sausse, et s'en nourrit : cet aliment demande un estomac vigoureux, parce qu'il est fort indigeste : il est très-insipide, et n'a pas d'autre saveur que celle de la cendre, ou de la sciure de bois ; mais il est si nourrissant, qu'un repas avec cette denrée, suffit pour supporter les travaux les plus pénibles, pendant vingt-quatre heures, sans éprouver de besoins. Aussi les gens de fatigue préfèrent cette nourriture au riz de la première qualité. Cependant les jours de fête où ils ne font pas de dépense en force, ils acceptent volontiers du riz, et ne paroissent pas soupirer après le *keverou*.

Grain à huile.

Le grain à huile, diffère peu du précédent pour la forme : on le broie dans ces auges de tamariniers dont j'ai parlé : il rend une huile limpide et abondante dont on fait grand usage pour les illuminations religieuses, et pour éclairer les appartemens : peut-être les pauvres l'emploient-ils aussi pour s'oindre la tête et le corps ; mais plus communément on se sert pour ce dernier usage de l'huile

de coco, qui est agréable et odoriférante.

Le sollam. Le *sollam*, ou *choolam* se recueille sur des tiges semblables à celles qui portent le mill; mais la tige est plus grosse, et comme une petite canne à sucre : l'épi est figuré en grappe de la longueur de la main. Le grain est de la grosseur d'un pois de la plus petite espèce. On en fait un pain azime assez savoureux, lorsqu'il est frais, et qui est rafraîchissant. Le *sollam* se sème par tout : il exige peu de culture, et produit abondamment.

Dans un voyage depuis *Gourramconda* à *Nandealampeuttéi*, je traversai une plaine d'environ trente lieues carrées de surface : elle étoit toute semée de *chollam*. Cependant je ne voyois ni villes, ni villages, ni habitans, ni bestiaux. Arrivé le soir à un gîte, je demandai qui avoit pu ensemencer ce champ immense que j'avois rencontré; on me répondit : que j'avois dû apercevoir quelques cabanes isolées dans le lointain; qu'au temps du labour, les habitans de ces cabanes se réunissoient, et travailloient en commun la vingtième partie de la plaine chaque année, et que néanmoins ils semoient le tout. J'avoue que ceci est difficile à croire; mais croira-t-on plus aisément qu'un champ se laboure lui-même?

Le froment réussit très-bien dans les champs de l'Inde. Le grain est beau, d'un bel œil, et d'excellente qualité; mais comme les habitans n'en font aucune consommation, ils en sèment peu, et seulement dans les terres élevées et plus arides, et qui sont moins susceptibles de rapporter d'autres fruits. Ils tirent parti néanmoins de leur froment en le vendant aux Européens, aux Musulmans et aux Juifs. Le froment.

Le *collou* est une grosse lentille plus dure encore que la nôtre, et qui supplée l'avoine qui n'est pas cultivée dans le pays. Les bœufs et les chevaux mangent également le *collou;* mais jamais la dent de l'animal ne pourroit broyer ce grain, si on ne prenoit pas la précaution de le cuire : il vaudroit autant lui présenter du granit ou du diamant. C'est donc une grande incommodité pour les voyageurs d'être obligé de sacrifier trois heures à la cuisson du collou, et d'avoir un serviteur pour cette fonction. Ce grain est farineux comme la lentille : il en a la saveur; et je pense qu'il n'y auroit pas d'inconvénient que les hommes s'en nourrissent. Le collou.

Dans les environs de Goa, de Bombey, et dans le pays des Marattes, on donne aux chevaux un autre grain qui ressemble à la graine

de capucines, mais qui est armé d'un aiguillon à tous ses angles; il n'a pas besoin d'être cuit, et devient plus commode par cette raison.

Le coton, les cannes à sucre, et le tabac, sont trois autres productions considérables de la presqu'île de l'Inde. Peut-être que les trois objets réunis couvrent autant de terrain que tous les autres végétaux ensemble. Il y a des campagnes exclusivement consacrées à la culture du tabac, plusieurs qui ne sont couvertes que de cotonniers; et quoique le sucre soit moins commun, il fait toute la richesse de grand nombre de peuplades éloignées des côtes. Les cannes sont fortes et belles, et donnent un sucre abondant et de bonne qualité; mais parce que l'art du raffinage n'est point connu, les propriétaires des sucreries, après avoir extrait sous le pressoir, la liqueur des cannes, la font cuire, la mettent en mottes brutes, et vendent cette denrée sous cette forme grossière. Comment concevoir qu'aucun Européen n'ait formé le projet d'aller établir une raffinerie dans ces contrées? (Peut-être l'a-t-on fait depuis.) Le profit d'un pareil établissement seroit immense; car le sucre est si bon marché qu'il ne se vend pas deux sous la livre à Pondichéry, quoiqu'on n'en recueille qu'à une grande distance de cette

Les cannes à sucre.

ville. Il est vrai qu'il faudroit employer un autre procédé que celui du sang de bœuf, pour la raison que nous dirons dans la suite.

Le coton. Le coton, quoique plus universellement cultivé que le sucre, ne l'est cependant pas dans toutes les provinces de ce pays. Il y en a peu, si toutefois il y en a, dans la Nababie du Carnate ; c'est sur-tout dans le couchant, et vers le sud, qu'on en recueille en grande quantité. Sa plante, qui ne demande pas un bon terrain, et qui semble même ne se plaire que dans les terres maigres, sèches et pierreuses, croît en bouquet comme le groseillier. Lorsque la récolte du coton est faite, on le met en ballot, et on le transporte à dos de bœufs vers les côtes et les villes de l'intérieur dans lesquelles il y a des manufactures. Les femmes indiennes filent le coton avec tant de délicatesse, que l'ouvrage échappe au tact, et presqu'à l'œil. Si quelque chose est plus surprenant encore, c'est l'adresse des tisserands qui mettent en œuvre ces fils si déliés, et les enrichissent de fleurs d'or ou d'argent. Leurs métiers sont si pauvres, si incommodes, si resserrés par l'espace, que nos ouvriers les plus habiles auroient peine à fabriquer des toiles d'emballage avec de pareils moyens. Tout le

linge qu'on emploie dans l'Inde est tissu de coton. Il n'y a ni lin ni chanvre, parce qu'on croit que l'usage des toiles faites avec ces végétaux, seroit funeste à la santé, en ce que ne pouvant pas éponger la sueur, elles en feroient un glacis sur la peau.

Le tabac. Rien n'est si commun dans l'Indostan, que les champs emblavés de tabac : on en trouve partout, parce qu'il y a partout des consommateurs, ou plutôt, il n'y a personne, grand ou petit, riche ou pauvre, fille ou garçon, qui ne fume le tabac : un très-grand nombre le mâchent, et les Européens le prennent en poudre ; c'est sur-tout dans le Bengale qu'on le fabrique pour ce dernier usage; mais il faut convenir que s'il y en a de bon, il s'en fabrique aussi d'excessivement mauvais. Je conseille à ceux qui seront dans le cas d'en avoir besoin, de ne l'acheter jamais de confiance, de ceux qui le colportent de villes en villes. Il faut prendre la précaution de sonder les bouteilles jusqu'au fond, parce qu'il arrive assez souvent que les fabricans mettent quelques prises de bon tabac dans le goulot d'une bouteille détestable. La perte n'est pas bien considérable, j'en conviens; car on a presque deux livres de tabac de Masulipatnam, pour six sous de notre monnaie.

La

La plupart des Indiens fument le tabac sans pipe. Les feuilles sont roulées les unes sur les autres, en forme d'une saucisse de la grosseur du doigt, et de la longueur d'environ six pouces : on met le bout le plus petit dans la bouche, et on allume ainsi l'autre extrémité; c'est ce qu'on appelle en langue du pays, *chourouttou*, et dans l'idiome des blancs, *chironte*.

Il y a néanmoins une espèce de pipe nommée *caloumeï* : elle est assez semblable aux musettes des Toscans. A un tuyeau de flageolet est adapté une vessie pleine d'eau, et disposée de manière que la fumée renfermée dans le petit vase qui termine l'instrument ne puisse parvenir jusqu'à la bouche du fumeur, qu'après avoir été modifiée et adoucie par son mélange avec les vapeurs de l'eau. Cette méthode est plus agréable que la première, et n'a pas l'inconvénient d'enivrer; mais elle est très-malpropre en société, car le même *caloumeï* est embouché successivement par tous ceux qui sont de la compagnie; ce qui est une contradiction manifeste aux maximes des Indiens qui veulent qu'on ait horreur de sa propre salive, et à plus forte raison de celle d'autrui.

CHAPITRE II.

Des prairies, ou pacages de l'Indostan.

C'EST un problème assez difficile à résoudre. Pourquoi ce beau pays, si fertile en tout genre de productions, qui est baigné par des rivières et des fleuves considérables, qui possède une infinité d'étangs de toute grandeur, qui est abrité en beaucoup d'endroits par des forêts si épaisses, qu'elles sont impénétrables aux ardeurs du soleil; ce pays, dis-je, qui nourrit plus de chevaux que le nôtre, qui emploie pour les besoins de son commerce tant de millions de chameaux, de dromadaires et de bœufs, qui nourrit quantité de moutons et d'autres quadrupèdes herbivores, l'Inde, en un mot, n'a point de prairies. Il n'y a pas une botte de foin en réserve depuis *Cranganor* jusqu'à *Calcutta*, ni depuis *Goa*, ou *Bombey*, jusqu'à *Madras*, ou à *Pondichéry*. Aussi, est-on obligé de faire manger les grains en herbe aux bestiaux. On ne peut sur-tout s'en dispenser, lorsqu'on doit

entretenir deux fois vingt-quatre heures quelques détachemens de cavalerie.

On ne sauroit expliquer ceci qu'en rappelant la réflexion que nous avons faite sur la condition de ceux qui cultivent les terres. Les princes, je le répète, sont les seuls propriétaires : tous les habitans sont leurs fermiers ou colons. Ceux-ci, attachés aujourd'hui à tel morceau de terre, peuvent être appelés demain à cultiver un autre champ. D'après cela, chacun cherche à retirer de sa culture les avantages les plus prompts et les plus certains : or, il faudroit deux ou trois ans pour mettre une prairie en grande valeur, tandis que trois mois suffisent pour retirer une récolte de grains. D'ailleurs on peut nourrir ses bestiaux partout, de manière au moins qu'ils ne périssent pas.

Car quoiqu'il n'y ait point de terrain spécialement destiné à produire de l'herbe, on en trouve sur les revers des champs, dans les bas-fond, et le long des chemins. La privation du foin devient même une source d'aisance pour les pauvres gens : ils envoient tous les jours leurs enfans grands et petits sarcler l'herbe naissante, et la vendre dans les places ou aux marchés. Une petite fille de huit à

CHAPITRE III.

Des arbres fruitiers dans l'Indostan.

C'EST ici, sur-tout, que nous nous trouvons dans un nouveau monde, dont la vue et la connoissance nous donnent de grandes idées de la fécondité admirable de la nature, et nous obligent à fléchir le genou devant la puissance de son auteur, de celui qui multiplie à chaque instant les prodiges. Le spectacle de ses bienfaits ouvre le cœur à la reconnoissance; l'homme s'écrie dans le transport de son amour: Oh! combien de choses le Seigneur a mises à ma disposition! de combien de miracles il me rend le témoin!

Comment, en effet, ne pas faire ces réflexions, si on considère l'attention qu'a eu le créateur de l'univers, d'ordonner à chaque portion de la terre habitable, de produire les fruits les plus propres aux tempéramens et au goût de ses habitans, ou si on l'aime mieux, de proportionner les goûts et les besoins aux productions locales de la nature? Cette re-

marque est sensible dans l'Inde, plus qu'ailleurs. Nous n'y rencontrons, il est vrai, ni pommes, ni poires, ni prunes, ni pêches, ni noix, ni abricots, ni aucun de ces fruits dont nous jouissons en Europe. Nous croyons peut-être qu'il n'y en a pas de meilleurs au monde, parce que nous nous sommes accoutumés à nous flatter sur les prérogatives du climat que nous habitons; mais nous sommes dans l'erreur. L'Indostan a droit de se moquer de nos injustes prétentions; il offre à ses habitans des fruits, qui, sous des formes différentes de celles que nous connoissons, ont le parfum de la fraise, de la framboise, de la poire de beurré, l'acide agréable de la groseille et de la cerise, le jus abondant et délicieux de la rainette, la chair moelleuse de l'abricot, l'aigre doux de la pêche, la saveur de l'amande et de la noix, le fondant de la figue. Quelquefois toutes ces qualités sont réunies dans le même fruit.

Nous observerons, en passant, que les arbres fruitiers sont rares dans l'intérieur des terres, sur-tout dans les campagnes, pour la raison que j'ai déjà exposée. Comme le prince peut ôter à un particulier le champ que cultivoient ses pères, de même il a pu lui ordonner de continuer à en prendre soin : toute plantation

d'arbres fruitiers seroit à la charge du colon qui en feroit les frais, et seroit exposé à ne rien recueillir. Il est même fort désavantageux pour les cultivateurs qu'il y ait des arbres dans la terre qui leur est confiée; car aussitôt qu'ils ont poussé au-dehors des boutons, les officiers du prince, chargés de cette espèce de surveillance, viennent compter les fleurs, autant que possible, et déclarent au malheureux paysan qu'il répondra au gouvernement d'un nombre de fruits égal à celui des fleurs : ainsi, il est établi caution du temps, bon ou mauvais, de la discrétion des singes et des oiseaux, et de la probité de ses voisins qui sont cependant un peu enclins à la friponnerie, comme il le seroit lui-même en pareil cas. Il résulte de cette vexation, qu'on ne plante d'arbres fruitiers que dans certaines terres que le prince donne pour récompense de quelques loyaux services, et dont on peut se regarder comme propriétaire, jusqu'à ce que le donataire ou ses ayant-cause, les retire sur quelqu'accusation de félonie, qu'il est aisé d'intenter. Quant aux terrains seulement affermés, on n'y fait aucune plantation; et si, par malheur, il y en a eu de faites précédemment, celui qui s'en met en jouissance, prend tous les moyens qui dépen-

dent de lui, pour faire périr les arbres, sans laisser aucune trace du délit.

C'est donc, presqu'exclusivement, sur les côtes habitées par les Européens, que sont relégués les arbres fruitiers dont nous allons donner la description.

LE JACQUIER.

Le *jacquier* ou *jakier* est un grand arbre fort droit, dont la grosseur n'est pas tout-à-fait proportionnée à la hauteur de la tige : il est semblable en cela au sapin et à tous les bois résineux. Le *jakier* porte des fruits dont chacun pese à-peu-près cinquante livres. Il n'y en a pas plus de six ou huit sur chaque arbre. Il seroit cependant possible de lui en faire rapporter un plus grand nombre, si on l'isoloit entièrement, et qu'il trouvât des sucs assez abondans pour nourrir sa gourmande famille.

Les branches du *jakier*, quelque fortes qu'elles soient, ne pouvant pas porter le poids énorme du fruit, la nature les a dispensé de cette pénible fonction. Le *jak* sort immédiatement de la tige, dans presque toute sa longueur, et à des distances mesurées; il

se tient collé sur le sein maternel, et mûrit dans cette situation. Il est revêtu au-dehors d'une tunique ou écorce épaisse, écailleuse, d'une couleur verte foncée. Cette écorce est tapissée au-dedans d'une membrane très-délicate, fort unie, et presque transparente, d'un jaune assez pâle. Lorsqu'on l'a dépouillé de cette seconde enveloppe, on découvre quelques centaines d'alvéoles rondes, dont chacune renferme un gros marron d'un goût assez insipide, et dont on ne mange pas, du moins à ma connoissance. Chaque alvéole est séparée de sa voisine par une espèce de coin carré, de la longueur du doigt, d'un pouce de diamètre au sommet, d'une substance mucillagineuse, gluante, et d'une qualité corrosive : elle est jaunâtre, légèrement filamineuse; son odeur est celle du fromage de gruyère échauffé, mais la saveur est parfaite, au jugement des Indiens, dont je ne partage pas l'opinion. Quoi qu'il en soit, le *jak* est le fruit d'honneur. On ne manque pas de le servir dans les repas de cérémonie. Il est rare à la côte Coromandel, et on le vend une roupie, ou cinquante sous de notre monnaie.

LE MANGUIER.

Cet arbre, le plus commun de ceux qui donnent du fruit, est aussi le plus beau et le plus élégamment ramifié. Il est de la taille des plus hauts noyers; il en a aussi le bois et le feuillage, de manière à s'y méprendre.

La *mangue*, qui est le fruit du *manguier*, a des formes différentes, selon le rang qu'occupe l'arbre. Parmi ceux de son espèce, quelques-uns ressemblent à un cœur; d'autres à un rognon de veau: celles-ci ont la chair blanche et un peu laiteuse; celles-là sont jaunes comme le safran, avec une chair tantôt compacte, tantôt filamineuse: les saveurs varient dans les mêmes proportions. Il s'en trouve de douces, d'aigrelettes, de pâteuses, de fondantes, de sucrées, d'insipides; beaucoup ont la saveur et le parfum du fenouil.

La couleur de ce fruit annonce presque toujours sa qualité: on se défie des jaunes, parce qu'elles sont pleines de filamens. Celles qui sont parfaitement vertes, donnent à soupçonner qu'elles n'ont ni goût ni parfum: les meilleures sont nuancées de rouge, de vert et de jaune, presqu'à portions égales.

Pour manger la *mangue*, il faut la couper en deux hémisphères en laissant le noyau entre les deux. Les Européens relèvent ensuite toute la chair dans une cuillère; mais les gens du pays renversent tout simplement la peau, comme on fait pour les châtaignes bouillies. Ce fruit est sain et bienfaisant : on conseille néanmoins d'en manger sobrement; quoique l'intempérance en ce genre n'auroit pas des inconvéniens aussi graves que les excès qu'on se permettroit à l'égard du *jak*, de l'*ananas*, et de quelques autres végétaux.

LE COCOTIER.

Le cocotier, espèce de palmier, est de tous les arbres de l'Inde, le plus riche, et celui qui satisfait à un plus grand nombre de besoins. Un cocotier en rapport, donne annuellement 10 livres de notre monnaie. Ainsi un terrain de cent cinquante pieds quarrés planté en cocotiers, ce qu'on nomme en langue portugaise *palmaro*, pourroit rendre au propriétaire 170 pistoles, ou 1700 liv. par an : aussi il est très-commun, tant à raison de son produit, que parce qu'il ne demande aucune culture, et qu'il croît dans les plus mauvaises

terres. Lieux secs ou humides, terre grasse, forte ou sablonneuse, tout lui est bon. Il est dans la famille des végétaux, ce qu'est l'âne dans celle des quadrupèdes.

Les voyageurs ont avancé que le cocotier suffisoit seul aux besoins de l'homme. Son tronc, ont-ils dit, sert de bateau; ses branches forment des lits, des toits, et même des maisons entières; son fruit donne de la filasse, qui, sous d'habiles mains, se convertit en étoffes pour se vêtir : il en sort un lait gras, abondant et délicieux; il fournit une huile savoureuse et agréable, outre que la sève qu'on tire de l'arbre donne une liqueur propre à fermenter, et qui remplace le vin, sous le nom de *callou*.

Réduisons ces pompeux éloges à leur juste valeur : plus le sujet qu'on traite est merveilleux, plus il faut prendre garde à ne pas blesser la vérité.

On comprend qu'il est trop ridicule de dire, que puisque les Indiens ont des cocotiers, ils ne manquent de rien : qu'ils sont tous logés à leur aise, qu'il n'y a point de pauvre qui demande sa nourriture, point de vagabond dont l'habit soit en lambeaux. Hélas, les îles *Nicobar* sont très-riches en cocotiers, et néanmoins

il n'est personne d'aussi misérable que leurs habitans !

Mais décrivons cet arbre en détail, et nos lecteurs sauront l'apprécier aisément.

Il est d'une taille au-dessus de la médiocre : la tige est nue jusqu'au sommet, parce qu'on a soin de la nettoyer, et d'en arracher les branches dès qu'elles commencent à pousser : on n'en laisse qu'autant qu'il en faut pour former un bouquet à sa cime. Il est fort rare de trouver un cocotier bien droit. Comme son bois est composé de filamens assez peu serrés, il n'a pas la force de s'élever perpendiculairement. Semblable à un homme d'une constitution foible, il se tient mal ; il se courbe quelquefois depuis le pied : d'autrefois, après avoir formé un angle de 50 ou 60 degrés avec la terre, il se relève, et achève sa course verticalement. En sorte que rien n'est plus désagréable que la vue d'une plantation entière de cette espèce d'arbre, à moins qu'on ne se borne à regarder sa verdure.

La base du cocotier est grosse, évasée, et contournée comme le moyeu ou milieu d'une roue : le tronc diminue très-sensiblement de diamètre ; immédiatement au-dessus de la base les branches ont cinq, six, sept et huit pieds

de longueur, et sont garnies des deux côtés jusqu'à leur extrémité, de feuilles étroites, de deux pouces de largeur au plus, et d'environ quinze de long, ou même davantage. Ces feuilles qui sont épaisses, fermes et unies, servent de papier pour écrire : on les coupe de la longueur qu'on juge convenable, et l'on grave les caractères avec le style. Si l'on veut avoir un volume, on rassemble le nombre de feuilles ou d'*olès* dont on a besoin : on les appareille; puis, après avoir préparé deux petites planches de bambous, on les perce aux deux extrémités avec tous les feuillets du livre; ensuite, on assujettit le tout par le moyen de deux chevilles de bois et d'une petite ficelle : on tire une des chevilles, si l'on veut lire, et on les met de nouveau pour fermer l'ouvrage. L'instrument qu'on emploie pour tracer les caractères, ainsi que la méthode de l'écrivain sont aussi extraordinaires que le reste; la plume est un poinçon de fer ou style, que les scribes tiennent toujours suspendu à leur ceinture, afin que personne ne puisse douter de leur savoir faire. Lorsqu'ils se mettent en fonctions, ils étendent l'*olé* ou la feuille dans leur main gauche, ou bien ils l'appuient sur leur genou; ils prennent ensuite le style de l'autre main, le saisissent et

l'enchâssent dans une cavité semi-circulaire, faite exprès au milieu de l'ongle du pouce qui est assujetti avec l'index. Quoique les caractères soient profondément imprimés dans la feuille, on écrit cependant des deux côtés; mais l'écriture est difficile à être lue, parce qu'elle n'a aucune couleur. On obvie à cet inconvénient, en passant de l'encre sur les lettres; alors on lit tout aussi aisément qu'on le feroit sur du papier ordinaire, et cette écriture dure pendant des siècles, sans altération, pourvu qu'on surveille les insectes qui corrodent le papier.

Ce n'est pas ici le seul avantage qu'on retire des feuilles du cocotier: en rapprochant deux branches de cet arbre, et tressant ensemble leurs feuilles, on se procure des nattes pour se coucher, on divise les appartemens d'une maison, on couvre les plantes trop délicates des jardins, on garantit des murailles de la pluie; on forme des toits quelconques; mais observons qu'avec ces tissus, on est mal couché, mal couvert, et mal logé.

Le fruit du cocotier croît groupé de quatre, cinq ou six *cocos*. Le groupe échappe par le dessous des côtés, et tient fortement au tronc; chaque fruit est de la grosseur d'un petit melon,

mais

mais conformé différemment ; il n'a pas de forme régulière ; il n'est ni rond, ni ovale, ni angulaire ; il est plat du côté par lequel il touche son voisin, convexe dans le sens opposé, avec une arrête assez saillante dans toute sa longueur. C'est dans ce fruit, sur-tout, qu'on aime à compter toutes les provisions nécessaires au ménage ; mais un ménage seroit bien pauvre s'il étoit dénué de toute autre provision.

L'enveloppe extérieure du coco est verte comme celle de la noix, puis elle jaunit lorsqu'il est en parfaite maturité ; quoique très-unie, et même lustrée, elle n'est qu'un amas de filasse qui laisse intérieurement son empreinte sur la coque, et qui sert à faire des cordes, de la toile grossière, et des nattes.

Dépouillé de cette première écorce, le coco se présente revêtu d'une tunique de bois, dure et fort épaisse, dans la partie supérieure de laquelle il y a deux trous assez grands pour y introduire le doigt d'un enfant : ils sont bouchés par une substance blanche et spongieuse qui a servi de crible pour raffiner les sucs destinés à alimenter le coco. (1)

(1) Dans quelques villes, des jeunes gens riches chacun d'une demi-douzaine de *cocos*, jouent à qui

On travaille le bois de coco de manière à en faire des vases très-beaux, mais un peu trop cassans.

On trouve dans l'intérieur du fruit une liqueur semblable au petit-lait, assez agréable à la bouche, quoiqu'un peu fade : elle est si abondante qu'on a de la peine à boire un coco d'un seul trait; enfin, il y a une chair compacte, indigeste, mais d'une saveur délicate, qui tapisse la noix du coco, à plusieurs lignes d'épaisseur. On la concasse, pour en extraire une huile aussi bonne que celle des olives qu'on emploie à tous les usages, et même à la pâtisserie.

Au reste, quelque précieux que soit le *coco*, il n'est pas ce qu'on estime davantage. L'apparition de ce fruit annonce même qu'on ne tire aucun parti de l'arbre qui le porte. Aussi, dans tous les lieux où il y a assez de bras pour

---

gagnera, en les jetant de manière à ce qu'ils retombent sur une pierre déterminée, et qu'ils se brisent. Cette opération est plus difficile qu'on ne pense, à raison de la dureté de ce fruit; car on ne peut réussir à le briser qu'en le déterminant à tomber d'un côté, sur lequel il ne tombe que par une force de projection combinée en sens inverse de celle de gravité.

exploiter le *kallou*, ou *callou*, on ne tolère aucun *coco*; dès qu'il ose se montrer, on l'extirpe avec le même soin qu'on met à détruire les herbes inutiles dans les champs; on coupe le bouton qui menace de donner du fruit, et dès-lors il devient une fontaine abondante de sève appelée *kallou*. Afin de n'en rien perdre, le *sannen* (1) suspend à la saignée un vase de terre qu'il renouvelle chaque jour; il a soin de saigner plus près du tronc, à mesure que la sève diminue. (2)

C'est une chose très-curieuse que l'équipage du *sannen*, et l'agilité avec laquelle il grimpe sur cinquante, ou même cent cocotiers, dans une matinée. Le corps nu entièrement, si l'on excepte le *langoutti*. (3) Il porte sur l'épaule une échelle très-légère d'environ quinze pieds de long sur un demi-pied de large. Il a à sa main une double courroie, et une autre sur les reins, à laquelle est attachée un baril des-

(1) C'est le nom d'une caste, dont l'unique emploi est de tirer le kallou des cocotiers.

(2) Le kallou fermente, et devient à volonté, vinaigre fort acide, ou boisson fort enivrante.

(3) C'est un petit morceau de toile en forme de tablier, qui s'attache sur le devant du corps au-dessous du nombril.

tiné à recevoir le *kallou* de plusieurs arbres. Il applique son échelle au pied d'un cocotier, monte jusqu'au dernier échelon avec la légèreté d'un oiseau; puis, il entoure l'arbre et son corps de sa double courroie, qu'il passe sous ses épaules; et s'élançant en arrière dans le même temps qu'il appuie les pieds contre l'arbre, et qu'il hausse la courroie à mesure qu'il avance, il parvient, dans un clin-d'œil, au sommet du plus haut cocotier; il emploie le même mécanisme pour descendre.

LE PALMIER.

Le palmier, proprement dit, est plus élevé que le précédent, mais un peu moins gros, et la tige en est parfaitement droite: son écorce est plus noire que celle du cocotier: son bois filamineux comme celui de ce dernier, est néanmoins plus compacte; en outre, chaque filament est dur comme le fer et l'acier; d'où il arrive, que quoique composé de plusieurs couches de ces fibres qui sont mêlés avec des corps terreux, qui s'identifient avec ce bois, il peut recevoir un assez beau poli, dans les parties sur-tout qui avoisinent le centre ou le cœur. Il est peu propre à faire des meubles,

parce qu'il n'est pas possible de le réduire en planches; mais on s'en sert pour des claires-voies et pour les charpentes. Les solives et les poutres faites de palmier, avec les soins convenables, sont incorruptibles, et capables de supporter les plus énormes faix. J'ai dit, faites avec les soins convenables, c'est-à-dire, en retranchant du palmier tout ce qui n'est pas parfaitement dur, en taillant en forme de madrier étroit la portion la plus saine, et joignant ce madrier avec un autre semblable par le moyen de quelques fortes chevilles de fer qu'on fait entrer à grands coups de marteau. On prend ensuite la précaution de faire passer la pièce par le feu, afin de la dégager de toute substance étrangère, et d'en resserrer les parties.

La nature a donné au bois du palmier un ennemi plus dangereux que le temps; c'est le *karia*.

Cet insecte est d'abord une fourmi blanche, grosse, grasse, et par-là même fort dégoûtante, quoiqu'en disent les Indiens qui s'en nourrissent comme d'un mets exquis, toutefois après qu'elle a subi une métamorphose, et qu'elle est devenue papillon de nuit.

Le *karia* habite volontiers les maisons; il se

met en possession du logis avant qu'il soit terminé : il exerce un droit de visite si rigoureux, qu'aucun édifice n'en est exempt : si on ne le guette pas continuellement, il aura bientôt mangé le chaume du toit, mis la charpente en poussière, rongé les barreaux des fenêtres, et réduit la porte à n'être plus qu'un simple clair-voie. Toutefois sa dent respecte la dureté du bois de palmier, si on a soin de le présenter au feu avant de l'employer. Le feuillage du palmier est de même nature que celui du cocotier, et peut servir aux mêmes usages. Cependant sa tournure est différente : chaque petite branche sert de poignet à plusieurs *oles* ou languettes de feuilles qui forment ensemble un éventail à demi-ouvert : c'est pour cela qu'il est nommé *palma*, qui veut dire, la paume de la main. En effet, chaque branche, chargée de ses feuilles, ressemble assez à une main qui seroit séparée du bras, et composée de douze ou quinze doigts.

Le fruit croît par groupes : il est de la grosseur du poing, et à peu près rond ; il n'a point d'écorce, mais seulement une membrane légère de couleur blanche, semblable à la pellicule d'une vessie : la chair est comme une gelée de viande visqueuse et élastique. C'est,

à mon avis, le dernier et le plus mauvais de tous les fruits. Je ne lui trouve aucune saveur. Cependant mon opinion et mon expérience sont démenties par les habitans du pays. Cette différence de leur goût avec le mien, m'a fait soupçonner qu'il seroit possible que leurs organes fussent plus délicats que les nôtres; et qu'ainsi ils trouvent des jouissances dans des choses qui ne nous procurent point de sensations: à peu près comme les enfans dont les sens s'ébranlent plus aisément, s'amusent avec des riens, aussi sérieusement que si les objets qui les divertissent étoient de la plus grande conséquence.

On tire du palmier une liqueur très-spiritueuse, et qui fermente au plus haut degré. On en extrait une eau-de-vie aussi désagréable au goût qu'elle est forte. On la nomme *araque*. Les Parias, la plus méprisable des castes du pays, comme je le dirai dans la suite, sont les seuls Indiens qui soient censés boire de l'*araque*: ils s'enivrent avec cette liqueur avec tout autant de plaisir qu'on le fait parmi nous avec du vin de Bourgogne ou de Malvoisie: ils partagent cependant ce privilége avec les matelots et les soldats Européens. C'est même pour cette raison que les Indiens méprisent si

fort les Blancs, parce qu'ils les voient sujets aux mêmes vices qui déshonorent les Parias dans le pays.

LE GOÏLLIAVIER.

Un arbre parfaitement bien tourné, grand comme nos pommiers ordinaires, agréablement ombragé, et dont le bois aussi beau que celui de nos cerisiers, est employé dans la menuiserie, et la sculpture, c'est ce qu'on appelle le *goïlliavier*. Les Indiens font assez peu de cas de son fruit, tandis que les Européens le préfèrent à la plupart des autres. Il faut convenir qu'il est assez indigeste : il est gros comme une pomme médiocre, et absolument rond. Il y a des *goïlliaves* rouges et blanches ; les premières sont vêtues de verd, et les autres se décellent par une peau jaunâtre, ou d'un blanc sale. Les deux espèces renferment également un grand nombre de petits grains très-durs : ils le sont encore plus dans les blanches que dans les rouges ; mais ces pulpes n'empêchent pas de savourer le fruit.

La *goïlliave* blanche est pâteuse, et quelquefois sans saveur. C'est la plus nuisible, et

il faut s'en défier. Quant à l'autre, c'est un fruit excellent, aqueux et rafraîchissant comme le melon d'eau, aussi parfumé que la fraise qui croît à l'ombre des sapins. De plus, il est aisé de le transporter au loin, et de le conserver quelque temps, parce qu'il est compact quoique mûr (1).

L'ATHIER.

Avec quel art la nature cache ses productions les plus précieuses ! Elle confie aux déserts de l'Arabie les baumes les plus salutaires ; elle cache les perles dans le sein des mers ; elle enfouit dans les entrailles d'une terre fangeuse les plus riches métaux ; elle revêt d'un habit simple et pauvre celui de ses enfans qu'elle chérit davantage. A combien d'erreurs ne s'expose-t-on pas, si on juge des objets d'après un simple aperçu ! Cette remarque va trouver ici une juste application.

---

(1) La *goïlliave* est si commune dans quelques endroits, et sur-tout dans les possessions portugaises, qu'ayant un jour demandé de ce fruit pour la valeur d'un sou, ou d'un *doudou*, mon domestique eut bien de la peine à apporter à la maison toutes les goïlliaves dont on le chargea.

L'*athier*, humble et modeste, est relégué dans le coin des murailles, enterré assez souvent dans un tas d'ordures ou de débris. Réduit à la condition d'un simple arbrisseau, la terre est pour lui une marâtre : il n'ose presque pas cacher ses foibles racines dans son sein. Tous les arbres qui l'environnent, l'accablent plutôt qu'ils ne le couvrent de leur ombrage ; ils l'empêchent de s'élever, et semblent lui envier le peu de terrain qu'il occupe. Cependant l'athier, content de son sort, pousse rapidement des jets frêles et sans beauté, qui se couvrent de feuilles semblables à celles du cognassier. Enfin, on voit paroître des fruits qui ne sont qu'un amas de tubérosités, et comme des excressences : ils ont la forme d'un rond évasé, revêtu au-dehors d'une écorce verte, épaisse, écailleuse, ou plutôt raboteuse sur toute sa surface. Ce fruit parvient à la grosseur d'une pomme calvi : il s'entr'ouvre pour annoncer qu'il est mûr à cette époque : on aperçoit à travers la fente une chair blanche comme le lait, et presque aussi liquide : on puise dedans à pleines cuillers une crême sucrée, du plus agréable parfum. Rien n'est si délicieux, ni si sain que l'*athe*, si l'on excepte l'ananas, duquel nous parlerons bientôt.

LE GRENADIER.

Cet arbrisseau est de la hauteur du précédent, mais il est plus touffu, et mieux nourri. Il porte une petite fleur couleur de feu, beaucoup moins belle que nos fleurs grenades, parce que les nôtres ne contenant le germe d'aucun fruit, absorbent pour leur compte, toute la nourriture de l'arbre, au lieu que dans l'Inde, la grenade est un fruit.

La grenade est nuancée de vert, de jaune et de rouge; elle est couronnée au sommet d'un bouquet de petites feuilles; sa maturité est annoncée par une fente qui se fait dans l'écorce, et qui laisse voir quelques rangs des graines dont elle est remplie, lesquelles sont artistement disposées comme les alvéoles d'une ruche à miel. Chacune de ces graines est de la grosseur d'un petit pois, aplaties dans les lieux de contact, et transparentes comme le cristal: il y en a de blanches qui sont d'une qualité inférieure; les plus savoureuses sont d'une couleur rose avec une légère bordure de blanc.

Rien n'est si beau qu'une grenade ouverte; c'est une carrière de rubis ou de diamans. Beaucoup de personnes mangent ce fruit avec

sensualité : elles y trouvent, disent-elles, un goût exquis. Pour moi, je n'y trouve que de la fraîcheur, et le dépit de faire des efforts inutiles pour broyer les graines avec les dents.

Les Indiens emploient la grenade comme remède : il me semble qu'ils l'administrent aux femmes en couche, ou à celles qui se sont accouchées depuis peu de temps. Je n'ose cependant assurer ce fait ; c'est aux médecins de décider quelle analogie il peut y avoir entre le remède et le mal. (1)

LE BANANIER.

Rien au monde n'est aussi singulier, ni aussi curieux que le figuier de l'Inde, appelé communément *bananier.*

C'est une plante qui s'élève à huit, neuf et dix pieds de hauteur : elle est de la grosseur de

(1) Dans le bourg de Madeïrou, il y a des grenades de la grosseur d'un melon, et qui sont d'une qualité bien supérieure à celles des autres pays. Comme *Madeïrou* est au couchant des Gattes, le climat y est tempéré, et je ne doute pas qu'on ne pût y planter avec succès la plupart de nos arbres fruitiers. La terre y est aussi plus friable que partout ailleurs.

la cuisse, près de la terre, et devient par des gradations successives, plus mince que le bras vers le sommet. Le corps de la plante est composé de plusieurs couches circulaires concentriques, de quelques lignes d'épaisseur, et d'une matière filamineuse et gluante : le cercle plus près du centre, protège et entoure une moelle assez dure, qui forme le cœur, et qui se met dans le vinaigre comme cornichon, ou que l'on mange comme jardinage.

L'arbre pousse en tout sens, non pas des branches, mais des feuilles qui sortent d'abord sous la forme d'un cahier de papier roulé, et qui ont jusqu'à quatre pieds et plus dans leur entier développement, sur une largeur de quinze à seize pouces. Elles sont si bien tissues, si épaisses et si fortes, qu'elles servent de plats et d'assiettes d'une grande propreté; c'est une vaisselle de luxe réservée aux brames, et aux personnes riches; les autres ne l'emploient que rarement, et seulement dans ces occasions où l'on se permet d'oublier un moment la misère de sa condition.

Quelques mois se sont à peine écoulés depuis qu'on a planté le bananier, qu'il a déjà acquis toute sa perfection; alors, on découvre sous l'aisselle de quelques-unes de ses feuilles, des

tubérosités, qui venant à s'allonger peu à peu, laissent tomber une poignée de petits filamens, terminés chacun par un bouton, et formant ensemble une sorte de fouet. Ces fils grossissent à vue d'œil, et deviennent des bananes groupées de trente ou quarante ; c'est ce qu'on nomme *régime* en langage européen, sans doute, parce que les bananes sont rangées comme des bataillons carrés.

Il est rare qu'il y ait plus d'un ou de deux régimes sur un pied de bananier : il est épuisé après cet effort ; mais, comme s'il eût deviné qu'il ne pouvoit pas durer long-temps, afin que sa mort n'éteigne pas sa race, à peine est-il né, qu'il met au jour des enfans successeurs, avenir de sa fécondité : à mesure que sa tige s'élève, quantité d'autres plus petites forment un cercle autour d'elles, et sollicitent, à l'envi, la survivance : elle est accordée à l'aînée, c'est-à-dire, à la plus forte des tiges ; toutes les autres disparoissent à la mort de celle qui leur a donné naissance, à moins qu'on ne les conserve pour les transplanter ailleurs.

On distingue plusieurs espèces de bananes ; les unes sont de la longueur et de la forme d'un doigt, rondes et très-unies, d'une peau mince et transparente, et d'un jaune éclatant : ce

sont les plus délicates et les plus fondantes ; c'est un vrai beurre sucré : d'autres, rondes aussi, mais plus longues et plus grosses que les premières, d'une chair presque blanche, sont moins bonnes que celles-là ; il y en a aussi de quarrées, d'une peau très-épaisse ; cette espèce est aride et pâteuse. On en sert cependant sur les tables, mais après qu'elles sont frites dans le beurre, et qu'on les a saupoudrées de sucre. Il ne faut pas confondre cette espèce avec les *bananes* quarrées dont la peau est noirâtre, et la chair d'un rouge obscur : celles-ci sont d'une excellente qualité.

En général, la *banane* est trop pâteuse : c'est son défaut principal ; mais c'est un fruit sain, quoiqu'un peu indigeste. Les propriétaires de jardins qui veulent manger ce fruit à l'époque où il est meilleur, défendent soigneusement à leurs jardiniers de couper les régimes avant que les *bananes* se détachent d'elles-mêmes, et sans effort ; mais lorsqu'ils doivent les vendre, comme ils craignent d'autant plus les voleurs, que cette profession est exercée par plus de personnes, ils coupent les bananes et les autres fruits avant leur maturité, et les forcent à jaunir sur la paille. Telle est la raison pour laquelle les marchés regorgent de mauvais végétaux.

L'ANANAS.

S'il restoit encore du doute sur la supériorité de l'Inde, par rapport à ses fruits, l'ananas seul feroit pencher la balance en faveur de son heureuse patrie : il réunit toutes les bonnes qualités et tous les agrémens épars çà et là dans les autres : élégance de la forme, parfum fin et délicat, saveur exquise, suc abondant et distribué également dans tout le fruit, la nature a versé sur lui tous ses trésors. Je ne crains pas de l'appeler un extrait, un abrégé de ce qu'il y a de meilleur dans les productions de la terre; et pour combler ses dons, l'auteur de celui-ci l'a mis à portée de la main des enfans; car la plante n'a que quinze à dix-huit pouces de hauteur; elle est ombragée par des feuilles cizelées comme celles de l'artichaud, mais qui sont plus serrées et plus nombreuses. L'*ananas* croît au centre de la tige qui lui fait, de ses feuilles, un magnifique berceau. Il annonce une sorte de grandeur, par sa position verticale, et par le luxe de ses habillemens. Son écorce est d'un beau vert nuancé de jaune, tissue de larges écailles parfaitement brodées, et les points de contact sont d'un rouge pâle.

Il

Il porte sur sa tête une couronne ducale d'un verd rougeâtre, et composée de très-petites feuilles travaillées avec une précision qui attire l'œil, et fixe l'admiration; il est de la grosseur d'une bouteille, et un peu plus long, de forme à-peu-près ovale, et aplati aux extrémités. On n'enlève point l'écorce, mais on la coupe jusqu'à ce qu'on rencontre une peau blanche qui fait corps avec le fruit, comme dans le citron, auquel il ressemble beaucoup par sa configuration intérieure : aussi on le sert en le coupant par tranches horizontales. Celui qui le mange croit retrouver tous les fruits d'Europe dans celui-ci : la fraise, la groseille, la pêche, la poire, la pomme et le raisin. (1)

On peut conclure de ce tableau, combien sont misérables les *ananas* factices de nos ser-

(1) J'ai possédé un jardin à *Atipakam* dans le Carnatte, dans lequel je faisois cultiver dix mille pieds d'ananas : ceux-ci étoient très-gros, et d'une qualité supérieure à tous les autres. Cependant le terrain étoit assez ordinaire : je serois donc porté à croire que ces ananas, s'ombrageant mutuellement, gagnoient à leur position respective, et qu'il est peut-être contraire à la culture de ce fruit de trop séparer les plants les uns des autres, et de les exposer à un soleil trop ardent.

res, si on les compare à ceux qui sont recueillis sur leur sol naturel.

Je ne dois pas taire cependant leurs mauvaises qualités, même dans leur climat. Ils sont corrosifs au point que le couteau qui a touché un *ananas* se couvre de rouille aussitôt, si on ne l'essuie pas avec soin.

Mais l'expérience nous apprend, que mangé modérément, il rafraîchit, sans faire aucun mal. Les Européens parent aux inconvéniens, en en faisant usage dans du vin blanc avec du sucre.

Je n'ai parlé jusqu'ici que des arbres principaux et des productions locales de l'Indostan. Je n'ai pas cru convenable d'entrer dans le détail d'objets minutieux et peu intéressans; mais avant de finir cet article, j'observerai qu'il y a dans quelques forêts, près de *Pangin*, frontière portugaise du côté du Maïssour, des poiriers semblables aux nôtres, qui se chargent de très-beaux fruits. J'avoue que je n'ai pas osé en manger, parce que mes Indiens m'assuroient que c'étoient des poisons. Je m'accuse de ma pusillanimité; car enfin il est très-possible que ce préjugé du pays soit sans aucun fondement; que la vue d'un fruit inconnu ait inspiré la défiance à ceux qui l'a-

perçurent les premiers, et que, des premiers aux seconds, et de ceux-ci à tous les autres, ait été transmise une terreur que personne n'a encore jugé à propos de justifier ou de démentir.

Je n'ai vu de ces arbres que dans un endroit; mais je suis fondé à croire qu'il y en a ailleurs, parce que ceux qui m'empêchèrent d'y porter la main en m'assurant qu'ils étoient empoisonnés, n'avoient jamais passé dans ce lieu, et avoient acquis, par conséquent, la connoissance qu'ils avoient, dans quelqu'autre pays où ils avoient voyagé.

CHAPITRE IV.

Des légumes et des fleurs dans l'Indostan.

RIEN n'est plus pauvre et moins soigné que les jardins des Indiens. Du safran, des patates, ou pommes de terre, telles sont les racines potagères : des concombres, des courges, du *kirey*, des *katrikaï*, du meringen, des *kakrikaï*, de l'ail, des échalottes, une espèce de chou fort savoureux à la vérité, mais si chaud, qu'il altère le sang, et endommage la santé, du cerfeuil, du persil, quelques laitues, voilà le jardinage.

Le *kirey* est une petite herbe fine, comme celle des champs. Les Indiens s'en servent en guise d'épinards, qui sont assez bons, mais arides, et d'une saveur qui approche de celle des feuilles de betterave. Cette herbe croît si promptement, qu'on peut la tondre tous les trois jours; de manière qu'avec un terrain de deux perches en surface, semé de *kirey*, on peut en avoir un plat à tous ses repas.

La *katrikaïe* est le fruit d'une plante semblable à la tige des pommiers de terre. Il est de la grosseur d'un œuf, et renfermé dans un calice de feuilles découpées, et parsemées, ainsi que la tige, et la queue du fruit de petites épines, plus sensibles que les aspérités épineuses de l'ortie. La *katrikaïe* est remplie au-dedans de petites graines qui lui donnent une saveur commune avec celle de la concombre. On en trouve de presque toutes les couleurs, de blanches, de grises, de jaunes, de rouges, et sur-tout d'un très-beau violet.

Le *kakrikaïe* est verd, de la longueur du doigt, de la grosseur d'un petit cervelat : il est couvert partout de tubérosités, ce qui lui donne la forme hideuse de certaines chenilles d'une taille énorme. Ce fruit, qui est très-recherché par les Indiens, est tellement amer, qu'on ne peut s'en servir qu'avec beaucoup de sucre.

Les Européens propriétaires tâchent d'enrichir leurs jardins de productions de l'Europe ; mais, ou elles ne se perpétuent pas, faute de donner des graines, ou bien elles dégénèrent. On voit, par exemple, des plants d'artichaut de la plus grande beauté ; mais il faut se contenter des feuilles : on cultive de presque

toutes les espèces de choux connues, mais sans obtenir de semence pour les reproduire (1).

J'ai fait des essais pour avoir des melons ; ils ont toujours été infructueux : le melon sortoit, prenoit un certain accroissement ; puis parvenu à la grosseur du poing, et moins encore, la plante se desséchoit. J'ai observé que la queue étoit corrodée par des insectes, dont il n'est pas possible de se défendre.

Le seul travail qui m'ait réussi, a été exécuté sur les pois du cap de Bonne-Espérance, dont je me procurai quelques grains. Je les confiai à la terre, en tremblant sur leur destinée. Tous les jours je les visitois pour écarter leurs ennemis ; un seul échappa à tous les dangers ; j'en recueillis une trentaine de grains qui donnèrent tous. Avec cette seconde récolte, j'ensemençai un terrain assez considérable ; et depuis ce temps, je n'ai jamais manqué de cette denrée.

---

(1) J'avois un jardin à Ponganour, dans lequel mes prédécesseurs avoient semé des graines de choux d'Europe qui avoient bien réussi, mais sans donner de semence. Leur jardinier, qui fut le mien dans la suite, imagina de replanter les feuilles des choux, et ce procédé a eu tout le succès possible jusqu'à présent.

J'imagine qu'aujourd'hui mon secret est perdu, et que je n'ai point eu de successeur de mon zèle pour le jardinage. Les Indiens ont trop peu de besoins, et ils sont trop indifférens sur ceux qu'ils éprouvent, pour tenter des découvertes. Les princes ont trop peu de desirs du bonheur de leurs sujets pour faire quelque sacrifice, qui ait pour principal but leur avantage. Les Européens, qui ne se proposent de passer que peu d'années dans le pays, sont trop égoïstes pour pourvoir aux délices de leurs successeurs.

Il y auroit cependant un moyen de parvenir à multiplier les jouissances du plus beau climat de l'univers, en profitant de toutes les ressources possibles de la végétation, ce seroit que les gouvernemens Européens, qui ont des résidences sur les côtes, consacrassent une somme à l'entretien d'un collége d'agriculture, en proposant des prix pour ceux qui feroient réussir des plantations nouvelles, et qui amélioreroient les anciennes. On parviendroit peut-être à cultiver le cafetier, la muscade, à améliorer la cannelle, le poivrier, et une infinité d'autres productions.

Cette institution seroit digne d'une nation qui possède la moitié de la presqu'île, et qui

absorbe elle seule tous ses trésors. Ce seroit une sorte de restitution de bien des injustices commises par plusieurs des particuliers qui ont administré le pays. D'ailleurs la dépense que nécessiteroit ce précieux établissement, ne seroit qu'une avance de fonds qu'on auroit bientôt recouvré. Enfin, combien ne seroit-elle pas douce la satisfaction qu'éprouveroient des cœurs sensibles, à la pensée d'avoir concouru à l'aisance d'un peuple qui mérite d'être heureux ! Les pauvres Indiens, naturellement reconnoissans, béniroient de siècle en siècle le Gouvernement bienfaisant qui auroit amélioré leur triste condition.

Les infortunés descendans des victimes de la cruauté européenne, redoutent les Blancs, comme on craint les tigres; ce n'est que par des bienfaits qu'on peut les apprivoiser, et leur faire croire que la crainte les a rendus injustes.

L'Indostan n'est pas le pays des fleurs; il y en a un petit nombre d'espèces, encore ne sont-ce pas les plus belles. Des boutons d'or, ou petites immortelles, des œillets simples, une sorte de renoncules sans éclat, des soucis, du chevrefeuille : voilà en grande partie ce qui orne les parterres. Cependant, on voit encore

une plante de la hauteur du pavot, qui supporte une aigrette du plus beau rouge. Au reste, les Indiens ne s'occupent guère de la culture des fleurs; ils n'en font aucun usage. A peine la jeune épouse s'orne-t-elle d'une guirlande le jour de ses noces. Si jamais on la voyoit, dans toute autre circonstance, tenir à la main un œillet, on suspecteroit ses mœurs, sa réputation seroit compromise.

Quelques curieux se procurent dans l'Indostan des fleurs de France. Il ne faut pour cela ni de grands efforts, ni beaucoup de dépense. Ils réussissent, à la vérité, à satisfaire les yeux, mais l'odorat n'est flatté par aucun parfum. Le plus bel œillet ne donne pas plus d'odeur que l'herbe des champs.

Observations sur les disettes dans l'Indostan.

Après tout ce que nous avons dit de la fertilité de l'Indostan, pourroit-on croire que ce pays soit exposé fréquemment à des pénuries affreuses? Cependant les querelles journalières des princes ou *nababs*, les spéculations sordides des gouverneurs et des négocians, et l'avarice de plusieurs particuliers, font de la plus riche contrée de la terre, un

» enlève notre petite récolte. » En effet, un essaim de quelques centaines d'hommes étoit répandu dans les champs, la faucille à la main, et ayant des bêtes de somme pour transporter l'herbe. J'entendois déjà les épics se heurter contre les tiges qui tomboient sous le fer homicide de ces voleurs. Je m'avançai fièrement pour empêcher le dégât, décidé à périr, plutôt que de voir mourir de faim tant de personnes qui m'appeloient leur père. J'abordai celui qui me parut être le chef de la bande. Je saisis son cheval par la bride, avec l'intrépidité d'un vieux soldat, et je lui demandai de quel droit, et d'après quelle autorité, il faisoit dévaster mes propriétés ? Il me répondit qu'il faisoit du fourrage par l'ordre du prince. J'insistai, et je l'assurai que j'étois l'ami et l'allié de son souverain. Je finis par le menacer de le faire punir, s'il n'arrêtoit pas sur-le-champ le dommage : il fit sonner la retraite, décampa avec tout son monde, et j'eus le bonheur de conserver le pain de mes enfans.

Dans mes voyages, à cette époque, j'ai rencontré des enfans de huit à neuf ans, éloignés de plus de soixante lieues de leur patrie, qui broutoient l'herbe comme les animaux.

Des mendians épuisés de force mouroient à

mes pieds, en me demandant l'aumône, d'autres s'écartoient des routes, pour expirer plus à leur aise derrière un buisson. Quelques-uns, qui voyoient sur les coteaux voisins des tas de morts, recueilloient un reste de vigueur pour aller les rejoindre, et mourir à côté d'eux.

J'ai dit qu'il y eut cinq millions de personnes qui périrent du fléau de la famine, soit par l'effet de la faim, soit par les dissenteries qui survinrent. Je vais mettre le lecteur à portée de calculer lui-même, et de s'assurer qu'il n'y a pas d'exagération dans ce que j'avance.

Les Anglais de Madras s'avisèrent, après six mois de famine, de désigner une maison où l'on devoit distribuer du riz à tous ceux qui se présenteroient. Observez bien toutes les circonstances. 1°. Cet hôpital étoit situé à Madras, au bord de la mer, et éloigné de deux cents lieues de la dernière peuplade qui souffroit de la faim. Or, des gens mourans ne pouvoient pas se porter à de grandes distances, pour obtenir des soulagemens; 2°. Madras n'est qu'un point comparé à toute l'Inde; 3°. lorsque cet établissement commença, il y avoit déjà six mois que la famine faisoit ses ravages, et les premiers dégâts avoient été les plus grands, parce que la population étant plus

nombreuse, le fléau affectoit plus d'individus; 4°. peu sensibles à l'invitation fraternelle des Anglais, la plupart des Indiens, esclaves du préjugé jusqu'à la mort, préféroient la subir, plutôt que de devoir la vie à des alimens qu'ils croyoient souillés par les mains qui les préparoient; 5°. tous ceux qui profitoient de cette générosité devoient, ce semble, échapper à la mort, puisqu'ils n'avoient pas d'autre maladie que le besoin de manger. Cependant celui qui avoit été chargé par le Gouvernement de Madras de la régie de cette maison de bienfaisance, présenta au conseil souverain l'effrayant catalogue de plus de quarante mille morts pendant une année. Combien ce nombre n'auroit-il pas été plus grand, si on n'eût secouru personne ! On peut en conclure que le nombre des morts partout ailleurs dût être immense, et, en quelque sorte, incalculable.

Ceux des Indiens qui résistèrent aux horreurs de la misère publique, furent les *Parias*, parce qu'ils pouvoient prendre de toute main, sans compromettre la noblesse de leur caste, et qu'il leur est permis de manger des bêtes mortes, des cadavres d'animaux en putréfaction. Voici un trait de leur sensualité, et une

preuve de la bonne chère qu'il faisoient dans ces temps malheureux.

Appelé pour administrer les sacremens à une jeune pariate de quatorze ans, je demandai quelle étoit sa maladie ; c'est, me dit-on, autant qu'on en peut juger, une suite de son intempérance à avoir mangé trop de charogne ; mais le mal arrivé à la fille n'avoit pas rendu ses père et mère plus sages ni plus sobres. Leur maison étoit tapissée en dedans de cette précieuse denrée : un morceau énorme étoit au pot pour faire du bouillon à la malade qui étoit couchée par terre, appuyée sur un quartier de bœuf ou de chameau que les vers se disputoient.

J'ajouterai, pour dédommager mon lecteur de ce que je lui ai fait souffrir, en lui mettant sous les yeux ce funeste tableau, que pendant tout le temps que dura la famine, je n'entendis personne murmurer contre la Providence qui les châtioit d'une manière si rigoureuse, ni même contre la dureté des riches impitoyables, qui avoient pour eux des entrailles de bronze : il leur sembloit naturel que les hommes joignissent leur rigueur au courroux du ciel : ou peut-être croyoient-ils que leur état étoit si propre à exciter la pitié, que

si on ne les soulageoit pas, c'étoit par l'impossibilité de le faire. C'est ainsi qu'une femme que je préparois à la mort, et qui pouvoit l'éloigner encore de vingt-quatre heures, moyennant une aumône de trois sous, n'avoit pas même la pensée de me demander ce modique secours.

O quel horrible spectacle que celui d'un peuple entier livré aux défaillances de la faim ! Quel nom donner à celui dont les entrailles sont fermées alors à la charité, ou du moins à la compassion ?

Puisque ma plume est encore imbibée de la même encre avec laquelle j'ai crayonné tant et de si tristes objets, je l'emploierai à faire le portrait d'un monstre de dureté.

Pendant ces jours de calamité et de deuil, j'allois de temps en temps respirer, sur le bord de la mer, un air pur et frais qui chassât l'air empoisonné, que les miasmes contagieux des maladies, et les exhalaisons des cadavres me forçoient à respirer habituellement. Un soir, en faisant ma promenade journalière, j'arrivai à la porte du magasin d'un riche négociant français. La lettre initiale de son nom, et ce que je dirai de son caractère, sembleroient désigner un bourreau. Cependant c'étoit un homme

homme poli, affable, gai, sur-tout lorsqu'un vaisseau chargé à son profit, arrivoit au port, renfermant dans son sein tout ce qu'il y avoit de plus rare et de plus précieux dans les manufactures de Masulipatam.

J'aperçus cet homme faisant la fonction de concierge chez lui, et dans l'attitude d'un Plutus courbé sur ses trésors. Et quels trésors, grand Dieu! Du riz, denrée dont la privation immoloit tous les jours tant de milliers de personnes! Ce riz, scellé dans des sacs et des tonneaux, attendoit en silence que la famine devenue d'un jour à l'autre plus meurtrière, son indigne possesseur l'échangeât contre un plus grand nombre de piastres et de pagodes. Premier crime à la charge de l'honnête homme dont je parle. J'en soupçonnai de suite un second. J'aperçus à sa porte un tas de riz avarié, et qui ressembloit à de l'amidon échauffé et corrompu. Je craignis qu'il n'eût préparé cette ordure pour faire ses libéralités aux pauvres, et qu'il n'avançât leur mort, en leur faisant manger ce poison. Ma crainte se fortifia lorsque je vis se rassembler autour de ce monceau de fumier des troupes nombreuses de squelettes ambulans qui dévoroient de leurs yeux presqu'éteints un mets si dangereux.

Mais je ne connoissois pas encore toute l'atrocité de ce riche endurci : ce que je regardois comme un criminel effet de l'avarice, eût été pour lui un acte héroïque de bienfaisance qui surpassoit ses forces morales. Ah ! il ne prétendoit pas le donner ce riz : il vouloit faire acheter la mort en le vendant. En effet, une malheureuse femme, entraînée par le besoin d'un aliment quelconque, trompa la vigilance de ce Cerbère ; et se jetant sur ce tas de poussière, elle en prit une poignée qu'elle porta à sa bouche : elle ne l'avoit pas encore avalé, que ce féroce et brutal négociant ne pouvant contenir sa rage, ordonna à son *dobachi* (1) de saisir cette infortunée. Celui-ci la prit, la jeta comme un chien mort par-dessus un mur de quatre pieds de hauteur. Qui peut entendre ce récit, et contenir son indignation ?

Lecteur, n'allez pas croire que l'exemple de cet infâme fût suivi par tous les Français. Je dois cette justice à mes compatriotes, de dire que plusieurs firent paroître beaucoup de générosité pendant que durèrent nos besoins.

---

(1) Le dobachi est le valet de confiance, et trop souvent le complice de l'injustice ou de la turpitude de son maître.

Il en fut un sur-tout dont les Indiens n'oublieront jamais ni la valeur ni les bienfaits. M. de Suffren de Saint-Tropès, commandeur de Malte, chef d'escadre, et vice-amiral des Indes, nous donna de quoi nourrir deux mille personnes par jour pendant assez long-temps. S'il y avoit eu dans l'Inde mille Suffren, on ne se seroit pas aperçu de la famine.

TITRE II.

Des animaux de l'Indostan.

Je préviens que mon intention n'est pas de parler des animaux que nous connoissons en Europe, à moins que quelque différence notable ne m'y engage, soit que cette différence affecte les espèces, ou qu'elle consiste seulement dans le plus ou moins grand nombre des individus.

D'après cela, quoique je me taise sur les chats, les chiens, les ours et les loups; les crapauds, les grenouilles, les fourmis, les araignées, les chauve-souris, les moineaux, il ne faudra pas en conclure qu'ils sont inconnus dans l'Inde, mais seulement qu'ils sont là ce qu'ils sont chez nous.

désert stérile, et établissent la famine au centre de toutes les ressources faites pour l'éloigner.

J'ai été moi-même témoin d'une famine épouvantable que je vais raconter.

Mais afin de mettre mes lecteurs au fait de tous les détails de cette catastrophe affreuse d'une disette qui dura dix-huit mois, et qui atteignit plus de quinze millions d'individus, dont un tiers en fut victime, je leur ferai remarquer que le nabab *Aider-aly-kan*, qui favorisoit la nation française, et qui vouloit la venger de la prise de Pondichéry par les Anglais, en 1778, descendit dans la province ou royaume de Carnatte, appartenant au nabab *Mahamet-aly-kan*, l'allié de ces derniers, avec une armée de cent mille combattans, mais dans laquelle il y avoit au moins quatre cent mille ames. Ce guerrier fit mettre le feu partout sur sa route; tous les magasins d'approvisionnemens publics ou particuliers furent pris ou brûlés; les champs en rapport furent fauchés pour servir de fourrage à son immense cavalerie; les bestiaux furent volés; les habitans des villes et des villages qui purent échapper au fer de l'ennemi, se sauvèrent dans les plus épaisses forêts, et n'eurent plus d'autre ressource, pour vivre, que les herbes des bois, et

les feuilles des arbres. Cette ressource même manqua bientôt. Toutes les herbes furent dévorées indistinctement, les bonnes et les mauvaises ; et on regarda comme un prodige qu'aucun ne périt empoisonné.

Quelques Chrétiens avoient défriché quelques arpens de terre dans les bois de *Gingi*, où ils s'étoient retirés, et le *chollam* qu'ils avoient semé leur promettoit une récolte abondante, lorsqu'il leur arriva l'aventure suivante, dans laquelle je fis personnage malgré moi.

Un jour donc que chacun de mon petit peuple étoit retiré dans sa cabane, et que j'étois dans la mienne, (1) j'entendis des cris perçans et lamentables; j'avançai la tête pour en savoir la cause. Un de ces infortunés me dit en pleurant : « Mon père, nous sommes perdus! » voilà un détachement de fourrageurs qui

(1) Les Chrétiens de la forêt de Gingi, m'avoient invité à aller les voir. Je me rendis à leur invitation, et je trouvai une église bâtie en feuillages, et à trois nefs. On m'avoit aussi construit une chambre à côté et avec de semblables matériaux. Une planche fort épaisse devoit me servir de lit : il n'y avoit aucun autre ameublement. Je demeurai dix jours parmi ces braves gens, et j'eus lieu de m'applaudir de cette complaisance.

» enlève notre petite récolte. » En effet, un essaim de quelques centaines d'hommes étoit répandu dans les champs, la faucille à la main, et ayant des bêtes de somme pour transporter l'herbe. J'entendois déjà les épics se heurter contre les tiges qui tomboient sous le fer homicide de ces voleurs. Je m'avançai fièrement pour empêcher le dégât, décidé à périr, plutôt que de voir mourir de faim tant de personnes qui m'appeloient leur père. J'abordai celui qui me parut être le chef de la bande. Je saisis son cheval par la bride, avec l'intrépidité d'un vieux soldat, et je lui demandai de quel droit, et d'après quelle autorité, il faisoit dévaster mes propriétés ? Il me répondit qu'il faisoit du fourrage par l'ordre du prince. J'insistai, et je l'assurai que j'étois l'ami et l'allié de son souverain. Je finis par le menacer de le faire punir, s'il n'arrêtoit pas sur-le-champ le dommage : il fit sonner la retraite, décampa avec tout son monde, et j'eus le bonheur de conserver le pain de mes enfans.

Dans mes voyages, à cette époque, j'ai rencontré des enfans de huit à neuf ans, éloignés de plus de soixante lieues de leur patrie, qui broutoient l'herbe comme les animaux.

Des mendians épuisés de force mouroient à

mes pieds, en me demandant l'aumône, d'autres s'écartoient des routes, pour expirer plus à leur aise derrière un buisson. Quelques-uns, qui voyoient sur les coteaux voisins des tas de morts, recueilloient un reste de vigueur pour aller les rejoindre, et mourir à côté d'eux.

J'ai dit qu'il y eut cinq millions de personnes qui périrent du fléau de la famine, soit par l'effet de la faim, soit par les dissenteries qui survinrent. Je vais mettre le lecteur à portée de calculer lui-même, et de s'assurer qu'il n'y a pas d'exagération dans ce que j'avance.

Les Anglais de Madras s'avisèrent, après six mois de famine, de désigner une maison où l'on devoit distribuer du riz à tous ceux qui se présenteroient. Observez bien toutes les circonstances. 1°. Cet hôpital étoit situé à Madras, au bord de la mer, et éloigné de deux cents lieues de la dernière peuplade qui souffroit de la faim. Or, des gens mourans ne pouvoient pas se porter à de grandes distances, pour obtenir des soulagemens; 2°. Madras n'est qu'un point comparé à toute l'Inde; 3°. lorsque cet établissement commença, il y avoit déjà six mois que la famine faisoit ses ravages, et les premiers dégâts avoient été les plus grands, parce que la population étant plus

ramassés, les cornes mieux placées et plus courtes, la tête plus carrée. Ils sont très-familiers : on les accoutume à manger dans la main comme des oisons, à se rouler par terre, à se laisser prendre la langue jusqu'à la racine : on s'en sert pour monture, et on les dirige par le moyen d'une corde qui est passée dans la narine, laquelle étant une partie fort sensible, oblige l'animal à obéir au plus léger mouvement qu'on lui imprime. Cette monture est la plus douce possible : je n'y connois qu'un seul inconvénient, c'est que ce nouveau Bucéphale caresse quelquefois les jambes du cavalier avec ses cornes, ou avec son museau rempli d'une écume gluante et difficile à détacher. On pourroit remédier à ceci, en se revêtant d'un pantalon d'écurie, qui se saliroit sans conséquence. Le bizot fait douze lieues de France dans sa journée, et il a cet avantage, que son pas est plus assuré que celui du cheval (1).

(1) On peut faire faire à un bœuf de cette espèce, douze lieues de France par jour, dans un voyage de cent, ou même deux cents lieues, sans qu'il paroisse fatigué, quoiqu'on le charge d'un poids équivalent au moins à six boisseaux de froment.

Nos bœufs communs sont la dernière espèce de ceux des Indiens; ils ne sont presqu'employés qu'à porter des provisions ou des effets; ils parcourent de suite cent ou deux cents lieues de pays, mais lentement, comme les nôtres; ils ne font alors qu'une course par jour, de trois ou quatre lieues au plus. Dès qu'ils sont arrivés au terme de la journée, on leur ôte la charge, et on les lâche sur les montagnes ou dans la plaine jusqu'au lendemain. Les conducteurs ou bouviers savent les lieux où il y a quelques pâturages; ils disposent, d'après cette connoissance, leur route par étapes, sans trop s'inquiéter du temps qu'il leur faudra pour achever le voyage.

Ce quadrupède est prodigieusement commun, la preuve en est dans son peu de valeur. On a un bœuf de choix pour douze francs de notre monnaie. Aussi, n'est-il pas rare d'en rencontrer des convois de quatre-vingts et cent mille, chargés de provisions pour les armées. On peut dire cependant que ces convois si nombreux, ne sont que le superflu du pays d'où ils partent, parce qu'enfin on n'envoie pas ceux dont on a besoin pour les ouvrages domestiques et journaliers. (1)

(1) Ces convois immenses envoyés si loin, ne

Il y a dans le nord-ouest de l'Indostan une petite espèce de bœufs de la grosseur des veaux d'un mois. Ceux-ci sembleroient d'abord destinés uniquement à contenter la curiosité ; cependant, ils travaillent en proportion de leurs forces. Un de ces petits animaux porte quelquefois tout le ménage d'un indigent, avec ses enfans et sa femme.

Le bufle. Un autre quadrupède duquel on tire un très-grand avantage, c'est le bufle. Celui-ci a le corps plus gros et plus allongé que le bœuf ; il est laid et dégoûtant ; ses cornes sont longues et disposées d'une manière bizarre : la peau est d'un gris sale, et tannée. La tête allongée se termine par un museau camard ; mais cet animal est patient, sobre, laborieux, et fortement constitué. La femelle donne un lait abondant, gras, et bien plus savoureux que celui de la vache ordinaire. Le bufle rend tous les services qu'on peut exiger d'une bête de somme, et néanmoins on n'en fait pas grand cas, parce qu'il n'a point d'agrément ni de représentation.

---

doivent jamais retourner dans le pays qui les a vu naître. La plus grande partie périt en route, et le reste est vendu dans les armées, pour remplacer ceux qui y périssent chaque jour.

Cette injustice, comme on sait, est de tous les pays.

Le mouton est dans l'Inde, ce qu'il est dans nos climats, bon, simple, et fait de la même manière que le nôtre. Si j'en parle ici, c'est parce que les habitans ont le talent de le coiffer de façon à ne pas le reconnoître; ils lui donnent autant de cornes qu'il leur plaît, et les disposent à volonté : ils en font un cerf, un bufle ou un bélier de Barbarie, selon leur caprice. Voici le procédé qu'ils emploient : ils frottent les cornes de l'animal avec une terre rouge et grasse; ils les enveloppent d'une toile pendant un jour ou deux. Après ce temps, ils détachent les cornes sans aucun effort; puis, ils fendent le nerf intérieur en autant de parties qu'ils desirent que la bête ait de cornes à l'avenir, et leur donnent la direction demandée. Cela fait, ils enduisent chacune de ces parties nerveuses ou cartilagineuses du même sédiment dont nous venons de parler; ils les enveloppent séparément de bandelettes qu'ils serrent étroitement, et qu'ils assujettissent dans toute la longueur avec de la filasse; enfin, ils ajoutent une autre couverture composée de fiente de vache, pour empêcher les plus légères impressions de l'air atmosphérique qui feroient

Le mouton.

périr l'animal. Peu de temps après, le nouveau bois se forme, les ligamens tombent ou périssent ; et à supposer que le mouton ait pu résister à la douleur de l'opération qu'on lui a faite, et à ses suites, il se montre sous une forme tout-à-fait étrangère à ceux de son espèce.

Il y a aussi dans l'Inde une chèvre sans corne, ou un mouton sans laine, dont la chair est bonne et délicate ; c'est le bouilli des Européens, faute de viande de bœuf : ils l'appellent vulgairement *chien-marron*, sans que je sache pourquoi ils l'ont nommé ainsi ; car le chien-marron est un chien sauvage, chien et renard, tout à-la-fois ; il est connu par ses hurlemens nocturnes qui sont effrayans. En certains endroits, ces animaux se rassemblent en si grand nombre, que le bruit qu'ils font pendant la nuit empêcheroit d'entendre celui de la foudre. Pendant le jour, ils reposent en silence dans des tannières qu'ils creusent très-avant dans les terres légères et sablonneuses.

Le chien marron.

Le cheval. L'Indostan est rempli de chevaux, comme nous le verrons dans la suite, lorsque nous passerons en revue les escadrons nombreux de la cavalerie du pays.

La race la plus estimée de ces animaux, est

celle qu'on nomme *maratte*. Ils sont vifs, courageux, et néanmoins assez faciles à dresser; mais ils exigent des soins assidus et minutieux: leurs jambes s'engourdissent et enflent assez souvent, si on n'entretient pas les écuries sèches et saines. Le tempérament de ces chevaux est délicat : chaque mois, à-peu-près, il faut les purger, tantôt pour les rafraîchir, tantôt par des cordiaux et des échauffans. Ils maigrissent aisément. Aussi, afin de les conserver dans l'embonpoint convenable, et pour que leur poil soit doux au toucher, et éclatant, on mêle du beurre avec le grain qu'on leur donne à manger. Quelquefois même, on les force à se nourrir de viande de pourceau, coupée fort menu. On les monte jeunes, et ils sont réputés vieux à l'âge de dix ans. (1)

L'éléphant.

Cet énorme quadrupède a plus de réputation, qu'on n'en retire de service réel. Une masse informe, une peau tannée, une tête armée de très-larges oreilles, et de très-petits yeux, la queue d'un rat, voilà l'esquisse du

(1) J'ai monté un cheval maratte de l'âge de deux ans et demi; et quoique je pesois autant que deux hommes ordinaires, je parcourois dix mille à l'heure avec cette monture.

physique de l'éléphant. Paresse, fureur et gourmandise, c'est ce qui constitue le fond de ses qualités morales. Il est fort, dit-on; il porte une tour entière sur son dos : oui, mais une tour aussi légère que si elle étoit faite de carton, et dans laquelle sont renfermés deux ou trois hommes seulement. Or, l'avantage de voyager dans cette tour, compense-t-il la dépense qu'occasionne cet irrassasiable animal? Vingt livres de riz pour son déjeûner avec une couple de bouteilles d'eau-de-vie ou d'*arak;* la charge de quatre bœufs d'herbe pour son dîner, et autant sans doute pour la nuit : telle est sa ration ordinaire. On estime sa dépense à dix écus par jour.

Au reste, on ne peut pas nier que l'éléphant ne fût capable de rendre des services importans à une armée qui auroit à parcourir des contrées difficiles : il traîneroit le canon et les trains d'artillerie; il serviroit de muraille au bord des précipices, et de retranchement dans un camp. On lui doit cette justice d'avouer qu'il est spirituel et très-adroit. Sa trompe lui sert de nez, de main, de doigt, de fronde, de pompe et d'entonnoir. Il la remplit d'eau, qu'il porte gravement, sans en perdre une seule goutte. Il saisit le plus petit objet, une

pièce de douze sous par terre, par exemple, et la présente à son cornard ; il enlève les pavés, arrache les palissades ; il assène un coup d'autant plus terrible que son lévier est plus long, et qu'il s'applique sur le corps qu'il frappe comme un jonc. Cette trompe merveilleuse peut aussi lancer au loin des masses considérables.

Si on est dans les bonnes graces d'un éléphant, on trouvera du plaisir à s'amuser avec lui ; il badine comme un enfant. Il ménage tellement ses moyens qu'il laisse croire à celui avec lequel il joue, qu'il est le plus fort et le plus adroit des deux ; ce qui annonce de la délicatesse dans le caractère. Il est aussi naturellement reconnoissant, et vindicatif à l'excès.

On raconte plusieurs traits de cet animal. Je me contenterai d'en rapporter quelques-uns des plus authentiques.

Un éléphant, domicilié à Pondichéry, alloit tous les jours à la rivière, passant par les mêmes rues, et notamment devant la boutique d'un tailleur : celui-ci montra un jour à l'animal une *gouilliave* qu'il avoit à la main. L'éléphant présenta sa trompe, reçut la pomme, la mangea, et la trouva bonne apparemment ; car, dès

le lendemain, il retourna, sans être invité, et fut aussi bien accueilli. Le tailleur continua ainsi ses générosités, et en fit habitude. Lorsqu'il jugea que son favori n'oublieroit plus ses bienfaits, il prit avec lui le ton du badinage et d'une confiante familiarité. Il se permit d'insulter à sa bonne foi. Au lieu d'une *gouïlliave*, que l'éléphant attendoit un jour, il reçut une piqûre d'aiguille : (observez que le muscle de la trompe est d'une sensibilité inexprimable, au point qu'une mouche qui s'y introduit, donne les convulsions et la mort à l'animal, s'il ne peut pas la forcer à sortir.) L'éléphant retira sa trompe, cacha son chagrin, et continua sa route. Après avoir bu autant qu'il le jugea nécessaire, il remplit sa trompe d'eau, et au retour, il la présenta de nouveau au tailleur, qui ne soupçonnant aucun artifice, se mit en devoir de recommencer son badinage. La bête le guettoit; dès qu'elle aperçut l'aiguille, elle lança avec force toute l'eau qu'elle avoit dans son réservoir, et inonda le tailleur, ses étoffes et sa boutique.

Un second trait d'une reconnoissance bien marquée, fera pendant au premier.

Un soldat de la garnison de Pondichéry, donnoit tous les jours, quelque chose à manger

à

à cet animal. S'étant enivré dans la suite, et ayant manqué à l'appel, il vit venir à lui la garde chargée de le mener en prison. Il n'étoit pas assez ivre, pour ignorer ce qu'on vouloit faire de lui. Se trouvant par hasard auprès de son éléphant, il se jette par terre à ses pieds, comme pour lui confier sa défense : l'animal le reconnoît, le place entre ses jambes, et défie la patrouille de forcer cet asile. On le respecta en effet, et l'ivrogne passa la nuit sous le ventre de son protecteur.

J'ai oublié de dire que l'éléphant marche comme l'homme, c'est-à-dire, qu'il avance en même temps les deux jambes du même côté, pendant que son corps se repose sur les deux autres : cela lui donne une allure toute particulière, et rend sa marche plus douce, plus uniforme, et je crois plus célère, quoiqu'il n'y paroisse pas; car j'ai observé que son pas est aussi vîte que le grand trot du cheval.

Le tigre royal est véritablement indigène. Toutes les forêts de l'Inde en sont infestées, et ce sont les gardes-côtes du Gange. Les vaisseaux qui montent ou qui descendent ce fleuve ont beaucoup de dangers à courir de leur part. On prétend que les matelots qui sont dans les chaloupes à côté des vaisseaux, ont des haches Le tigre.

toujours prêtes, et qu'au moment que le tigre présente son énorme patte sur le bord de l'embarcation, ils la lui coupent, et le forcent à lâcher prise. On assure aussi, que quelque nombreux que soient les matelots, s'il y a parmi eux un seul noir, il est préféré à tous les autres par l'animal sanguivore ; apparemment que l'odorat du tigre est flatté de l'odeur forte qui s'exhale par les pores de la peau des Indiens. Quoi qu'il en soit, ce sont eux qui sont les plus exposés à devenir sa proie.

Ce seroit une erreur de juger d'un tigre royal de l'Inde, d'après ces chats tigrés de nos ménageries; ils peuvent avoir, à la vérité, les inclinations sanguinaires de celui dont nous parlons, mais ils n'ont pas les mêmes moyens d'assouvir leur cruauté, et d'en imposer à leurs victimes. Qu'on se représente un animal de la grosseur d'un petit bœuf, ayant une tête quarrée, d'une grandeur au-dessus de la proportion, deux yeux ronds très-gros, rougeâtres, et couverts d'une forêt de poils; une gueule haletante, très-fendue, du fond de laquelle sort une langue d'une couleur de sang corrompu, et dont l'extrémité remonte jusqu'aux yeux, en se pliant circulairement, des membres forts et nerveux, des ongles recourbés, durs et aigus, voilà le tigre.

Il est si effrayant, qu'on assure que le cheval tremble de tout son corps à son aspect, qu'il s'abat, et lui abandonne son sort.

J'ai ouï raconter à un particulier qui avoit habité pendant plusieurs années la ville de *Chandernagor*, qu'on avoit vu dans cette contrée, un tigre long de vingt-trois pieds, depuis le sommet de la tête jusqu'à l'extrémité de la queue. Son histoire est assez intéressante pour avoir ici sa place.

Ce tigre étoit, depuis assez long-temps, accoutumé au carnage. Les maris pleuroient des épouses qu'il leur avoit ravi, et des mères infortunées l'accusoient d'avoir égorgé leurs enfans. Peu susceptible de compasion, il méprisoit les larmes qu'il faisoit répandre ; enfin, il commit tant de meurtres, qu'on convoqua contre lui le ban et l'arrière-ban. M. Chevalier, gouverneur de Chandernagor, ordonna à un détachement, commandé par un vieux sergent, d'aller à la découverte du monstre, et d'en délivrer le pays. La troupe après avoir erré long-temps à l'aventure, aperçut le tigre étendu à l'ombre, et paroissant dormir d'un profond sommeil. Le commandant fit faire halte, et disposa ses soldats de manière à ne pas perdre un coup de fusil. On fit une décharge géné-

rale : l'animal demeura immobile, et on ne douta pas qu'il ne fût mort. On s'approcha pour considérer de plus près cet énorme gibier. Le sergent plus téméraire approcha de trop près. Le tigre le voyant à portée de sa griffe, la lève promptement, l'enfonce dans le crâne de ce malheureux, lui rabat sur le menton toute la peau du visage, emportant ses yeux, son nez, ses lèvres, et tout ce qu'il rencontre : sa griffe retombe ensuite, et il meurt (1).

Les Indiens assurent qu'il y a un moyen de se défaire d'un tigre, pourvu qu'on ne le rencontre pas ailleurs que dans une forêt : condition qui empêche d'être tout-à-fait tranquille ; car rarement les tigres conviennent d'un rendez-vous. Mais revenons à nos Indiens industrieux ; ils disent donc que lorsqu'on est assailli par cet animal, il faut courir vers le plus gros arbre qu'il y ait, de manière que le tigre ne puisse pas embrasser l'homme et

(1) J'ai ouï dire que ce sergent avoit été fort mal récompensé. Après qu'on eut guéri ses plaies, on l'éconduisit de la colonie, en lui donnant la somme modique de cinquante roupies, équivalente à 125 l. tournois.

l'arbre tout à-la-fois : il faut, en outre, porter à la main deux petits bâtons, ou deux morceaux de bois, quelle qu'en soit la forme. Armé de cette précaution, on tourne autour de l'arbre, dans le sens opposé à l'animal qu'on veut éviter. Celui-ci, ennuyé de jouer aux barres, fait ses efforts pour attraper sa proie par derrière l'arbre, comme font les chats : on profite de cet instant, en présentant un morceau de bois à chacune de ses griffes ; il le saisit, et ne le lâche plus. Alors on peut sans crainte l'approcher, et lui enfoncer un poignard dans le ventre.

Je ne sais si tout ce calcul est juste et sans erreur ; mais je ne conseille à personne de le vérifier.

Tout le monde connoît une autre ressource dont j'ai fait usage en plusieurs occasions, pour se mettre à l'abri de la férocité du tigre. Lorsqu'on est obligé de passer la nuit dans quelque forêt soupçonnée d'en recéler quelques-uns, c'est de couper du bois, de faire un grand cercle de feu autour de soi : ce rempart est respecté des bêtes féroces et des reptiles si communs et si dangereux dans l'Indostan.

Le tigre a, dit-on, un ennemi redoutable ;

c'est un petit furet qui se glisse dans son corps par le fondement, et lui ronge les entrailles, sans qu'il puisse s'en défendre : aussi l'évite-t-il avec horreur ; et on peut croire qu'on ne rencontrera pas de tigres dans les lieux où on découvre un seul de ces furets.

Les Indiens ne font point la chasse du tigre par profession, comme les Suisses font celle du chamois. Il y auroit trop de danger, et trop peu de profit. Cependant il y a des chasseurs qui poursuivent le grand gibier, et qui sont obligés quelquefois à tirer sur celui-ci. Il arriva de mon temps un événement de chasse fort extraordinaire, chez un prince dont le petit pays est situé au levant des montagnes des Gattes entre les villes d'*Arcatte* et de *Madras*.

Un particulier avoit élevé un plancher de verdure au-dessus d'une mare où les bêtes fauves alloient se désaltérer. Caché dans la broussaille, il tiroit à coup sûr, et sans être découvert. Un jour il mena son fils, âgé de douze ans à son affût. A peine furent-ils arrivés, qu'on vint avertir le père qu'une affaire importante demandoit qu'il retournât chez lui : il descend de son plancher, après avoir averti son fils de ne pas faire de bruit, et de

laisser boire les animaux qui pourroient venir à la mare. L'enfant promit l'obéissance ; mais à peine son père étoit parti, qu'il ne tint pas contre la tentation de tirer sur un tigre qui survint : il l'étend par terre sur les bords de l'abreuvoir. Le jeune chasseur triomphe ; il s'enhardit, et tue successivement quelques autres bêtes. Son père revient ; il est effrayé à la vue des cadavres ; il appelle son fils au moment où il mettoit en joue un nouveau monstre qui s'échappa au bruit.

On doit conclure de ce fait, qu'il y a plusieurs sortes de bêtes fauves dans les forêts de l'Inde : je n'ai fait mention que du tigre, parce qu'il est le plus redoutable, et que son espèce est originaire du pays. D'ailleurs, je n'ai pas été dans le cas d'en voir d'autres, si ce n'est que dans un de mes voyages, j'aperçus au clair de la lune, et tout près de moi, un ours d'assez bonne taille : il parut tout étonné ; mais je l'étois bien davantage de me trouver seul, et pendant la nuit en aussi mauvaise compagnie. Nous nous regardâmes long-temps sans changer de position ; mais enfin je lui cédai la place et rebroussai chemin pour attendre plus tranquillement le jour dans une ville peu éloignée de là.

Le singe. Le singe est badin et spirituel dans l'Inde comme partout ailleurs : quelque multipliés que soient ces animaux, on ne les voit pas de mauvais œil, puisqu'on leur élève des temples, et qu'ils partagent avec d'autres divinités l'adoration des Indiens.

Les bois en sont peuplés, au point qu'ils sont épais comme les branches d'arbres : ils ont tous la même figure, quoique de taille différente ; les plus grands sont comme des renards ; leur corps est très-velu, et le poil noir. Leur agilité est incroyable ; ils sautent d'un arbre à un autre assez éloigné, avec la vîtesse et l'impétuosité de la foudre. Quoiqu'ils soient peu accoutumés à voir des figures humaines, ils n'en paroissent pas effrayés ; aussi dès qu'on a étalé son dîner sur le gazon au pied d'un *aley-maram*, des singes s'approchent en posture de mendians, tandis que leurs confrères viennent furtivement par derrière, pour dérober ce qu'on ne juge pas à propos de leur donner.

Il est assez curieux de les suivre dans leurs opérations. On en voit qui se divertissent à la course ; d'autres, assis en demi-cercle, au-devant d'un tronc d'arbre, et en face d'un chef qu'ils semblent considérer avec un respect ridicule-

ment timide et sérieux, paroissent des conseillers d'état occupés à discuter quelque point important de politique. Ceux-ci folâtrent avec leurs petits, et les amusent. A côté du mari est l'épouse, tenant dans ses bras son enfant qu'elle allaite, qu'elle regarde avec un air de complaisance, qu'elle serre avec tendresse sur son sein, ou qu'elle flatte, en lui passant doucement la main sur la tête. Ailleurs, on en découvre qui disposent des logemens, ou qui habitent un appartement appuyé sur trois ou quatre branches, qui vaquent aux soins du ménage, se couchent ou couchent leur famille.

Il arrive quelquefois qu'une femelle descend pour faire une promenade à la fraîcheur, accompagnée de son nourrisson; si elle aperçoit alors un fusil, ou quelqu'autre arme qu'elle juge dangereuse, à l'instant même elle donne le signe de l'inquiétude et de la crainte: le petit court à sa mère, s'attache, et se cramponne contre elle des quatre pattes; et celle-ci grimpe au logis pour mettre en sûreté le dépôt précieux que la nature lui confia.

Le rat palmiste. Le rat palmiste est un petit écureuil d'une très-belle peau tigrée, d'un brun fauve, ou gris foncé. Il devient extrêmement familier, et sert aux amusemens des enfans. On prétend

que sa chair est aussi bonne que celle du lièvre; cependant les Indiens lui préfèrent le rat commun, ou de grenier, qui est d'une taille monstrueuse, et qu'ils mangent avec autant de plaisir que le cochon de lait. (1)

---

(1) Le trait suivant peut donner l'idée de la force et de l'activité des rats dont je parle. J'ordonnai un jour à un de mes serviteurs de tendre un piége à un rat qui désoloit mon magasin de riz, et de m'avertir aussitôt qu'il seroit pris. Il le fit, et je m'empressai d'aller découvrir le piége. Le rat n'y étoit plus. Quelques minutes lui avoient suffi pour faire un trou d'une immense profondeur, et s'échapper par-dessous les fondemens de la maison.

CHAPITRE II.

Des Reptiles de l'Indostan.

Ce beau pays est infesté de reptiles dégoûtans et dangereux. Je ne parlerai pas des caïmans ou crocodilles qui habitent ses fleuves. Enfermés dans le sein des eaux, il est rare qu'ils en sortent, et qu'ils se laissent voir aux passans. On introduit de ces amphibies dans les fossés de quelques places d'armes, comme à *Veylour*. Les Anglais comptent plus sur la féroce vigilance de ce reptile, que sur la multitude des chevaux de frise dont ils hérissent ailleurs leurs remparts. (1)

Un de ces reptiles le plus dangereux qu'il y ait au monde, et qui est très-commun dans Pampou kappel.

(1) Les Chinois vont à la chasse des crocodilles de la manière suivante : ils se placent sur le dos de l'animal, et lui serrent le corps avec une corde ; puis lorsque le reptile les a conduit près du bord de l'eau, ils sautent avec adresse, et traînent le monstre derrière eux.

ce pays; c'est un serpent appelé *kappel* ou vaisseau, sans que je puisse découvrir pourquoi on lui a donné ce nom. Il a communément six ou sept pieds de longueur; mais il y en a de beaucoup plus grands, et d'une grosseur proportionnée, qui avalent un chat tout entier, et pourroient engloutir un enfant.

Le pambou kappel.

Le *pambou kappel* se loge dans les haies, dans le creux des rochers, dans les vieilles murailles, et jusque dans l'intérieur des maisons. J'en ai vu un suspendu sur ma tête, et tenant depuis le toit de ma chambre jusqu'à la hauteur du livre que j'avois dans les mains. J'en ai trouvé un autre étendu sur mon lit, et disposé à y passer la nuit avec moi, si j'eusse été d'humeur à souffrir un semblable voisin. On en trouve à la poignée de sa porte, dans les lieux d'aisance, dans les cuisines, et partout ailleurs. Le respect que les Indiens ont pour lui l'autorise à prendre toutes ces familiarités; il est bien assuré qu'on ne témoignera pas qu'on le trouve mauvais. Sa couleur est d'un gris noirâtre; il est blanc sous le ventre : il se traîne avec tant de vîtesse qu'on ne peut l'éviter qu'en courant. Lorsqu'il est déterminé à la vengeance, sa colère se manifeste par l'attitude de son corps; après avoir poussé un sifflement

aigu et terrible, il se dresse, appuyé sur sa queue; il lance des regards pleins de feu, il laisse voir son dard, et déploie de chaque côté de la tête, auprès des oreilles, un muscle ou cartilage de la même couleur que le corps, de manière que sa tête paroît au centre d'un petit éventail; c'est peut-être parce que sa figure ressemble alors à une voile appuyée sur son mât, qu'on l'a appelé le serpent vaisseau. Quoi qu'il en soit, tels sont les signes certains de sa colère. Malheur à celui qu'il peut atteindre: alors il fera circuler la mort dans ses veines, sa victime éprouvera des convulsions horribles, jusqu'au moment qu'elle sera privée de la vie. (1)

Aussi les Indiens, qui ne sont pas dévots à ce dieu serpent, portent habituellement sur eux le *vetchamaronndou*, ou remède contre le venin. S'ils l'appliquent aussitôt après la morsure, et avant d'éprouver les convulsions, ils échappent à la mort, moyennant un régime sévère pendant quarante jours, qui consiste principalement à s'abstenir de tout aliment grais-

(1) Celui qui est piqué par ce serpent, n'éprouve d'agonie que pendant une demi-heure. Ses convulsions se terminent aussitôt après par la mort.

danoise, à trente lieues au midi de Pondichéry, étoit effrayée d'un voyage qu'elle devoit faire à Madras, parce que les chemins étoient remplis par des détachemens nombreux de soldats insolens, et mal disciplinés. Un de ses voisins la rassura, en lui promettant de voyager avec elle. Au jour convenu, ils se mettent en route, l'homme, et cette femme chargée de son enfant qu'elle nourrissoit. Ils approchoient déjà du terme de leur voyage, lorsque l'homme feignit d'avoir besoin d'aller terminer une affaire dans une aldée voisine de la *chauderie* où la femme préparoit le dîner pour elle et ce dangereux compagnon. Il part, et revient quelques heures après, portant sur son épaule un hoyau dont il avoit fait l'emplette. Après le dîner, les voyageurs continuèrent leur route. Celui qui conduisoit la petite famille s'arrête tout-à-coup en feignant de craindre la rencontre des bandits de l'armée, il engage la femme à prendre le chemin à travers la forêt, pour être plus à l'abri des pillards. Cette infortunée le suit jusqu'à ce qu'elle arrive dans une petite plaine par laquelle il avoit déjà passé avant, et où il avoit creusé une fosse : elle frissonne à cette vue, mais il n'y avoit aucun moyen de se défendre; il lui arracha son enfant, et la conduisit

au

au tombeau qu'il lui avoit préparé; il lui ôta ses bijoux, prit son argent, et la traîna dans la fosse. Après l'avoir placée assise, il foula la terre autour d'elle, en ne laissant que la tête au niveau du terrain; il saisit ensuite son hoyau pour la lui couper; mais craignant de manquer son coup, ou plutôt, par un effet de la Providence divine, il préféra de l'assommer avec une pierre énorme que ses yeux avoient aperçue. Il s'élance pour enlever cette pierre, et au moment même, un reptile le pique, et il tombe mort sur la place.

La fin de cette histoire est étrangère à mon sujet; mais je laisserois le lecteur dans une inquiétude cruelle, si je n'achevois pas ma narration. Qu'est devenue cette femme, me demande-t-on? Vous allez le savoir : l'enfant placé sur un gazon, crioit de toutes ses forces. La forêt touchoit au grand chemin : des voyageurs accoururent au bruit; ils trouvèrent l'enfant, ils virent un cadavre, puis une tête plantée sur une fosse; ils ôtèrent la terre, et rendirent la mère à son nourrisson; c'est d'elle qu'ils apprirent toutes les circonstances de cet événement.

CHAPITRE III.

Des Insectes.

Les mouches. Les insectes, et sur-tout les mouches, sont un fléau redoutable dans l'Indostan : il y a des temps et des lieux où on ne peut prendre sa nourriture que la nuit, à moins qu'un valet, armé de chasse-mouche, ne balaye continuellement les plats, les verres, le visage et les mains de ceux qui sont à table; autrement ils avaleroient les mouches par douzaine, et ne pourroient retenir dans l'estomac aucun aliment, parce que ces insectes sont vomiques.

Les fourmis. Les fourmis sont au moins aussi incommodes que les mouches; et quelque précaution qu'on prenne, il est presqu'impossible de s'en garantir. Obligé, dans les voyages, de coucher dans les champs ou au bord des chemins, on est assuré d'établir son lit sur quelque fourmillière. Les insectes sentent bientôt que le toit de leur souterrain est échauffé par le contact d'un corps vivant : toujours aux

aguets, ils percent la surface de la terre, et inondent, par leur prodigieuse multitude, le malheureux qui avoit déjà commencé à dormir. Il s'éveille, agité, se secoue, change de place ; et un quart d'heure après, il se trouve dans le même embarras. L'espèce de ces insectes la plus commune et la plus incommode, ce sont les petites fourmis d'un rouge clair : leur piqûre est très-pungente, et échauffe considérablement le sang. Les habitans de Pondichéry s'en garantissent la nuit, en plaçant leur lit sur quatre petites auges de pierre remplies d'eau ; mais cette précaution n'est pas toujours suffisante, comme j'aurai occasion de le remarquer. Cependant les trois insectes qu'on redoute davantage, sont les moustiques, les karias et le scorpion.

Les moustiques.

La moustique est une mouche presqu'imperceptible à l'œil, dont le vol est rapide, bruyant et pénible à l'oreille. Sa piqûre est douloureuse, et si fréquente, que deux moustiques suffisent pour couvrir le corps de pustules et de rougeurs, qui excitent les plus violentes démangeaisons. Au reste, il seroit possible de n'en être point incommodé pendant la nuit, lorsqu'on repose dans un appartement clos : il suffiroit de fermer les fenêtres avant

le coucher du soleil, et de n'introduire jamais de lumière que lorsqu'elles seroient fermées. Les moustiques n'ont pas plutôt aperçu une lampe qu'elles volent vers elle, comme font les papillons; mais elles ne se passionnent pas comme ceux-ci pour la clarté. La lumière leur sert pour apercevoir le corps qu'elles se proposent de sucer. A peine entrées dans une chambre, elles ne sont plus occupées que des mains, de la poitrine, ou du visage des gens de la maison. Rien n'est capable de les distraire de ces objets.

Lorsqu'un pareil malheur est arrivé, et qu'on n'a pas renoncé au projet de prendre du repos, je conseille de porter la lumière dans une chambre voisine de celle où l'on doit coucher, afin d'y rassembler toutes les moustiques. On éteindra alors la chandelle, et on gagnera son lit à tâtons et dans les ténèbres: on pourra par ce moyen échapper à la voracité de cet insecte.

Les karis. Le *karia* dont j'ai déjà parlé est blanc comme la neige, conformé comme une fourmi ordinaire, quoique plus arrondi. Il établit sa demeure dans les fondemens des maisons, et commence à se montrer un peu au-dessus du plancher ou du parquet: son logement res-

semble à un tuyau de terre séché au soleil; le dedans est construit en spirale et du plus beau poli. Comme cet insecte ne forme ses tuyaux que comme un échafaudage pour arriver au sommet de la maison, et qu'il ne dégrade pas ce qui est intermédiaire, ou se contente d'abattre à mesure qu'il élève, afin de l'avoir sans cesse sous les yeux. Mais si on lui laisse le temps d'arriver au toit, tout le chaume lui appartiendra bientôt, sans qu'on puisse même partager avec lui. Aussi pour faire avorter les projets funestes des *karias*, les Indiens appuient la charpente de leurs maisons sur des pieux plantés en terre, qui font corps avec les murailles, et dont le sommet s'élève de quatre, cinq ou six pouces au-dessus de la maçonnerie. Dès que l'ouvrage des *karias* atteint cette portion du bois qui est à découvert, l'Indien renverse son ouvrage, et l'insecte est obligé de recommencer, jusqu'à ce qu'enfin il se décourage de l'inutilité de ses efforts, et va chercher ailleurs un édifice qui ne soit pas si bien gardé.

Après que le *karia* a employé sa jeunesse à faire jurer les propriétaires des maisons, il lui prend envie de jouer un autre rôle ; il devient oiseau de nuit. Mais j'ai déjà dit qu'il

ne gagne rien à cette nouvelle métamorphose : on rioit autrefois des étourderies de son jeune âge, au lieu que dès qu'il est devenu oiseau, on lui tend des piéges, et on le sert sur les tables.

Le scorpion.

Le plus malfaisant des insectes de l'Inde, c'est le scorpion. Il ressemble assez à une petite écrevisse ou chevrette, excepté qu'il a la queue renversée sur le dos jusqu'à la tête. Les plus petits sont de couleur gris clair, et presque diaphanes. Plus ils vieillissent, plus leur couleur se rembrunit, jusqu'à ce qu'enfin ils soient tout-à-fait noirs. Ceux-ci sont les plus dangereux : grands ou petits, les scorpions courent très-vîte, et touchent à peine le terrain en marchant. Ils ne font de mal que lorsqu'on les presse, ou qu'on les foule ; mais alors ils enfoncent avec force le dard qui est à l'extrémité de leur queue : la piqûre cause d'étranges douleurs ; elle fait éprouver la même sensation que si l'on avoit un fer chaud ou de l'huile bouillante dans les veines. On souffre quelquefois de la sorte pendant vingt-quatre heures, d'autres fois moins long-temps, selon la grosseur de l'insecte, et la partie du corps qui a été piquée. Il est rare néanmoins qu'on meure d'un accident semblable.

Lorsqu'on se sent piqué, il faut tâcher d'attraper le scorpion, l'écraser, et l'appliquer sur la plaie : son corps repompe aussitôt le venin qu'il a distillé, et la douleur cesse. Les habitans du pays ont aussi un autre remède qui consiste à mettre un charbon allumé dans l'oreille du malade. Ils prétendent que c'est un moyen sûr d'empêcher la circulation du venin. J'ignore l'analogie qu'il y a entre la cause et l'effet; et lorsque j'ai été piqué des scorpions, j'ai toujours refusé de suivre cette singulière ordonnance. Ces insectes sont extrêmement multipliés; ils se cachent dans les masures, dans les vieux arbres, les vieilles charpentes, dans les vieux meubles, dans le linge blanc, et dans les balayures des maisons. On en trouve sur-tout en grand nombre dans les branches et fagots employés à terrasser les édifices. Malheur à celui qui est obligé de passer la nuit dans ces sortes de cabanes; il doit s'attendre à des visites continuelles, à moins qu'il n'ait soin de souffrir, sans remuer, les allées et venues de ces insectes toujours remuans.

On trouve encore dans l'Inde des *mille-pieds* de la longueur d'un ver de jardin; c'est un insecte fort dangereux. La partie du corps

qu'il atteint se couvre d'un érésypèle maligne, ou plutôt, toute l'habitude du corps devient dartreuse, le malade éprouve des maux de tête violens, des vertiges, des frénésies, et succombe à la douleur. Le *millepied* est fort rare par bonheur pour l'humanité. Je n'en ai vu qu'un pendant dix ans; il traversa mon corps, mais sans accident, parce que j'évitai de le toucher.

CHAPITRE IV.

Des Oiseaux.

Les poules.

Les Indiens ont une espèce de poules que nous ne connoissons pas : elles ont les jambes extrêmement élevées, ce qui les rend difformes; elles sont deux fois plus grosses que les nôtres. Cette espèce est si commune, qu'on les achetoit à deux sous la pièce dans l'intérieur du pays. (1)

Quoique la volaille devroit être plus sauvage dans l'Indostan, qu'elle n'est dans nos campagnes, par la raison qu'allant elle-même chercher sa nourriture dans les champs, elle

(1) Probablement que tous ces prix sont différens aujourd'hui. Avant 1780, on vendoit, à Ponganour, la livre et demie de riz de la première qualité, six deniers; une poule, deux sous; seize œufs, un sou; et un porc médiocre, cinquante sous. Cependant, comme depuis ce temps-là les armées ont couru le pays, toutes ces denrées ont dû augmenter du triple ou du quadruple.

a moins de rapport avec l'espèce humaine, cependant elle est très-familière. On voit des poules qui viennent jouer avec les enfans, qui courent se percher sur les bras ou sur la tête du propriétaire, ou de la maîtresse de la maison. J'avois un petit poulet qui me suivoit partout comme un chien, et qui passoit la nuit sur mon oreiller. Les pigeons m'apportoient leurs petits, et sembloient vouloir s'en reposer sur moi du soin de les nourrir.

Les pigeons.

Il y a dans le pays une espèce particulière de pigeons qui tiennent le milieu entre ceux qui sont sauvages, et les pigeons domestiques. Ils ne logent pas, à la vérité, dans les habitations; mais ils ne redoutent pas la rencontre de l'homme. Ils habitent par milliers, des arbres plantés dans le voisinage des peuplades : leur grosseur est celle d'une grive, la couleur est d'un beau verd de pomme. On les tue avec une extrême facilité, et ils sont si tendres, qu'ils sont aussitôt cuits qu'on les a présentés au feu; c'est d'ailleurs une nourriture très-délicate, et saine, autant que je puis en juger.

La poule d'Inde.

La poule d'Inde est moins commune et plus chère dans ces pays, qu'elle n'est en France. Le climat est contraire à son tempérament; aussi, ne vit-elle que de régime et de remèdes.

Il y a à Pondichéry, des médecins qui n'ont pas d'autres fonctions que de visiter les basses-cours, de purger les dindes, et de prescrire le genre de nourriture qui leur convient.

On jouit au reste, sur les côtes, et dans l'intérieur des terres, de toutes les sortes d'oiseaux qui flattent en Europe nos yeux, nos oreilles ou notre goût. On y trouve tous ceux qui nous fatiguent par leur chant désagréable, qui nous effraient par leur aspect, ou qui nous intimident par la connoissance que nous avons de leur caractère malfaisant. On y voit encore beaucoup d'oiseaux aquatiques. Parmi les oiseaux dont on peut se nourrir, je distingue le paon, lorsqu'il est jeune : c'est un mets très-friand, et à bon marché. On a un paon pour cinq sous.

La perruche.

Mais ne parlons que des espèces particulières au pays. La perruche ou petit perroquet verd pourroit seul nourrir des contrées entières, tant il est multiplié, si on n'avoit pas de la répugnance à tuer ce charmant oiseau qui s'apprivoise aisément, s'attache à son maître, et acquiert des talens agréables.

Le linot de l'Inde.

Il y a un autre petit oiseau que j'appelle le linot de l'Inde; c'est une petite merveille : il est de la grosseur de notre linot, il en a le plu-

mage et la jolie tournure; il est extrêmement familier, et toujours en mouvement. Pour lui faire oublier la perte de sa liberté, on met dans la chambre qui lui sert de prison, une plante ou un arbuste, sur lequel il monte, et duquel il descend sans cesse. Il y a apparence que cette incroyable vivacité qu'il fait paroître, vient de ce que les fourmis le harcellent et le persécutent. Pour cette même raison, il est comme impossible de le conserver long-temps; c'est un grand dommage, car rien n'est plus agréable que son gazouillement : l'organe de sa voix est d'une douceur qui attache et qui transporte. S'il y a quelque chose de plus admirable, c'est l'adresse de cette espèce d'oiseaux à construire leur nid. Ils le font avec de l'herbe verte, d'un tissu aussi serré que celui de la grosse toile. Ce nid a la forme d'un sac, ou d'une poche. L'oiseau le commence en liant fortement plusieurs brins d'herbe autour d'une branche d'arbre vers l'extrémité : il continue son travail en descendant, appuyé sur ce mobile échafaud; il le contourne et l'arrondit à la base, de manière qu'il ressemble à un sachet suspendu par quelques cordons. Cette position n'est pas indifférente; car le nid ainsi placé est à-peu-près à l'abri des fourmis,

qui ne s'écartent pas assez loin d'un tronc d'arbre, pour s'informer de ce qui se passe à l'extrémité des branches, et qui, d'ailleurs, n'oseroient pas se confier à un simple fil pour s'introduire dans une maison qu'elles auroient le desir de visiter. En outre, le nid ainsi suspendu peut flotter au gré du vent, et résister aux ouragans, à moins que la pluie tombant avec abondance ne pourrisse les liens, ou ne les relâche : dans ce cas malheureux, le nid tombe, et toute la couvée périt; mais perdons de vue la possibilité de cet accident. Considérons ce petit édifice voltigeant au gré des zéphirs : ses dispositions intérieures sont admirables; il est ouvert près du sommet, et reçoit la lumière par une fenêtre cintrée, partagée par une cloison qui forme deux étages : celui d'en bas, terminé en cul de lampe, est destiné à la ponte; celui-d'en haut est fait pour prendre l'air, et se divertir des pensées du ménage. Aussi le père ou la mère est dans le dessus, pendant que l'un des deux échauffe les œufs, ou nourrit les petits. Rien n'est plus curieux que de voir l'un ou l'autre, et quelquefois tous les deux perchés sur le balcon, la tête à la fenêtre, et qui semblent vouloir jouir de la vue de la campagne; mais il y a matière à ra-

vissement, si, comme le débitent les Indiens, le mâle a soin de placer un ver luisant dans son nid, afin d'éclairer l'appartement occupé par ses enfans, tout le temps que ceux-ci sont obligés de le garder. Je ne me charge pas de garantir cette particularité.

Le corbeau rouge.

Parmi les oiseaux carnassiers, il faut en distinguer un qui ressemble parfaitement au corbeau; il a les yeux très-rouges, et son plumage est presque couleur de feu. Il paroît qu'il est fort-rare, car je n'en ai vu qu'un seul à *Ponganour*. Ses habitudes sont celles du merle; il est cependant moins sauvage, mais beaucoup plus taciturne.

Le vautour.

Le vautour est si commun dans ce pays, sur-tout dans les lieux où passent les armées, qu'on en voit par troupeaux, comme les moutons dans les pacages du Berry. Ils sont si peu épouvantés, qu'ils viennent pendant les grandes chaleurs du jour, prendre le frais à l'ombre des arbres touffus, en se mêlant avec les voyageurs: voisinage assez incommode, tant à cause de leur aspect hideux, de leur odeur cadavéreuse, que parce qu'il n'est pas, je crois, bien démontré qu'ils n'attaquent pas les vivans, faute de pouvoir s'emparer des morts. On n'a rien de mieux à faire, lorsqu'on est avec eux

sous un abri commun, que de les laisser tranquilles, et de ne pas paroître s'occuper d'eux.

L'épervier-dieu.

On voit dans l'Indostan un grand épervier de la grosseur d'un aiglon, et aussi fier que lui. Son plumage est assez varié et fort éclatant. Il est toujours seul, et semble mépriser tous les autres oiseaux. On ne peut pas lui faire un crime d'avoir le sentiment de sa dignité; car il reçoit les honneurs divins, et ses adorateurs les plus fidèles n'ont garde de prendre aucune nourriture, jusqu'à ce qu'ils aient eu le bonheur de le voir. Lorsque ces fanatiques sentent l'aiguillon du besoin, ils cherchent des yeux, sur le sommet des temples, des masures, ou sur les arbres, celui dont l'absence fait souffrir leur estomac, et ils ne se mettent à table qu'après l'avoir adoré. Il y a sans doute beaucoup d'autres espèces de volatiles indigènes; mais je n'ai fait aucunes remarques sur elles, et je n'en ai d'ailleurs rien appris d'intéressant.

TITRE III.

Des villes et des peuplades de l'Indostan.

NOUS n'avons pas à offrir le tableau des villes magnifiques, de Rome, de Naples, de Londres ou de Paris. Les villes indiennes ne renferment aucun de ces superbes monumens qu'on découvre chaque jour dans les autres contrées de l'univers, en Egypte, en Syrie, sur l'Euphrate, et presque partout où des nations puissantes ont existé : on n'y voit ni les Bagdat, ni les Diarbers, ni les Palmire, ni les restes augustes de l'ancienne Alexandrie. On pourroit conclure de là que l'Inde n'est pas la patrie de ces arts nobles cultivés si long-temps dans l'Ionie, à Corinthe et à Rome. Cependant on auroit tort de regarder les Indiens comme des Sauvages qui redoutent de se loger les uns à côté des autres, qui se contentent d'habiter de misérables huttes à l'écart, et loin du commerce de la société.

Il y a de grandes et puissantes villes sur les côtes, telles que Bombey, Suratte, Goa, Calicut, Mangualor, Cochin, Negapatnam, Trinquebar, Kareïkall, Pondichéry, Santhomé, Madras,

Madras, Masulipatnam, Chandernagor et Kalcutta : il y en a d'autres dans l'intérieur du pays qui ne le cèdent pas aux premières en population : comme Arcatte, Veylour, Enjoumaley-Drougam, Ponchepaguëri, Crauganor, Tanjaour, Gouram-Connda, Ballabouram, Darmavaram, Bengonlour, Savenour, Kadappa, Siringapatnam, Savenour, Golconde, Aurengabath, Deli et plusieurs autres.

Nous ne parlerons pas de chacune de ces villes qui se ressemblent presque toutes, et sur plusieurs desquelles nous ne pourrions dire que des choses hasardées. Nous donnerons cependant des détails sur les plus intéressantes : il suffira de faire remarquer que la population de chacune des autres est considérable. Cinquante, soixante, cent mille ames sont renfermées dans des enceintes assez médiocres ; ce qui est d'autant plus surprenant, que les maisons n'ont communément que le rez-de-chaussée ; que les rues sont larges, et que les places, les pagodes et les étangs occupent la plus grande partie du terrain ; mais vingt ou trente Indiens se logent dans un espace aussi étroit que la chambre d'un portier de maison ; ils ont peu de meubles ; quelques vieux coffres pour contenir les hardes, des nattes pour se

coucher, un ou deux *chinbous* ou vases pour boire, autant de plats de cuivre pour servir le riz et le *cari* (1), un grand pot pour faire le *sorou* (2) : voilà en quoi consiste le mobilier des gens ordinaires. Comme l'usage est de s'asseoir par terre, et de manger dans cette posture, on n'a besoin ni de chaises ni de tables.

Il y a deux manières de bâtir : la première, qui est la plus commune, parce qu'elle est moins dispendieuse, consiste à élever des murs en boue, ou en terre, mêlée avec de la paille, à les couvrir en chaume, ou à les terrasser avec des fagots. La hauteur de ces murs est de quatre, cinq, six pieds, sans aucune fenêtre. La porte de la maison est de deux ou trois pieds de hauteur dans les villages et dans les paricheries ou habitations des Parias. Ces maisons ne sont ni pavées ni lambrissées au-dedans : on tâche seulement que le sol soit très-

(1) Le *cari* est le ragoût du pays ; il se compose d'eau, de piment, de sel, d'ail, d'un peu de beurre liquide, et de viande si on en a. Les personnes riches y mettent du safran.

(2) Le *sorou* n'est autre chose que le riz cuit. Il s'appelle *arissi*, avant la cuisson.

uni ; et afin d'en soutenir la terre, on le frotte tous les jours à la main avec de la fiente de vache délayée dans un peu d'eau. Cet enduit, fait par une main habile, laisse l'empreinte de divers dessins qui ressemblent à ceux d'un parquet.

Cependant les personnes plus aisées enduisent de chaux le dedans et le dehors de leurs maisons ; et les édifices peuvent valoir vingt-cinq ou trente livres de notre monnaie, sans compter la valeur du terrain, qui, comme je l'ai dit ailleurs, appartient au prince ; mais on ne le consulte pas pour bâtir : chacun est libre de le faire partout où il y a de l'espace vide ; et le prince est en droit de chasser qui que ce soit de la maison qu'il a bâtie lorsque cela lui fait plaisir. Ainsi les Indiens entrent parfaitement dans les vues de S. Paul, qui dit que nous n'avons pas sur la terre d'habitation permanente ; et il n'y a pas de doute que ce ne soit là le motif principal du peu de soin qu'ils prennent pour se loger commodément, et du peu de zèle qu'ils montrent à faire des plantations utiles et agréables autour de leurs habitations.

On sera étonné d'apprendre que ces sortes de barraques, appelées *coutchoux* dans le lan-

gagé du pays, pour les distinguer des édifices des villes nommées *Voudougueil*, subsistent pendant des quarante et cinquante années, malgré les pluies et les orages, tant la terre dont elles sont bâties est forte et solide.

Les maisons proprement dites qu'on ne trouve presque que dans les villes, sont construites en brique, à chaux et à sable : elles ont une bonne charpente en bois de palmier, et sont couvertes de tuiles creuses. Elles sont ornées, pour la plupart, d'une colonnade en brique ou en bois, avec bases et chapitaux qui supportent l'avance du toit. Les bases servent d'appui à une terrasse ou galerie qui règne sur une ou plusieurs faces de l'édifice, et qui est regardée comme lieu public ; aussi dans les endroits où il n'y a pas de *savadi*, les voyageurs s'établissent sur ces galeries, y font leur cuisine, et y demeurent aussi long-temps qu'il leur plaît, sans consulter le maître de la maison.

Les grandes maisons ont quatre corps de logis qui forment un carré parfait, avec une cour pavée qui est au milieu : on retrouve dans l'enceinte intérieure une autre colonnade, avec une galerie qui correspond à la première ; les appartemens sont entre les deux terrasses ; ils

sont, pour la plupart, assez obscurs, parce qu'ils ne reçoivent la lumière que du côté de la cour, n'y ayant point de fenêtres sur la façade de la rue.

Cette manière de bâtir est uniforme dans toute l'Inde : je ne parle pas des maisons des Européens qui sont autant de palais d'une architecture très-agréable et d'une distribution fort élégante. Je me réserve d'en donner le détail dans la suite.

Les édifices les plus remarquables du pays, sont les pagodes, les étangs, et les palais des souverains et des grands seigneurs. Je me suis assez appesanti sur la construction des étangs, et j'aurai tout dit, si j'ajoute que leurs eaux sont les seules dont on s'abreuve dans les villes ; ce qui est d'autant plus désagréable qu'elles reçoivent toutes les immondices, que les habitans s'y baignent, y lavent leur linge, et y déposent tranquillement ce qui les surcharge. (1)

(1) J'ai été obligé plus d'une fois d'étancher ma soif avec une eau dans laquelle les toiles rouges et bleues avoient déposé leurs couleurs : aussi, à peine avois-je avalé quelques gouttes de cette eau, que je me sentois mal à la gorge. Cependant je n'ai jamais ouï dire qu'il eût résulté quelqu'accident grave de cette boisson.

Je donnerai la description des temples ou pagodes, lorsque je traiterai de la religion de l'Indostan. Voyons maintenant ce qui regarde les habitations des grands.

Les palais sont construits d'après ce plan universel dont je viens de parler ; mais ils sont plus grands et plus ornés. Les portes sont sculptées à la gothique, ainsi que les colonnes. Les boiseries sont peintes, et les corniches dorées quelquefois.

Dans les villes principales, on trouve des palais assez beaux, et d'une architecture tout-à-fait remarquable. Ce sont des pavillons carrés, ayant sept à huit étages, tous plus étroits les uns que les autres, de manière à ce que l'ensemble forme une pyramide. Chaque étage est distingué de celui qui l'avoisine par un petit toit ou abat-vent, duquel pendent quelques ornemens, sur-tout de petites cloches dorées.

Au reste, la somptuosité d'un édifice consiste principalement, chez les Indiens, dans l'énorme surface des matériaux employés dans sa construction. Un palais sera réputé magnifique, qui aura été bâti avec des blocs de pierre de vingt-cinq à trente pieds de longueur ; quoiqu'elles seroient brutes et sans

apprêt. Ils entassent ainsi des rochers à grands frais, et font consister leur grandeur à s'enterrer tout vivans sous une carrière. Cependant les Européens ne partagent pas ces goûts extravagans : ils bâtissent modestement avec de la brique qu'ils soumettent adroitement aux formes les plus élégantes ; et s'ils n'habitent pas des maisons d'une immense étendue, ils s'en font du moins de fort propres et de très-commodes.

J'ai dit que les ouvriers avoient le talent de tailler la brique de façon à en faire ressortir divers ornemens. Ces briques sont maçonnées avec de la chaux faite de coquillages, et détrempée dans de l'eau et du sucre : on ajoute encore à cette composition de la brique pilée, et on a par ce moyen un ciment d'une force incroyable. En voici quelques exemples :

Lorsque les Anglais s'emparèrent de Pondichéry, sous le gouvernement de M. de Lally, ils firent sauter avec la mine tous les édifices publics, et même la plupart des maisons des particuliers. Le couvent des PP. Capucins fut du nombre des édifices proscrits. La mine placée sous les murs d'un corridor de deux cents pieds de longueur, fit tomber la muraille en entier jusqu'à la clé des voûtes. Il ne res-

toit donc plus que le mur opposé auquel étoient suspendus ces débris de voûtes que la poudre avoit épargnée. Il y avoit tout lieu de croire que ces blocs exposés aux injures du temps, venant à être détrempés par les pluies s'ébouleroient bientôt après. Cependant, lorsqu'après la paix, les Capucins retournèrent se mettre en possession de l'emplacement de leur maison, ils appuyèrent une charpente contre ces saillies irrégulières de voûtes. Ils se contentèrent pendant long-temps de cette espèce de logement. Enfin, ils s'enhardirent; ils élevèrent un étage au-dessus de ces ruines; et quoiqu'ils l'habitent depuis vingt-cinq ans, il ne s'en est pas détaché encore une poussière.

Autre trait. Sous le gouvernement de M. Dupleix, l'amiral anglais Boscaven ayant canonné Pondichéry, le bâtiment des Jésuites, situé en face de la rade, fut un de ceux qui souffrit davantage. Les boulets enlevèrent des piliers en maçonnerie qui soutenoient l'édifice. Néanmoins, les arceaux qui couronnoient les piliers demeurèrent suspendus, sans annoncer aucune fatigue; et dès que l'orage fut passé, on remonta la maçonnerie, sans étançonner jusqu'aux tronçons qui étoient suspendus.

Rien au monde n'est plus beau que le poli

des maisons européennes à la côte Coromandel. Ce poli éclatant résulte du mélange de la chaux dont j'ai parlé, avec de l'eau sucrée et des blancs d'œuf; c'est un ouvrage de patience, parce que les maçons emploient une truelle de la largeur de l'ongle du pouce. Ils sont obligés de passer et repasser vingt fois cet outil sur l'enduit, jusqu'à ce qu'il soit desséché; mais ce travail est en quelque sorte pour eux, la récompense des travaux précédens, par le plaisir qu'ils éprouvent à la vue de leur ouvrage. Le marbre le plus fin n'est pas plus agréable à l'œil que ce vernis vraiment indestructible. On y mêle d'ailleurs les couleurs qui plaisent davantage, sans crainte d'altération pendant plusieurs années. Les uns crépissent en blanc, d'autres en jaune; ceux-ci en bleu, et rouge aurore, ou incarnat. Cette variété admirable fait en grande partie le charme des villes européennes dans ces contrées.

Il faut convenir que nos grands seigneurs ne sont pas logés si noblement qu'un médiocre négociant dans l'Inde. La maison de celui-ci est ornée au-dehors d'un péristyle à colonnes polies, comme je l'ai expliqué. Ce vestibule a le double avantage de rendre l'édifice élégant et majestueux, et de tenir les appar-

temens plus éloignés des rayons du soleil. Une belle salle de compagnie est la première pièce en face du péristyle : elle est percée de manière à avoir la vue sur les jardins et sur la rue. Les appartemens, distribués des deux côtés de la salle, communiquent avec elle par des portes qui se correspondent avec la plus scrupuleuse symétrie. Le dessus de la maison est une terrasse ou plate-forme impénétrable à la pluie : elle est faite de plusieurs couches de carreaux qui se croisent, et qui sont entremêlés de chaux. Lorsque la terrasse est bien sèche, et même quelquefois, après plusieurs années, on la couvre d'un enduit épais d'une chaux ordinaire, sur laquelle on met une couche de celle qui est employée pour le polissage, comme j'ai dit plus haut. Les terrasses sont entourées de balustrades en relief et à claire-voie, à hauteur d'appui, et assez souvent couronnées d'un belvéder. Ce sont les promenades domestiques; c'est là qu'en une demi-heure d'un frais agréable, on oublie la chaleur qu'on a éprouvé pendant le jour, et qu'on acquiert la résignation pour supporter celle du lendemain, par l'espérance de jouir encore après de la fraîcheur. Combien de fois on monte sur sa terrasse avec la réso-

lution de n'y passer qu'un quart d'heure ! Mais la vue enchanteresse du plus beau ciel, le plaisir de respirer à son aise, la certitude d'être à l'abri de tous les ennemis qu'on redoutoit, et en particulier de ce serpent homicide dont j'ai raconté les meurtres, et qui ne se hasarde jamais à occuper les terrasses, forcent à attendre tranquillement le lendemain dans une posture presqu'extatique ! Mais je m'écarte de mon but. Descendons promptement de cette terrasse magique : allons à la cour, dans les jardins. Ici, ce sont les aisances et les décharges de la maison ; là, dans un angle de la cour, est l'écurie du cheval pour le cabriolet. La cuisine, le cellier, les magasins, les chambres des domestiques, toutes les servitudes sont éloignées du corps de logis, crainte de le défigurer.

Il y a un ou plusieurs puits dans chaque jardin, parce qu'il faut arroser tous les jours, autrement les plantes se dessécheroient. Au reste, l'opération d'arroser un jardin est très-curieuse ; la voici :

A côté du puits, s'élève verticalement une pièce de bois, ou même une pierre de huit ou dix pieds de hauteur : elle est traversée par une poutre trois fois plus longue que la

première pièce, et se balance sur elle, par le moyen d'un essieu. Un sceau est attaché à la partie la plus mince de cette longue poutre. L'extrémité opposée étant plus lourde, lorsque la machine est abandonnée à elle-même, le sceau est en l'air, suspendu au bout d'une perche; mais lorsqu'on veut l'introduire dans le puits, deux hommes forts et très-lestes montent sur le milieu du balancier : s'ils pressent en marchant du côté où est le sceau, celui-ci descend jusqu'à l'eau, et les hommes se retirent du côté opposé; le sceau s'élève, et arrive à la surface du puits; alors un troisième jardinier le verse dans une rigole d'où l'eau se répand partout où on en a besoin. Cette manœuvre se fait avec une telle vîtesse, que l'eau coule toujours, et que le spectateur voit à peine courir les deux jardiniers sur ce balançoir si étroit. Cependant ils sont élevés, tantôt à vingt pieds de hauteur, et tantôt abaissés jusqu'à terre, sans qu'il leur arrive jamais d'accidens; ils sont si peu gênés dans cette fonction, qu'ils rient, ils chantent, ils fument, et déjeûnent avec du bettel.

Les villes de l'Indostan ne sont pas belles dans l'intérieur du pays, si l'on en excepte un très-petit nombre. Cela n'est pas étonnant; car

elles ne sont peuplées que de cultivateurs ou de pauvres artisans qui songent bien plus à se procurer les choses nécessaires à la vie, qu'à orner leurs habitations. D'ailleurs, si leur fortune les mettoit dans le cas de faire des dépenses, ils se donneroient encore bien de garde d'étaler du luxe, par la crainte d'éveiller la cupidité du prince qui leur ôteroit leurs maisons, et les réduiroit à n'avoir pas même une misérable chaumière; mais sur les côtes où le luxe est un besoin, où le commerce enrichit les habitans, et où les propriétés sont sous la sauve-garde des lois européennes, les Indiens versent, sans crainte, le superflu de leur fortune, pour embellir leurs maisons. Aussi, les villes sont agréables et bâties avec goût. Je dirai quelque chose de celles que j'ai habitées plus long-temps.

La capitale des établissemens français dans l'Indostan, la ville de Pondichéry (1) seroit Pondichéry.

(1) Pondi, ou Pondouchéry signifie un village nouveau habité par des Parias : aussi les Malabares qui y demeurent donnent à cette ville le nom de *Pondounaguer*, nouveau palais, tant parce qu'ils ne veulent pas qu'on croie qu'ils sont les concitoyens de gens qu'ils méprisent comme la lie de l'espèce humaine, que pour rendre justice à la beauté des édifices.

aujourd'hui une des plus peuplées de l'univers, si elle n'avoit pas essuyé tant de guerres, ou que ses vainqueurs l'eussent ménagée davantage. Le voyageur, en parcourant ses places, gémit de les voir encombrées des débris de son antique splendeur. Elle est encore aujourd'hui percée de larges rues tirées au cordeau, et plantées d'arbres charmans, qui sont couverts toute l'année de fleurs semblables à la tulipe : ce sont les *porchai - maram ;* la fraîcheur qu'ils répandent tempère l'ardeur presqu'insupportable du soleil sur cette plage sablonneuse.

La grande place ouverte du côté de la mer, et située dans le centre de la ville, a au moins six cents pas sur chaque côté. Elle est bornée au nord par le palais du gouverneur, édifice majestueux et très-vaste, quoiqu'il n'ait plus aucun de ces ornemens asiatiques dont le respectable M. Dupleix l'avoit décoré pour faire valoir la grandeur de sa nation. Un peu au - dessus sont les casernes pour l'infanterie ; au couchant de la place, on voit l'église et la maison des Jésuites ; au midi, le couvent des Capucins, et quelques jolis bâtimens appartenans à des particuliers. Pondichéry a une lieue et demie, ou 4,500 toises de circonfé-

rence. C'est le siége d'un gouverneur et d'un conseil souverain. Les habitans sont des Européens, des Indiens de toutes les castes, des Mahométans et des Juifs; mais le commerce y amène des hommes de plusieurs autres nations, des Chinois, Siamois, Américains. On voit dans son enceinte des synagogues, des églises, et plus de quarante pagodes ou temples d'Idoles. On peut évaluer sa population à cinquante mille ames au moins. Dans les temps ordinaires, les alimens y sont à bon marché, et on y fait bonne chère. Le pain y est aussi bon qu'à Paris, et à peu près au même prix. Il s'y fait une grande consommation de vins de Madère, de Ténériffe et de Bordeaux. Ce dernier s'y vend trois ou quatre fois plus cher que les autres dans les temps de guerre; aussi n'en boit-on alors qu'à la table des plus riches négocians.

Les environs de cette ville sont fertiles, sains et agréables. Des routes magnifiques, et bordées de beaux arbres, facilitent les relations de la ville avec les aldées voisines. Telle est la belle avenue d'*Ariantoupam* au sud-ouest, celles d'*Oullougarey* et de *Valdaour* à l'ouest, et enfin celle de *Madras* au nord.

A trente lieues au nord de Pondichéry, on Madras.

trouve Madras, chef-lieu des établissemens anglais dans cette partie de l'Inde. C'est une ville plus peuplée que Pondichéry, mais qui est bien moins agréable ; elle est divisée en ville blanche et ville noire : celle-ci n'est presqu'un immense faubourg de la première. Les rues en sont sales et étroites, et il y a peu de beaux édifices. Mais la ville blanche ou forteresse de Madras est belle, riche, extrêmement fortifiée, et je la crois assez vaste pour contenir, en temps de guerre, une garnison de trente, ou même quarante mille hommes.

Toutes les religions sont tolérées en cette ville, même la catholique dont l'église est desservie par les PP. Capucins. Madras est le siége d'un gouverneur général, et d'un conseil souverain, qui exercent leur autorité au nom et sous la puissance de la Compagnie des Indes.

St-Thomé. La ville de Saint-Thomé, située à une petite lieue de Madras, semble être un autre faubourg de cette dernière ville. Cependant elle en est bien distinguée, puisqu'elle appartient à la couronne de Portugal. Dans le langage du pays, on l'appelle *Maïlabouram*, ou *Ville du Paon :* soit qu'il y ait eu autrefois grand nombre de paons dans les bois du voisinage,

sinage, soit qu'on l'ait comparé pour sa beauté au plus beau des habitans des airs, ou plus probablement parce qu'elle fut consacrée au paon, comme étant la divinité tutélaire du pays. Quoi qu'il en soit, cette ville petite, assez bien bâtie, mais peu peuplée, est la seule possession qu'aient conservé les Portugais sur la côte Coromandel. Si on la considère comme une simple campagne, elle a de l'agrément; aussi les Anglais en font le terme de leurs promenades de tous les jours. Il y a à Saint-Thomé un évêque titulaire, dont le diocèse s'étend depuis Cochin jusqu'au royaume d'Ava. La tradition constante du pays porte que l'apôtre S. Thomas prêcha l'Evangile dans ce lieu, et qu'il y reçut la couronne du martyre. On conserve même dans l'église cathédrale la lance dont il fut percé, et on la porte solennellement en procession en certains jours. On voit à peu de distance de la ville, une chapelle souterraine avec un autel, sur lequel on prétend que le saint apôtre célébroit les saints mystères. Enfin, on assure qu'il fut mis à mort sur une petite monticule au-dessus de la grotte. Quelque jugement qu'on croie devoir porter sur cette tradition, on fera sagement d'observer qu'on trouve encore au-

jourd'hui des peuplades distantes de cent lieues de Saint-Thomé, qui se glorifient d'être les enfans des disciples de Saint-Thomas. Ces pauvres gens n'ont plus rien du christianisme que quelques cérémonies pleines d'idolâtrie, de superstitions, ou altérées par l'hérésie; et cependant ils vont toutes les années visiter le tombeau de leur apôtre.

Goa. Les Portugais possèdent au sud de Bombey une ville tout autrement intéressante que Saint-Thomé. C'est Goa, cité assise dans la plus agréable position; elle est bâtie des deux côtés d'un grand fleuve dont le lit en fait comme la principale rue : l'embouchure, qui est comme l'entrée de la ville, est défendue par deux forteresses qui peuvent croiser leurs feux. Les vaisseaux remontent jusqu'à quinze lieues dans la rivière, et sont amarrés le long de la ville, comme si c'étoient de simples batelets. Goa présente un coup d'œil admirable à celui qui la voit dans toute sa longueur du haut de quelque colline : elle a environ quatre lieues de long; mais il y a des espaces qui ne sont pas bâtis. La multitude des couvens, des églises, les clochers qui couronnent tous les sommets des montagnes, des collines, des tertres que la nature a dispersés, sur son sol, les

vaisseaux et autres bâtimens qui descendent le fleuve ou le remontent, les vergers qui ombragent la rivière, et qui mêlent leur verdure avec les toits des maisons; ce spectacle est vraiment ravissant. A la vérité ce n'est plus la même chose lorsqu'on l'examine en détail: on ne voit plus que quelques gros villages, dont le premier du côté de la mer, et le dernier, c'est-à-dire le plus enfoncé dans les terres, sont les faubourgs de la ville : un autre, situé entre les deux, est la ville proprement dite. Le bourg le plus près de la mer, appelé Saint-Agnès, est la résidence de l'archevêque primat des Indes. Celui qui est le plus éloigné, dit de Saint-Joseph, est composé d'une église paroissiale, d'un couvent de Récollets, sous le titre de *Madre di Dios*, de quelques bonnes maisons, parmi lesquelles il faut distinguer le palais du seigneur chancelier, et de quelques habitations assez misérables. La ville haute est formée des immenses couvens des Dominicains, des Franciscains, des Augustins, du Jésus, de la paroisse Saint-Pierre et de la Métropole, du palais du vice-roi, des casernes, du collége de Saint-Paul ou de Sainte-Foi, et de quelques maisons. *Ribandar*, avec les églises et mai-

sons de sa dépendance, forment la ville basse.

Il y a à Goa une jurisdiction qui prend le titre de parlement. J'en dirai bientôt quelques particularités.

Le chapitre primatial de Goa est composé indifféremment de chanoines européens et de Mulâtres; ce qui produit un effet assez singulier lorsqu'on les voit au chœur. Il y en a cependant peu de noirs, malgré le desir de la cour de Portugal, qui avoit recommandé d'en peupler les églises et les communautés religieuses.

Les églises sont généralement belles et bien ornées : il n'y en a presque pas de si pauvre qui, dans les jours solennels, ne soit revêtue en dedans de taffetas de diverses couleurs, dont le pavé ne soit couvert dans toute la longueur de l'édifice de riches tapis, et qui n'ait un devant d'autel et des gradins en bosse d'or ou d'argent.

Mais la plus belle et la plus riche de toutes, c'est l'église du Jésus. Un archevêque, persécuteur des Jésuites, à qui elle appartenoit, la fit dévaster pour son compte (1). Cependant il

(1) Sa souveraine en a fait justice en le mandant à sa cour, et l'obligeant à se démettre de sa place, afin de le préparer à d'autres châtimens.

y a encore laissé suffisamment de richesses pour qu'on ait lieu d'admirer ses décorations. La chapelle où repose le corps de S. François-Xavier, est une partie considérable de cet édifice. Elle est un des plus beaux monumens connus. La porte est faite d'un bois précieux, et elle étoit autrefois revêtue de lames d'or. Au milieu de la chapelle s'élève une pyramide de divers marbres, divisés en autant de blocs qu'il y a de nuances, travaillés avec le soin le plus recherché. Tout au-dessus, et pour servir de couronnement à la pyramide, il y a un coffre de bois noir, peut-être de celui qu'on appelle *bois de fer*, sur lequel sont sculptées les actions principales de l'apôtre des Indes, dont le corps entier, excepté le bras droit, qui fut porté à Rome par ordre du souverain pontife, est renfermé dans cette châsse, revêtu des ornemens sacerdotaux. (1)

(1) Il est d'usage que les reines de Portugal brodent de leurs propres mains la chasuble de laquelle est revêtu le corps du Saint. Tous les vingt ans on fait l'ouverture de la châsse, et on change la chasuble : la vieille est envoyée à la cour, qui en fait ses générosités à qui elle juge à propos.

S. François-Xavier est déclaré lieutenant-général ou vice-roi des Indes, depuis sa mort; en sorte

La sacristie n'est pas moins curieuse que la chapelle : elle est grande comme une église médiocre, boisée, et dorée sur les moulures. Elle renferme des ornemens particuliers pour chacun des Saints dont on solennise la fête dans tout le cours de l'année; et afin que les sacristains ne s'y méprennent pas, les statues des principaux Saints sont élevées au-dessus des buffets qui contiennent ce qui appartient à leur culte; et la figure des autres, qui sont moins fêtés, est gravée ou taillée sur la porte de l'armoire de chacun d'eux.

Cette église du Jésus n'a plus aujourd'hui qu'un chanoine conservateur, qui est chargé sans doute de prévenir la dégradation des bâtimens, et de faire célébrer les fêtes propres dans le sanctuaire.

Les couvens sont nombreux à Goa; chaque ordre religieux y entretient un provincial, qui a plusieurs communautés sous sa dépendance : d'ailleurs les bâtimens de chaque communauté sont comme de petites villes. Je ne ferai mention que de deux.

---

que le vice-roi régnant est censé tenir ses pouvoirs de lui; et il va les lui demander avant d'aller prendre possession de son gouvernement.

Le premier, qui est aussi le plus curieux et le plus agréable par sa position, c'est celui qu'on nomme *la Madona del Capo*, ou *Notre-Dame du Cap* : c'est une succursale du grand couvent des Récollets, *la Madre di Dios*. Cette maison est bâtie sur un promontoire qui s'avance tellement dans la mer, que les eaux balayent sous la maison, et même sous une partie du jardin, situé cependant en arrière du monastère. Le rocher qui lui sert de fondement est la retraite des ours et des tigres. Rien n'est si agréablement pittoresque que ce lieu ; chaque religieux jouit, depuis sa fenêtre, d'un horizon de quinze lieues d'étendue : l'air est si sain, si vif, qu'on envoie là tous les Récollets malades, acariâtres, misanthropes, etc., pour se guérir : le remède est sûr. A peine ont-ils séjourné quelque temps à *Madona del Capo*, qu'ils se dépouillent de tous leurs vices physiques et moraux. Ils deviennent bien portans, doux, honnêtes, et presque plus spirituels qu'ils n'étoient lorsqu'on les envoya.

Un autre couvent que je distingue de la multitude, c'est celui de Saint-Dominique : c'est le chef-lieu des religieux de cet ordre à Goa. La maison n'a rien de remarquable, ni par son élégance, ni par sa situation, qui n'est

pas fort avantageuse. Si j'en parle, c'est parce que c'est le séjour de la paix, de la charité, et de toutes les vertus qui font le charme de la société. Riches, plus que beaucoup d'autres, les religieux vivent sobrement, et font part aux pauvres de l'excédant de leurs biens. Vivant sous un gouvernement doux, et qui laisse à un chacun une assez grande liberté, ils n'en abusent pas; ils ne sortent presque jamais, et surtout jamais seuls, quoique trop éloignés des habitations pour qu'on surveille leur conduite; ils sont exacts observateurs de leurs règles, et font le service divin avec une décence exemplaire. (1)

(1) Je fus invité à dîner, le jour de saint Dominique, chez ces bons religieux. Nous étions deux ou trois cents prêtres dans un immense réfectoire, et on m'assura qu'il y avoit un nombre égal de *cavallieri* dans une pièce opposée. Je ne parlerai que de mon réfectoire. Tous les chefs d'ordre étoient assis à une table particulière, les prêtres séculiers à une autre, et les religieux des divers ordres, pêle-mêle, aux tables suivantes. Huit religieux de la maison passoient les plats devant chaque convive, qui se servoit ou refusoit à volonté. Derrière les premiers, étoient deux autres religieux qui versoient sans cesse à boire du vin de Porto, sans qu'il y eût permission d'y mêler quelques gouttes d'eau : chose d'autant plus étonnante,

En général, les religieux sont fort estimés à Goa : ce qui ne seroit pas possible s'ils s'écartoient scandaleusement des devoirs de leur profession ; car, quoi qu'on en dise, les Portugais ont de la foi et de la piété. On m'objectera peut-être que leur religion est toute extérieure, et que leurs mœurs ne répondent pas à leurs principes ; c'est pure calomnie. Ils sont exacts observateurs des lois de l'Eglise. Or, les lois de l'Eglise affectent, je pense, la moralité. Il y a de la décence dans leurs conversations, et de l'honnêteté dans leur conduite ; ce qui n'est pas très-commun aujourd'hui chez les autres peuples. Leur dévotion au sacrement

---

que les Portugais ne boivent habituellement que de l'eau.

Cependant je ne vis personne qui eût manqué aux règles de la tempérance. Au dessert, on servit à chacun une corbeille pleine de fromages et de tous les fruits du pays. Ce qu'il y eut de plus remarquable, c'est que les serviteurs étrangers portèrent à la maison de leurs maîtres tout ce que ceux-ci n'avoient pu manger. Enfin, les immenses débris de la table furent distribués à plusieurs centaines de pauvres qui remplissoient les cours. De ma vie je n'ai assisté à un repas aussi somptueux, et en même temps aussi décent que celui-là.

personnes les plus éloignées pussent adorer, dans les rues et dans leurs maisons, le mystère auguste qui se célébroit.

En parlant du parlement de Goa, je me rappelle une anecdote assez curieuse pour n'être pas omise. On m'a assuré que les mêmes magistrats avoient le droit de porter deux sentences contradictoires sur la même cause, c'est-à-dire, d'infirmer leur premier arrêt : bien entendu cependant que la seconde sentence confirme ordinairement celle qui l'a précédée ; mais le contraire a eu lieu, dit-on, dans une affaire importante, de la manière suivante :

Un conseiller du parlement, homme fort intègre, étoit chargé du rapport d'un procès entre un Chrétien et un Idolâtre. Le premier, inquiet sur la bonté de sa cause, prit le parti de la recommander à sa bourse : il pria madame la conseillère d'accepter la somme de dix mille roupies (vingt-deux mille livres tournois), et de vouloir bien ne pas oublier le donateur auprès du magistrat, son époux. La dame promit, et se mit aussitôt en mesure d'exécuter sa promesse. Mon ami, dit-elle un jour à son mari, j'ai ouï dire que tu étois chargé d'un rapport de conséquence. Je ne sais pourquoi je m'intéresse à cette affaire ; cependant ce

pauvre Chrétien, l'une des parties, me paroît un honnête homme. Il n'y a pas d'apparence qu'il se déterminât à soutenir des prétentions sans fondement. Je me défie au contraire de son adversaire ; c'est un Infidèle. Ces sortes de gens n'ont point de principes ; ils n'ont ni craintes, ni remords. Le magistrat écoutoit, et ne répondoit rien : on insiste, on le presse, mais on n'obtient que ces mots : « Madame, je ne » parle jamais de procès qu'en présence des » juges. Vous me faites commettre une im- » prudence : le Chrétien pour lequel vous vous » intéressez est un fripon, il perdra son pro- » cès. »

Il n'est pas aisé d'exprimer le chagrin de la dame. Elle se tut, elle bouda, elle perdit l'appétit ; elle ne fut plus visible pour monsieur. Le conseiller étoit un mari trop bon, pour ne pas être exposé à devenir bientôt prévaricateur. Il chercha des voies de conciliation et de rapprochement. Cette femme adroite s'aperçut qu'il rôdoit autour du piége : elle prit le ton de la colère ; elle lui fit d'amers reproches sur sa prétendue dureté, et finit par lui dire : Je veux que ce Chrétien ait tort. Ne pouvez-vous pas allier les devoirs de votre conscience avec les égards que vous devez à je ne sais

quel intérêt qu'il m'inspire ? Je ne demande qu'une première sentence en sa faveur. Vous serez toujours à temps d'en faire prononcer une seconde en faveur de son adversaire, et celle-ci corrigera l'injustice de la première.

Le conseiller jugea bien qu'il n'auroit jamais la paix avec sa femme, s'il ne lui accordoit pas quelque chose ; et il crut que l'expédient qu'elle lui proposoit n'avoit pas de graves inconvéniens : ainsi il lui rendit la gaieté, en lui promettant de la satisfaire. La cause fut appelée, on la plaida : le rapporteur conclut en faveur du protégé ; et comme ses rapports étoient la règle ordinaire des arrêts, l'Idolâtre fut condamné. L'intrigante triomphoit ; mais son mari, peu accoutumé au crime, attendoit avec impatience le moment de réparer celui qu'il avoit commis. La loi accordoit huit jours pour intimer l'appel. Passé ce terme, la sentence étoit irrévocable. Cependant, à peine le Païen sut-il sa condamnation, qu'il alla payer les frais du procès. Le rapporteur fut déconcerté. Comment, lui dit-il, vous n'userez pas de votre droit? Ignorez-vous donc que vous pouvez appeler de la sentence qui vous condamne ? A qui en appellerois-je, répondit cet homme, aux mêmes juges qui vien-

nent de prononcer que j'ai tort? Je n'en ferai rien. J'avois cru mon droit certain, mais je m'étois trompé. Nous-autres gens ignorans, nous ne connoissons pas les lois. Le maladroit magistrat eut beau dire et promettre, il ne persuada pas. Le terme fatal expira, et l'injustice fut consacrée sans retour.

Cependant le rapporteur, incapable de se faire illusion sur sa faute, afficha ses propriétés, les vendit, répara tout le tort qu'il avoit occasionné à la victime de sa criminelle complaisance pour sa femme, et s'embarqua avec elle pour retourner en Portugal. L'Inde fut plus édifiée de sa courageuse réparation qu'elle n'avoit été scandalisée de sa foiblesse.

J'ai, je crois, la mémoire très-présente que ce trait me fut raconté par le greffier du tribunal même duquel il est ici question.

Les villes de l'intérieur de l'Indostan.

Dans l'intérieur du pays, on trouve des villes fort considérables, comme je l'ai déjà remarqué; elles sont toutes ceintes de murailles bonnes ou mauvaises, de pierres, de briques, ou de terre, selon l'importance de la place, et ses ressources en matériaux, et en moyens pécuniaires.

Dans le royaume de Maïssour, et dans quelques petites principautés, il n'y a ni village

ni hameau qui n'aient quelques fortifications; lesquelles consistent dans un mur d'enceinte bâti sans mortier ni ciment, avec une tour dans le milieu du village. Si le premier rempart ne suffit pas pour se garantir des incursions des voleurs à pied et à cheval, les habitans s'enferment dans la tour, d'où on ne peut pas les forcer, à moins d'avoir du canon, ou quelque machine de guerre qui en tienne lieu.

Les fortifications des villes varient selon les sites. Si la ville est en plaine, et éloignée de toute hauteur qui la domine, elle est entourée d'une simple muraille flanquée de quelques mauvaises tours, et sans fossés. S'il y a des montagnes dans le voisinage, on élève des fortins sur chacune d'elles, et on pratique un chemin couvert, par où on puisse, en cas de besoin, se réfugier dans la citadelle, sans être exposé aux traits de l'ennemi, à qui il reste cependant la faculté de profiter de la même route pour poursuivre les assiégés. Le plus joli fort que j'aie vu dans le pays, est celui de *Ballabouram*, distant de quatre-vingts lieues environ de la côte Coromandel : il est si bien construit, qu'on le prendroit pour la citadelle de Turin, excepté, toutefois, qu'il couronne une montagne, et que celle-ci est sur le glacis de la ville.

Il y a quelques autres places, comme *Velour*, *Arcatte*, *Poutchepaguéri*, etc., qui sont fortifiées à l'européenne; aussi sont-elles occupées par des Européens, ou bien elles leur ont servi de places d'armes.

Les Indiens ont tant de confiance dans les murailles, qu'en quelques endroits il y a autant de remparts que de maisons. Cela se voit surtout à *Gourram-konda*, et à *Sittirey-kallou*, ou *Sittirey-drougam*. Comme ces villes sont situées au milieu d'une quantité de petits rochers, chacun des rocs porte une demi-lune, un ouvrage à corne, ou tel autre, selon sa configuration. Ces divers ouvrages ne tiendroient pas contre deux coups de canon; mais ceux qui ignorent ce que c'est que le canon, ne redoutent aucun ennemi dès qu'ils ont pu se mettre à couvert derrière ces foibles retranchemens.

Lors de ses premières campagnes dans l'Inde, M. de Bussy fut envoyé avec une petite armée vers les frontières du Maïssour. Les habitans d'une petite ville, effrayés, se retirèrent avec précipitation sur un rocher fortifié à leur manière, mais si haut qu'il sembloit se perdre dans les nues. Là, nos poltrons regardoient fièrement défiler la troupe du capitaine Français. Celui-ci, irrité de leur sécurité, fit

braquer quelques pièces contre le rocher : en peu de minutes il le rasa si bien, que les pauvres Indiens furent entièrement à découvert. On ne se peint pas l'excès de leur surprise en voyant leurs murailles tomber par les coups que leur portoient des gens qui en étoient éloignés d'une demi-lieue. Ils se rendirent à discrétion, croyant que les guerriers qui les avoient attaqués étoient des dieux travestis.

C'est assez sur cet objet : nous allons voir pourquoi les Indiens sont si loin de nous du côté de la tactique militaire, des sciences et des arts, et même du courage et du dévouement. Ils sont redevables de leur ignorance, de leur apathie et de leur lâcheté, aux gouvernemens auxquels ils sont soumis.

TITRE IV.

Des Gouvernemens de l'Indostan.

L'INDOSTAN est partagé en une infinité de petites souverainetés ; et comme les droits de chaque prince ne sont pas fondés sur des lois, il s'ensuit que les peuples sont gouvernés par des procédés plus ou moins vexatoires, selon le caractère particulier du souverain, ou selon les passions de ses ministres, et l'ascendant que ceux-ci ont sur leur maître. (1)

Il y a donc des contrées où le peuple est momentanément plus heureux que dans d'autres, quoiqu'à dire vrai ce bonheur n'est au fond qu'une moindre infortune, et un esclavage plus tolérable.

(1) Comme ces petits princes sont tributaires de quelqu'autre plus puissant, ils ont souvent besoin d'argent : le ministre qui veut régner en despote en fournit à son maître ; et dès-lors celui-ci est entièrement sous sa dépendance. J'ai connu de ces nouveaux *Aman*, qui forçoient tellement les inclinations du prince asservi à leurs passions, qu'ils lui arrachoient des sentences de proscription et de mort contre des favoris dont ils étoient jaloux.

Car le principe universel et pratique du pays, c'est que le prince est tout, et que la nation n'est rien. Ce principe, au reste, est si peu contesté, que le peuple lui-même en prendroit la défense contre ceux qui le combattroient pour son avantage. Les princes indiens ne distribuent cependant pas des cordons à leurs sujets, comme le grand-seigneur à ses esclaves : ils pourroient le faire, et ces actes révoltans de l'autorité despotique s'exerceroient impunément sans doute ; mais ce n'est pas le génie des monarques : ils ne répandent pas le sang, parce que chaque goutte de sang répandu diminueroit leurs finances. Ils tondent le troupeau; mais ils ne l'égorgent pas; et dès que la brebis n'a pas de laine, ils la laissent courir librement sans s'occuper d'elle. Ainsi les pauvres gens ne savent pas qui les gouverne; ils peuvent mendier partout, ou exercer telle ou telle autre profession, sans permission et sans obstacle. Ainsi encore on parcourt l'Inde d'un bout à l'autre, sans être obligé de faire viser des passeports, sans être requis de dire où l'on va, d'où on vient, pour quel motif on voyage, et d'où l'on tire ses moyens d'existence. Dans les villes, il n'y a ni droits d'entrée ni contribution de bien-

faisance. Les habitans du pays sont des animaux domestiques qui se nourrissent, s'ils le peuvent, sans être contrariés ; seulement on a l'œil sur eux, on les fait dégorger si on aperçoit de l'embonpoint. Telle est la politique générale des gouvernemens dont je vais parler.

Le premier des monarques est l'empereur du Mogol, dont la capitale est la ville de Déli. Il fut autrefois le maître d'un empire immense : il régnoit d'une mer à l'autre, du couchant à l'aurore, c'est-à-dire dans tout le pays ; mais son trône a perdu une grande partie de son éclat : ce prince n'a plus qu'un Etat fort circonscrit. J'imagine qu'on pourroit raconter ainsi l'histoire de cette révolution :

Les princes Mogols ne pouvant pas gouverner par eux-mêmes leurs vastes Etats, envoyèrent des vice-rois, ou satrapes, dans les principales provinces soumises à leur domination. L'autorité qu'on leur confia fut trop peu mesurée, et le pays dont on donna à chacun d'eux le gouvernement les rendit trop puissans. Quelques-uns, à la tête d'un peuple nombreux et guerrier, se trouvoient trop éloignés du prince pour avoir à craindre les suites de leur félonie. Dès qu'ils eurent établi leur autorité, ils la déclarèrent indépendante : de proche en pro-

che, la révolte gagna à mesure qu'on eut l'expérience de l'impunité. Cependant le souverain mit des armées en campagne; mais l'indolence du chef, le peu d'habileté des officiers, le défaut de courage des soldats, la difficulté de procurer des subsistances à une grande armée, dans des pays peu cultivés alors; tous ces motifs, et plus encore l'amour du repos, firent qu'on prêta l'oreille à des propositions. On consentit à reconnoître l'indépendance, moyennant dix, vingt, trente laks de pagodes (1), et on se retira. Peut-être dans les commencemens stipula-t-on quelques droits ou redevances annuelles, ou du moins à chaque mutation; puis bientôt après on n'en parla plus; et le Mogol, qui trouvoit au fond de son sérail plus de jouissances qu'au milieu des camps, crut qu'il ne falloit considérer dans la grandeur que les moyens d'être heureux. Il abandonna de bonne grace tout ce qu'on tenta de lui arracher : de cette manière, il est en paix avec tout le monde. Il a conservé néanmoins le titre d'empereur, qui n'incommode personne : il n'en est pas plus grand pour

(1) Le lak de pagodes vaut un million de nos livres tournois.

avoir ce titre, que le roi du Pégu, parce qu'il se dit roi de l'éléphant blanc.

Au reste, il ne falloit pas attendre des peuples un grand zèle pour soutenir les droits du souverain, ni aucun sentiment de regret lorsqu'ils changèrent de maître. Vexés par le premier comme ils le sont aujourd'hui par les autres, leur condition est toujours la même, et n'a pas empiré. Victimes éternelles du despotisme, peu leur importe le nom de celui qui l'exerce.

On peut croire que c'est ainsi que se sont formés les royaumes de Travancor, de Tanjaour, du Maïssour, la soubahie du Dekan, la nababie du Carnatte, la principauté de Golconde; et tant d'autres, possédées par des *palleukarer* ou des *rajer*.

Celui de tous les princes indiens qui a joué le plus grand rôle après le milieu du siècle dernier, a été le fameux *Ayder-ali-kan*, surnommé *Bader*, ou le *Victorieux*, et père de l'infortuné *Tippoo-Saïb*, tué par les Anglais sur la brèche des murailles de *Siringam*, sa capitale.

Ayder-ali-kan ayant été le plus adroit politique et le plus grand homme de guerre de l'Asie en son temps, ayant réuni dans sa per-

sonne toutes les qualités bonnes et mauvaises qui sont éparses çà et là dans les autres hommes, j'imagine que le lecteur ne sera pas fâché d'en apprendre l'histoire. Je ne ferai que répéter ici ce que j'ai appris dans l'Inde de ce conquérant célèbre, dans le royaume duquel je me trouvois lorsqu'il mourut. (1)

Histoire d'Ayder-ali-kan.

Il étoit natif du royaume de Maïssour, d'une famille mahométane assez obscure, quoique son père Fasseï-Saïb fût à la tête de cinq cents hommes de la garde du roi de Maïssour. Le même emploi lui fut confié après sa mort; mais M. Dupleix ayant traité avec son souverain, à la condition qu'il fourniroit cinq mille chevaux aux Français, Ayder-ali-kan, qui brûloit du desir de la gloire, demanda le grade de commandant de cette troupe: il l'obtint, et montra tant de bravoure et de zèle pour les Français, que M. Dupleix, en le renvoyant après la guerre, lui fit présent de deux canons, et écrivit au roi de Maïssour des choses très-flatteuses sur la conduite qu'il avoit tenue. Un homme que

(1) Je dois à M. Piveron, autrefois envoyé par le gouvernement français chez ce prince, d'avoir rectifié plusieurs idées peu justes qu'on m'en avoit données.

les Français avoient jugé capable de commander, ne pouvoit manquer d'intéresser ce prince. Il lui montra de la confiance, et l'honora toujours davantage. Ayder-ali-kan justifia pleinement l'idée avantageuse qu'on avoit conçue de son mérite, parce qu'ennemi du repos et de l'inaction, il employoit sa troupe à inquiéter de petits princes voisins, et offroit tous les jours des domaines conquis, à ajouter aux Etats du roi son maître. On prétend néanmoins qu'il y eut des plaintes portées au Mogol contre ses usurpations, et que l'empereur envoya des troupes pour le combattre. *Ayder-ali-kan*, toujours prudent, se garda bien de se mesurer avec des forces supérieures. Il prit le parti de capituler. Il donna de l'argent à l'empereur pour qu'il rappelât ses troupes; et lorsqu'il les sut éloignées, il alla rançonner tous ceux qui les avoient demandées. Ainsi, or, argent, bijoux, territoire, tout tomba entre ses mains (1). Devenu l'idole de son maître, qu'il servoit avec tant de zèle et de bonheur, il devint en même temps l'objet de la jalousie

(1) Ces excursions et ces succès sont peut-être postérieurs à sa révolte et à son usurpation.

du premier ministre, qui mit tout en œuvre pour le perdre. Etoit-ce la crainte de l'avoir bientôt pour rival dans les faveurs du prince, ou bien avoit-il prévu les projets ambitieux de ce nouveau favori? C'est ce que nous ignorons; mais Ayder-ali-kan prévint son ennemi. Lorsqu'il crut voir sa perte assurée, il arbora l'étendard de la révolte, non pas seulement contre la personne du ministre, mais encore contre son propre souverain.

Cet infortuné prince lui avoit conféré le grade de général de sa cavalerie; et en lui accordant cette dignité, il le mettoit dans le cas de pouvoir tout oser avec succès : car un général avoit le droit de se faire ouvrir les portes de toutes les villes. Ayder-ali-kan profita de l'avantage de sa place. Il marcha en toute diligence sur Bengoulour, la seconde ville du royaume, s'empara du trésor, et s'en servit pour lever une armée, avec laquelle il se rendit devant les murs de Siringapatnam, capitale du pays. Il emporta cette place sans presqu'aucune résistance, et renferma son prince au fond de son palais. Cependant, pour adoucir sa prison, il lui procura tous les plaisirs, excepté celui de régner.

Depuis ce temps, la politique de l'usurpateur, toujours heureuse, fut néanmoins, jusqu'à sa mort, un tissu d'artifices et d'hésitations. Il se comportoit avec les princes ses voisins, et avec les peuples du Maïssour, comme si le roi se fût reposé sur lui du soin de gouverner. Il ne faisoit rien qu'au nom de son prisonnier : c'étoit le roi qui vouloit, qui ordonnoit, qui faisoit la paix, ou qui déclaroit la guerre. Cependant, lorsqu'il traitoit avec les Européens, il le faisoit en son nom.

Lorsque le roi fut mort dans sa prison, *Ayder-ali-kan* intronisa son fils ; mais, après l'avoir fait reconnoître par tous les Etats, il le renferma dans le sérail. Cependant, toutes les années, il le montroit au peuple, revêtu de toutes les marques de la dignité royale. Par ce moyen, il trompoit les partisans et les alliés de la maison de Maïssour, et enchaînoit leur vengeance. Le peuple s'accoutuma insensiblement à ne voir que lui et les siens ; en sorte qu'après sa mort, arrivée dans son camp, entre Arcatte et Madras, le 7 décembre 1782, son fils lui succéda sans opposition, et prit ouvertement le titre de prince du Maïssour.

Ayder-ali-kan étoit brave, et d'une incroyable activité. Après avoir fait trente lieues

en vingt-quatre heures, avec sa cavalerie; il combattoit en arrivant; et pendant qu'une grêle de boulets tomboient à droite, à gauche, et siffloient au-dessus de son turban, il entretenoit familièrement des ambassadeurs français à cheval à côté de lui : honneur dont ceux-ci n'étoient pas très-jaloux dans une circonstance aussi dangereuse, comme le disoit l'un des deux en me racontant cette anecdote.

Mais quoique ce prince payât de sa personne dans tous les dangers, il n'oublioit jamais ses plaisirs, jusque-là que son sérail l'accompagnoit sur les champs de bataille. Il lui falloit, en quelque manière, ces foiblesses, pour que les Indiens ne le prissent pas pour un dieu, tant il étoit au-dessus des hommes sous les autres rapports. Il possédoit, dit-on, vingt-deux langues, sans avoir jamais appris à lire. Il dictoit à six personnes en même temps, sur différens sujets, et en divers idiomes, pendant que six autres secrétaires lui lisoient les lettres dont il devoit faire expédier les réponses. Il exigeoit qu'on lui rendît le compte le plus minutieux de ce qui se passoit dans le pays et dans son camp; il connoissoit tous ses soldats par leur nom; il savoit le nombre de chevaux

de son armée, et quels étoient ceux qui avoient besoin de selles ou de licols.

Ambitieux par besoin, il ne laissa échapper aucune occasion que lui présenta la fortune pour agrandir ses Etats : souvent même il les fit naître, en laissant de côté les principes de la justice, et les procédés. Le roi de *Kadappa*, son voisin, ayant refusé de donner sa fille en mariage à son fils *Tippoo-Saïb*, par la raison que la maison de *Kadappa* étoit très-ancienne, et que celle d'*Ayder-ali-kan* avoit commencé par lui-même, il fit expier à ce prince, dans des fers qui durèrent autant que sa vie, ce refus qui blessoit son orgueil, contrarioit également son ambition, et réunit les deux pays pour n'être plus séparés.

Il n'avoit pas d'autre dieu que sa personne, son plaisir et son intérêt. Musulman par politique, il n'étoit tel que parce que la religion mahométane est celle des princes qui se prétendent issus de la Perse ou des environs, et qu'on nomme *Pattaners*, c'est-à-dire citoyens; mais il se gardoit bien de suivre les pratiques gênantes du *Coran* : il préféroit les vins de Madère et de Bordeaux à toutes les promesses du prophète; il faisoit bonne chère, et aban-

donnoit l'exercice du Ramadam (1) à la dévotion du peuple et des soldats. Il assistoit cependant à la mosquée, mais comme il seroit entré dans les pagodes, ou comme il auroit assisté à la messe des Chrétiens. Il honoroit toutes les religions, et n'avoit de préférence pour aucune. Il envoyoit offrir de sa part des fleurs aux Idoles, et donnoit aux Missionnaires français des terrains pour bâtir des églises. Ceux-ci ont beaucoup perdu à sa mort : il les favorisoit en toute occasion; et je ne sache pas qu'il leur ait jamais refusé aucune grace (2). Les Français n'eurent jamais d'allié plus fidèle et plus dévoué que ce prince : il

(1) C'est le Carême des Turcs. Il dure quarante jours ; et pendant ce temps il n'est pas permis de prendre de la nourriture, ni même de fumer le tabac tant que le soleil est sur l'horizon : on se dédommage amplement dès que l'astre du jour est couché.

(2) Un Missionnaire ayant fait faire des plaintes à *Ayder-ali-kan* des vexations d'un de ses gouverneurs, il le manda dans son camp, lui défendit d'exercer aucune autorité sur les Missionnaires et leurs Chrétiens, et permit qu'on arborât son pavillon sur l'église, afin de montrer qu'elle n'étoit comptable qu'à lui des abus ou des excès qu'on pourroit reprocher à ceux qui s'y assembleroient.

oublioit son économie en traitant avec eux ; leur bonheur faisoit le sien. Il disoit à M. Rousseau, son chirurgien, quelques instans avant d'expirer dans ses bras : « Sauve-moi, » Rousseau ; tu sais combien j'aime les Fran- » çais ! »

Au reste, son amour pour les Français étoit une passion véritable ; car il n'avoit presque rien à attendre d'eux. Il lui eût été beaucoup plus avantageux de se lier avec les Anglais, les seuls qui fussent dans le cas de nuire à sa maison, comme ils l'ont fait d'une manière terrible après sa mort ; et néanmoins il détesta toute sa vie cette nation, et la mort le surprit ayant encore les armes à la main pour la combattre.

Ayder-ali-kan avoit été obligé de surmonter un grand nombre d'obstacles pour soutenir son usurpation. On pouvoit dire de lui ce qui avoit été dit d'Esaü : Ses mains étoient tournées contre tous, et celles de tous étoient tournées contre lui. Les Marattes, les Anglais, les peuples même qu'il avoit assujettis, formoient une ceinture redoutable autour de sa personne. Il voyoit à côté de lui les héritiers d'un trône qu'il avoit usurpé ; et ils étoient d'autant plus à craindre qu'ils étoient aimés. Il sut lutter

contre tous les dangers : il sema constamment la division parmi ses ennemis, afin de les combattre en détail. Quelquefois il les contenoit en feignant de ne pas les connoître, en faisant à ceux-ci des caresses qui les apprivoisoient, en donnant à d'autres des emplois éclatans qui les lui attachoient. Il versoit l'or à pleines mains sur la rage de quelques-uns, pour l'éteindre ; et lorsqu'il étoit trop pressé, il concluoit des traités qui ne favorisoient que lui. Une condition étoit toujours sous-entendue ; c'est qu'il battroit, malgré les traités, s'il en rencontroit l'occasion.

Le grand objet de son attention étoit son armée. Il n'étoit fort que par elle ; mais sa fidélité auroit pu se démentir : afin de prévenir ce danger, il occupoit sans cesse ses soldats. S'il n'avoit pas eu d'ennemis, il auroit fait assiéger les montagnes. Toujours ses troupes étoient en campagne, et toujours il étoit au milieu d'elles. S'il perdoit une bataille, il se dédommageoit de ses pertes sur quelque voisin plus foible que lui. Si son empire étoit resserré au sud, il l'étendoit au nord. Quelquefois même il trouvoit dans sa propre défaite le germe d'une victoire complète et décisive, par l'aveugle présomption des vainqueurs,

comme

comme il arriva dans une occasion importante dont je vais parler.

Les Marattes avoient tellement haché son armée, qu'il sembloit qu'il n'y eût plus un seul homme après le combat. *Tippoo-Saïb*, son fils, ne sauva sa vie qu'en se roulant parmi les morts, et demeurant ensuite immobile, au milieu des cadavres, jusqu'à la nuit. Un de ses écuyers, qui lui avoit peut-être suggéré ce stratagême, s'échappa, et alla avertir le père du danger que couroit le prince. *Ayder-ali-kan* vole à sa capitale, qui n'étoit pas éloignée, rassemble à la hâte la garnison et quelques fuyards, revient sur le champ de bataille; et comme il n'entend aucun bruit, il charge avec fureur ses ennemis livrés au sommeil, et oblige ceux qui échappent au glaive de ses soldats, d'aller démentir au plus vîte la nouvelle de la victoire de la veille. Au reste, les armées d'*Ayder-ali-kan* ne ruinoient pas ses finances; on peut assurer même que c'étoit pour lui une sorte d'économie d'entretenir cent mille combattans: amis, neutres et ennemis, étoient chargés solidairement de toutes ces troupes. Ce qui se trouvoit à leur bienséance étoit censé leur appartenir : les grains, les bestiaux, les volailles, les hommes même, tout étoit enlevé.

J'ai vu un malheureux Chrétien qui avoit été propriétaire d'immenses troupeaux, qui avoit joui d'un très-grand domaine, qui avoit eu de nombreux domestiques : l'armée passa sur ses terres ; elle le dépouilla si scrupuleusement, qu'il ne lui resta pour tout bien que sa femme, dont l'esprit fut aliéné par cette infortune.

Je ne peux m'empêcher de raconter ici l'édification que me donna ce couple intéressant. Comme je témoignois à l'un et à l'autre la part que je prenois à leur affliction, cet homme me répondit par les belles paroles de Job : « Le Seigneur m'avoit donné tous les » biens dont j'ai joui ; il me les a ôtés : il en » étoit le maître. »

Ces sortes de vexations sont tellement regardées comme des actes légitimes, qu'on traite comme perturbateurs ceux qui s'avisent de faire là-dessus des représentations. En voici la preuve : un brave homme avoit suivi jusqu'au camp ses troupeaux qu'on lui avoit enlevés ; il en espéroit la restitution, si on consentoit à l'entendre : il parle, il se plaint. La réponse fut de l'envoyer au prévôt de l'armée, qui le livra au bourreau pour lui faire couper les deux poings. Cet ordre barbare fut exécuté sur-le-

champ. J'ai vu cet homme depuis, et je tiens cette histoire de sa propre bouche.

On conçoit après cela comment *Ayder-alikan* retiroit annuellement de ses domaines neuf cents laks de pagodes, ou neuf cent millions de notre monnaie, et comment ses coffres furent toujours pleins, malgré les dépenses énormes que les Français lui occasionnèrent.

Mais jetons un coup d'œil sur la politique administrative du prince dont nous parlons. Comme il étoit sans cesse à la tête de ses armées, presque toujours hors de son pays, et qu'il traînoit avec lui toutes les forces qui pouvoient le défendre, on conçoit aisément qu'il lui falloit beaucoup d'adresse pour contenir la malveillance, et comprimer les révoltes. Il avoit à redouter en effet l'invasion des étrangers, le soulèvement des peuples, les malversations des gouverneurs, et, plus que tout cela encore, l'émigration de ses sujets, l'abandon des terres, et par conséquent l'épuisement de ses finances, objet principal de ses spéculations; car il faut remarquer que ce prince étoit presque avare, et que ses officiers servoient sa passion avec une férocité dont on ne se formera jamais qu'une idée imparfaite.

Lorsqu'un terrain étoit en friche, celui qui étoit préposé pour surveiller l'agriculture, chargeoit un particulier de cultiver ce terrain, et exigeoit d'avance une somme qui représentât le tiers ou plus du produit probable de la terre. Le cultivateur, obligé d'abord à prendre le bail, sous peine d'être roué de coups, alloit trouver un usurier public, qui lui donnoit, à cinquante pour cent d'intérêt, la somme nécessaire pour payer le prince, et faire les semailles. Lorsque le champ étoit près d'être moissonné, des inspecteurs inhumains venoient en faire la visite. Si la récolte n'étoit pas abondante, ils se retiroient sans rien dire; mais si la moisson étoit belle, ils défendoient d'y mettre la faucille, à moins de payer au préalable une augmentation quelconque. Si le laboureur épuisé refusoit de se soumettre au tarif arbitraire auquel on vouloit l'assujettir, la commune se chargeoit de moissonner le champ, et emmagasinoit les denrées au profit du souverain.

Je me trouvois une nuit dans un de ces édifices communaux dont j'ai parlé plusieurs fois, et qu'on nomme *Savadi.* J'y vis arriver deux officiers avec un pauvre paysan à qui ils demandoient ce que ce malheureux ne pouvoit pas leur donner. Après l'avoir raisonné inuti-

lement pendant deux heures, ils lui lièrent tous les doigts, et lui appliquèrent sur les ongles de grands coups de bambous, jusqu'à ce que la douleur le forçât à dire : « Je paierai. » A peine délié, il rétractoit ce qu'il avoit promis. On recommençoit la question. Cette scène horrible dura toute la nuit, sans que je puisse me rappeler quelles en furent les suites.

Je n'accuse pas les souverains d'avoir connu et approuvé ces abus épouvantables du pouvoir; mais qui consent à la cause, consent par-là même à l'effet. Le Nabab vouloit être payé avec rigueur. Les paiemens étoient confiés à la responsabilité des collecteurs. Ceux-ci tourmentoient donc, afin de n'être pas tourmentés : ils étoient presqu'excusables, à raison de l'injustice de celui à qui ils étoient obligés de rendre des comptes qui ne satisfaisoient jamais qu'ils ne fussent au complet.

Quel peuple que celui qui endure tant de mauvais traitemens sans s'en plaindre, sans laisser altérer le respect qu'il a pour ses maîtres ! Oh ! non, *Ayder-ali-kan* ne devoit pas craindre que des sujets de ce caractère se missent en mesure de secouer le joug de fer qu'il avoit appesanti sur eux : il lui suffisoit d'avoir l'œil sur des voisins turbulens, et sur

ses gouverneurs, qui auroient pu être tentés de faire comme il avoit fait, de s'approprier le dépôt d'autorité qu'il leur avoit mis dans les mains.

Aussi notre rusé politique appliqua tout ce qu'il avoit d'esprit et d'intelligence pour que le vaisseau de son empire ne donnât contre aucun de ces écueils. Tous les princes voisins étant devenus ses vassaux, il les obligeoit de lui fournir un certain nombre de soldats. Il connoissoit parfaitement les forces de chacun d'eux, et il les saignoit si copieusement, qu'il leur tiroit plus de sang qu'il n'en laissoit dans leurs veines. Quelquefois le petit potentat étoit obligé de conduire en personne son contingent à l'armée. Rien au monde n'étoit plus sage que cette conduite; car, outre que ces auxiliaires étoient autant d'otages pour s'assurer de la fidélité de leurs maîtres, *Ayder-ali-kan*, en les plaçant aux premiers rangs dans les combats, ménageoit ses propres troupes; et ceux qui périssoient par le fer des ennemis, étoient plutôt une perte pour ses rivaux que pour lui.

Je sais néanmoins une circonstance où cette politique faillit à lui devenir funeste. Il faisoit la guerre à *Mamadali-kan*, ou plutôt aux

Anglais, qui jouissoient de l'autorité et des domaines de ce Nabab : les deux armées étoient en présence, et avoient commencé à se mêler, lorsque vingt mille hommes des contingens dont j'ai fait mention sortirent des rangs, se tournèrent contre leur propre armée, qu'ils firent plier un moment; et du moins ils lui arrachèrent la victoire.

On ne sauroit imaginer toutes les précautions que prenoit *Ayder-ali-kan* contre la félonie des hommes en place, des gouverneurs de villes et de provinces. Ceux qu'il nommoit à quelqu'emploi important, lui envoyoient pour otages et cautions de leur fidélité, femmes, frères, enfans. Malheur à ceux-ci, si leur parent s'écartoit de son devoir ! Outre cela, chaque gouverneur avoit auprès de lui un surveillant, qui devenoit d'autant plus dangereux, qu'il étoit intéressé à trouver un coupable; car s'il pouvoit prouver que celui qui étoit confié à sa surveillance étoit en faute, soit par défaut de zèle pour les intérêts du prince, soit par un excès de dureté, ou de quelqu'autre manière, on lui adjugeoit la place de celui qu'il avoit accusé; et celui-ci recevoit d'abord une prime de cent coups de bâton; puis il étoit dépouillé de tout ce qu'il pouvoit avoir acquis.

Ensuite, s'il n'étoit question que de peccadilles ordinaires, on le laissoit à son tour pour surveillant de son accusateur. On peut juger combien il se sentoit porté à le ménager. Ce qu'il y a de certain, c'est que toutes ces passions mises en mouvement finissoient par tourner uniquement au profit du souverain.

Si *Ayder-ali-kan* eût été moins égoïste, et qu'il eût consulté la gloire et l'honneur de la nation qu'il commandoit, il se seroit sans doute abstenu d'employer des moyens semblables, qui détruisoient tout principe de moralité dans les personnes en place, et dans leurs subalternes, attachés par quelque lien que ce fût à la fortune des premiers : inconvénient incalculable dans ses suites, et qui aura toujours lieu dans un Etat où on mettra la conscience en compromis avec l'intérêt et la considération.

Mais rien n'étoit plus singulier que la manière dont l'usurpateur s'y prenoit pour que ses conquêtes ne lui échappassent pas : il dépeuploit les villes dont il s'emparoit, et faisoit transporter leurs habitans dans des contrées fort éloignées de toutes leurs habitudes, et où ils étoient plus particulièrement sous sa main. Je fus témoin d'une de ces exécutions militaires. Je ne raconterai que ce que

je vis. J'eus la curiosité d'aller faire visite à un fameux aventurier nommé *Laley*, qui, de soldat français à Pondichéry, avoit obtenu une principauté dans le Dekan pour solder les soldats qu'il commandoit en souverain, avoit fait la guerre aux Anglais de puissance à puissance, et s'étoit vu ensuite forcé d'abandonner les Etats dont il possédoit les revenus, par la trahison de celui qui les lui avoit donnés, et par la désertion de ses troupes. Ce *Laley* avoit fini par prendre du service chez *Ayder-ali-kan*, enchanté d'avoir sous ses drapeaux un ennemi juré de la nation anglaise, et un conquérant qui avoit fait dans sa vie cinq cents siéges, et s'étoit emparé d'un nombre égal de forteresses (1). *Ayder-ali-kan* lui avoit confié, lorsque j'allai le voir, le commandement d'une cavalerie de quelques mille hommes, avec laquelle il se vengeoit des Anglais d'une manière terrible. Le nom de *Laley* étoit si redouté, qu'il suffisoit de le prononcer pour voir tomber les murailles, ou du moins pour ôter le courage de les défendre; et le roi de France,

(1) S'il y a de l'exagération dans le nombre, il faut l'imputer aux bravades de ce guerrier; car je tiens le fait de lui-même.

pour lui donner encore plus de considération, lui avoit conféré la croix de Saint-Louis.

Je rencontrai M. *Laley* sur le glacis d'une forteresse des Anglais dans le *Carnatte*. Déjà il l'avoit sommée de se rendre, et lui avoit donné, pour tout délai, jusqu'à midi du lendemain. Comme il avoit parlé de faire pendre, en cas de refus, et qu'il auroit certainement tenu parole, le résultat du conseil des assiégés fut de lui porter les clefs de la ville avant l'heure qu'il avoit désignée pour être la dernière heure du règne de la miséricorde. M. *Laley* envoya de suite un courrier à son maître, dont le camp n'étoit éloigné du sien que de deux lieues, pour l'engager à venir prendre possession de cette conquête. Celui-ci ordonna qu'on amenât d'abord la garnison prisonnière dans son camp : elle arriva en effet, escortée des troupes du vainqueur, qui fit signifier à chacun des prisonniers de changer de linge, s'ils le jugeoient à propos, parce qu'on ne devoit leur laisser que ce qu'ils auroient sur le corps. Cette opération faite, ils furent traduits au conseil du grand-prévôt, qui distribua des fers à tous, et les fit conduire à *Siringapatnam*, avec ordre de donner un pessar, ou un sou par jour à chaque homme, officier ou

soldat, pour les défrayer sur la route. Il falloit se nourrir avec cette pièce de monnaie : aussi j'ai appris qu'un grand nombre moururent de besoin et de misère.

Après le départ de la garnison, on fit sortir tous les habitans de la ville conquise dont j'ai parlé. On les classa selon leur âge, et on les envoya en différens pays : ainsi la fille se trouva à cent lieues de son père, et la jeune femme à pareille distance de son époux. Chaque individu recevoit, en partant, un fanon d'or de la valeur de douze sous, pour les frais d'un voyage de douze ou quinze journées. C'est ainsi qu'*Ayder-ali-kan* traitoit ceux qu'il avoit vaincus : aussi n'entendoit-on jamais parler de représailles, d'infraction aux capitulations. Une fois dans ses fers, on ne pouvoit plus les rompre.

Ce prince, après avoir joui pendant long-temps des fruits de son usurpation, après avoir donné la loi à tout le pays, redouté et haï des Anglais, trop peu aimé des Français, à qui il avoit toujours fait du bien, mourut dans son camp, au pied des Gattes, pendant que Tippoo-Saïb, son fils et son successeur, étoit à près de cent cinquante lieues de là, en commission. Comme l'armée anglaise étoit dans

le voisinage de celle du Nabab mort, et qu'il y avoit un danger imminent de changement dans les affaires, s'ils eussent su cet événement pendant l'absence de Tippoo-Saïb, on le cacha avec tant de soin, que l'armée elle-même l'ignora. On transporta le corps du prince défunt, furtivement, du côté de *Maddeirou*, à une mosquée qu'il avoit destinée pour être le lieu de sa sépulture. Enfin, le secret fut si bien gardé, que les officiers venoient prendre ses ordres dans sa tente, pendant que des tonneaux d'encens brûloient sur son tombeau à soixante lieues de là. Cependant Tippoo-Saïb, à qui on envoya des courriers, se rendit en diligence à l'armée pour prendre possession du Dorbar. Il fit prudemment; car un de ses officiers avoit ourdi une révolte en faveur d'un des frères du prince; mais elle n'eut pas le temps d'éclater.

Je ne ferai que tracer le caractère de ce sultan. *Tippoo-Saïb* étoit né au milieu des camps; il fut aussi brave que son père; il connut mieux que lui la tactique militaire; mais il avoit moins d'intelligence et de sang-froid : il étoit dur, féroce, sans affection et sans reconnoissance. Il fut ennemi plus que *Ayder-ali-kan* de la nation anglaise, avec laquelle il

ne fit ni paix ni trève, jusqu'à ce qu'enfin il succomba sous leurs coups, à la bataille de *Siringuam*. Il aima néanmoins les Français, mais seulement pendant qu'il crut pouvoir en tirer quelqu'avantage pour sa gloire et l'affermissement de sa maison.

Lorsque la nouvelle de la paix de 1783 arriva dans l'Inde, Tippoo-Saïb, avec une armée de Français, jointe à la sienne, assiégeoit *Mangalor*, dont les Anglais s'étoient emparés à la faveur d'une trahison (1). M. de Cossigny, qui commandoit les Français, signifia au prince qu'il étoit obligé d'abandonner le siége, d'après les conventions de son souverain avec le roi d'Angleterre. Tippoo-Saïb se livra aux plus violens accès de fureur en apprenant cette détermination ; et peut-être auroit-il fait massacrer cette poignée de braves, si un religieux Capucin, qui connois-

(1) Tippoo-Saïb, en descendant dans le Carnatte avec son armée, avoit laissé le gouvernement de Mangalor à son frère naturel, avec la garde de tous ses trésors. Celui-ci, gagné par les Anglais, les invita à venir prendre possession de la ville. Ils ne se firent pas attendre long-temps ; et dès qu'ils furent arrivés, il leur livra la ville, et se retira à Bombay, pour y jouir paisiblement des fruits de sa trahison.

soit le pays, n'eût pas couvert leur retraite, en les conduisant par des chemins détournés, et inaccessibles à la cavalerie du Nabab.

J'ai réservé pour ce moment à parler d'un autre gouvernement, tout autrement étonnant que celui du Maïssour, et duquel il sera aisé de conclure combien peu les princes indiens ambitionnent les titres de justes, de sages, de pères des peuples.

Je voyageois dans les Etats du Rajou d'*Aneïanantabouram*, feudataire et vassal du trop fameux *Ayder-ali-kan*. Mes yeux se fatiguoient à force de regarder des ruines de villes et de villages. Je ne savois à quoi attribuer ces démolitions d'édifices et de remparts, dans un pays où je n'avois pas ouï dire qu'il y eût eu ni guerre ni combats. J'arrivai dans une de ces villes démantelées, et j'allai loger chez le gouverneur, avec qui j'avois à traiter d'une affaire sérieuse et importante. Je demandai à quelques personnes de la maison, pourquoi leur ville étoit en si mauvais état : « Les brèches que vous voyez à nos murailles, me répondirent-ils, sont l'ouvrage de notre souverain. Comme ce prince doit verser tous les ans des sommes considérables dans les coffres d'*Ayder-ali-kan*, il s'est chargé de faire lui-même la

collecte : il dépouille toutes ses villes les unes après les autres, sans qu'on puisse prévoir quelles seront celles que l'orage menace les premières. Vous allez apprendre, m'ajoutèrent-ils, la manière dont il nous a traités. Il est venu furtivement pendant la nuit, accompagné de soldats qui ont entouré nos murailles : lorsque tout le monde étoit livré au sommeil, il a fait abattre quelques toises des murs, est entré dans toutes les maisons, et en a enlevé l'argent, les bijoux, les denrées ; en un mot, tout ce qui s'est trouvé sous sa main. Notre famille a été la plus maltraitée, parce qu'elle étoit censée la plus riche. Après que le gouverneur lui eut remis dans les mains ce qu'il possédoit, et que le prince se fut retiré, des malveillans coururent le rappeler, en l'assurant que le gouverneur ne lui avoit pas déclaré un champ ensemencé de tabac : il le fit saisir, lui fit donner une rude bastonnade, et lui imposa une amende si forte, que pour la payer il a été obligé de vendre ses deux grandes filles, qui sont ici sous vos yeux. »

Ce récit m'attendrissoit jusqu'aux larmes : on s'en apperçut ; et pour me consoler on ajouta : « Oh ! Monsieur, si le prince nous promettoit de ne revenir que dans deux ans,

nous serions aussi riches que nous l'étions avant qu'il nous eût dépouillés. »

Quel gouvernement, grand Dieu ! Mais quelle patience dans les peuples, à qui il seroit si aisé de résister à la vexation ! Non, non, ces hommes excellens et si dignes d'un meilleur sort, ne connoissent pas la maxime antisociale qui fut si long-temps la devise de nos révolutionnaires ! Ils ne croient pas que l'insurrection contre le souverain soit le plus saint des devoirs : ils sont pliés sous un joug pesant, il est vrai ; mais c'est la Providence qui le leur a imposé, et qui les dédommage un peu de ses rigueurs, en leur ôtant l'idée d'une condition moins malheureuse que la leur.

Cependant, ces princes indignes de gouverner des hommes, n'ont pas à se féliciter des moyens violens qu'ils emploient à l'égard de leurs sujets. Ceux-ci, lorsqu'ils sont tourmentés outre raison, émigrent, et vont au loin chercher un sol plus hospitalier. Les sources de la richesse nationale sont bientôt taries, parce que les campagnes demeurent sans cultivateurs : aussi voit-on dans les contrées les plus fertiles de l'Indostan, des friches à perte de vue.

Les Européens établis dans l'Inde pourroient

roient retirer de grands avantages de la fausse politique des princes du pays, s'ils savoient eux-mêmes être plus justes et plus modérés : ils attireroient à eux toute la population; mais, hélas ! le sort des Indiens est d'être victimes du despotisme le plus injuste, de quelque couleur que soient leurs maîtres : je n'en dirai pas davantage sur cet article. Que les Français et les Anglais jettent un coup d'œil sur leur conduite à l'égard des Indiens. Je m'en repose dès-lors entièrement sur les reproches que leur fera la conscience. J'affoiblirois leurs remords si j'entreprenois de calculer jusqu'à quel point ils sont fondés.

Je terminerai ce titre par une observation assez piquante. Les plus doux et les plus traitables des potentats indiens, sont les princes païens : or, je crois en avoir saisi la raison; c'est que ceux-ci font entrer les principes de leur religion dans leur gouvernement. Il est vrai que leur religion est fausse, ridicule, extravagante; mais, après tout, elle est humaine. En un mot, ils craignent les Dieux; et pour cette raison, ils ménagent les hommes.

Le petit *Rajou*, de Ponganour qui faisoit le tour de sa principauté en deux jours, étoit chéri de son peuple, parce qu'il étoit jaloux

de le rendre heureux. Aussi, de quelque religion qu'on fût, on prioit Dieu de bon cœur pour sa conservation. Ce petit pays étoit peuplé, toutes les terres étoient soigneusement cultivées, et chacun étoit assez à son aise pour préférer son sort à celui de tous ses voisins.

TITRE V.

De la force militaire et des tribunaux de l'Indostan.

Je ne me propose pas de donner une idée précise des forces de ce pays, tant parce que les soldats ne le sont que pendant la guerre, et que pour en calculer le nombre il faudroit connoître la population, que parce que les princes ne mettent pas sur pied toutes les troupes qui sont à leur disposition. Dans quelques principautés, les soldats sont une sorte de garde nationale, qui ne reçoit d'appointemens que lorsqu'elle est en fonction : aussi sont-ils peu exercés. Ils sont propres néanmoins à se mesurer avec leurs compatriotes qui ont reçu la même éducation militaire. Les *Palléakarer*, les petits souverains nommés *Rajoulou*, n'ont presque pas d'autres troupes que ces soldats bourgeois.

Il y a aussi dans les armées des bandits à pied et à cheval, qui sont les hulans de l'Inde. Ils n'ont ni règles, ni manœuvres, ni connoissances de la tactique militaire; mais ils savent piller, ravager, brûler, massacrer les enfans, éventrer les femmes : on n'en exige pas davantage. Ils vont par pelotons et à la débandade, et précèdent les grands corps, comme l'éclair précède la foudre. C'est principalement par la crainte de ces bandits, que les villages même sont fortifiés, comme je l'ai dit ailleurs.

Les corps de troupes réglées sont composés d'infanterie et de cavalerie.

L'infanterie indienne, autrement dite les cipayes, est fort bonne lorsqu'elle est parfaitement disciplinée. Aussi les cipayes anglais, auxquels on n'épargne pas la bastonnade, afin de les dresser, font une troupe comparable aux régimens européens. On distingue cependant les cipayes de caste pariate d'avec les cipayes nobles, ou même brames. Les premiers sont d'excellens soldats, tandis que les autres n'ont ni force, ni courage, communément. Cette différence pourroit venir, 1°. de ce que les parias sont ordinairement pauvres, et ne laissent rien en mourant qui doive être la matière de leurs regrets; 2°. de ce que les

Parias, qui ne sont assujettis à aucune loi de convenance, ne s'imposent aucune privation en vertu de ces mêmes lois, auxquelles tous les autres sont soumis. Ceux-ci étant donc obligés de se priver de tels alimens, de ne boire aucune liqueur forte, n'acquièrent pas ce degré de force physique nécessaire à un soldat, et qui est le lot des premiers.

Comme les cipayes ne reçoivent point d'engagemens, ils ne sont soldats que pendant le temps que dure la guerre, à moins qu'ils ne fassent des conventions particulières, ou qu'ils ne préfèrent cet état à un autre, à raison des appointemens.

La cavalerie est fort considérable dans l'Indostan. On donnoit près de cent mille hommes de cette arme au Nabab du Maïssour. Les cavaliers montent bien un cheval; c'est là leur principale qualité. Dès qu'ils savent courir, même pour se sauver, ils ont de la réputation. Cependant il y a dans le *Dékan* un exercice qui prouve que les cavaliers sont capables de faire quelque chose à la course.

On enterre un bouc vivant : on presse la terre autour de lui jusqu'à la naissance des cornes. Le cavalier s'élance d'un point convenu, court bride abatue, et tellement penché

sur son coursier, qu'il enlève le bouc d'une main, et le traîne sans s'arrêter.

Les chevaux, sur-tout ceux des Marattes, sont grands, beaux, vifs, et très-exercés à la fatigue. Aussi, dans certains cas urgens, on leur fait parcourir un espace de quatre-vingt mille pas en vingt-quatre heures. (1)

La nombreuse cavalerie des armées indiennes fait qu'elles ont beaucoup plus d'hommes que de soldats, parce qu'il faut autant de serviteurs qu'il y a de chevaux. Par cette même raison, les dépenses d'une armée sont immenses, sur-tout pour la consommation des denrées; ce qu'on appelle le *battiam*, mot qui correspond à celui de ration; car ce *battiam*, ou ration, est fourni avec tant de profusion, que chaque soldat le partage avec toutes les personnes qui lui sont attachées, sa femme, ses

(1) J'ai vu des chevaux de remonte, pour des officiers de l'armée d'*Ayder-ali-kan*, estimés 4000 liv. chacun; et j'en montai un, dans le camp de ce prince, qu'il avoit acheté 5100 liv. Mais il est rare de rencontrer des chevaux sans défaut quelconque : ils mordent, ils ruent, ils sont ombrageux, ils se cabrent, ils sont foibles du devant ou de l'arrière; et il est fort rare que leur peau, trop délicate, ne soit pas entamée sous la selle après une course un peu longue.

enfans, et quelquefois son père et sa mère.

Lors de la guerre d'Amérique, les Français avoient une petite armée à la solde d'*Ayder-ali-kan*. Ce corps n'alla jamais au-delà de six mille soldats. Or, il recevoit tous les jours des rations pour soixante mille hommes, d'après le calcul de ce prince, qui, avare à l'égard de tout le monde, fut toujours très-généreux pour les Français.

Au reste, on peut en juger par ce petit détail des distributions : un officier recevoit par jour, riz, douze livres; manteque ou beurre, quatre livres; bœuf, un dixième, ou un mouton tout entier.

Grace à la générosité des Européens, les Indiens ne manquent ni d'armes ni de canons : le fameux Nabab dont j'ai tant parlé, se faisoit accompagner dans ses marches par une nombreuse artillerie de siége, et savoit en faire usage au besoin.

Disons maintenant un mot des camps du pays. L'Inde renfermant des plaines immenses, qui ne sont point embarrassées par des forêts ou par des rivières, on trouve presque partout le moyen de placer et d'étendre un camp, quel que soit l'espace qu'il exige. J'en ai vu qui avoient autant de circonférence que

les murs de Paris. Tout y étoit distribué avec un ordre et une précision admirables. Quoiqu'on changeât souvent de position, la confusion n'étoit jamais à craindre : chacun connoissoit la place qu'il devoit occuper, la distance où il devoit être de la tente du chef, et de quel côté. La cavalerie avoit des lignes qui lui étoient affectées; l'infanterie avoit aussi les siennes. Ces camps sont des villes ambulantes, et dont les édifices mobiles conservent néanmoins partout les mêmes directions.

Si les tentes des soldats sont grossières et misérables, celles des chefs et des princes sont magnifiques. Chacune de celles-ci forme un petit village entouré d'une muraille en toile: elles sont surmontées par des croissans, des globes dorés, ou tels autres ornemens. L'ameublement en est somptueux, ainsi que les décorations intérieures. Elles présentent en dedans des galeries et des colonnades revêtues d'étoffes précieuses et éclatantes; de superbes tapis, recouverts par des mousselines, en font le parquet; en un mot, elles renferment toute la magnificence des palais.

Les Indiens sont on ne peut pas plus habiles à lever un camp. La veille d'un départ,

des étendards sont plantés à l'une des extrémités du camp pour indiquer la route du lendemain. L'heure arrivée, on bat la générale, et en moins d'une demi-heure il ne reste rien, mais absolument rien de ce qui a servi aux usages de deux ou trois cent mille hommes, pas même un vase de terre de deux sous.

Il y a un inconvénient terrible, et qui auroit des suites infiniment fâcheuses dans toute autre contrée que celle dont nous parlons; c'est celui d'une malpropreté révoltante : de quelque côté qu'on arrive dans un camp indien, on est empoisonné par l'odeur des cadavres d'hommes et d'animaux abandonnés à la putréfaction sur la surface de la terre; toute la route qu'a fait une armée en est semée de distance en distance; aussi n'a-t-on besoin d'autre guide pour la rejoindre que de consulter son odorat. Je ne comprends pas comment dans un pays si chaud, tant de miasmes ne produisent pas la peste. Cependant il est de fait qu'il n'en résulte que de l'incommodité; et comme les Indiens sont assez peu sensuels, il ne leur vient pas même dans l'esprit de réformer cet abus.

Jusqu'ici je me suis borné à donner quelques idées vagues des armées de l'Inde, mais

sans aucun aperçu des forces réelles de ce pays. Je le répète, ce calcul est difficile ; car il faut élaguer beaucoup de gens regardés mal à propos comme soldats, et beaucoup de princes qui ne méritent pas qu'on fasse mention d'eux.

Ne seroit-ce pas en effet une chose ridicule de faire le dénombrement de tous ces Rajous, dont les Etats consistent dans quelque montagne fortifiée, avec un ou deux mauvais villages à côté ? Comment entretenir sérieusement mes lecteurs de quelques poignées de soldats armés de fusils à mêche, sans chiens, sans platines, de mauvais sabres en fer, et de piques ou hallebardes rouillées ? J'observe cependant qu'en les passant sous silence, j'ai plus d'égard à leur petit nombre, que je n'ai de mépris pour leurs qualités guerrières ; car, quoique ces pauvres gens ne connoissent rien de la tactique militaire, ils ne manquent pas de bravoure ni d'adresse : il y en a parmi eux qui ont le coup d'œil si juste, et la main si sûre, qu'ils font la gageure de toucher à balle le plus petit objet. Enfin, c'est avec des soldats de cette espèce qu'*Ayder-ali-kan* détrôna le roi de Maïssour.

Nous ne mettrons pas non plus au nombre des soldats ces féroces satellites de quelques

palleakarers, ou petits ducs, qui n'ayant pas des domaines suffisans pour les faire vivre, font l'honnête métier de voleurs de grands chemins. Leurs prétendus soldats jouissent d'une réputation d'autant plus distinguée, qu'ils gardent les routes avec plus de soin, et qu'ils détroussent les passans avec plus d'exactitude, et moins de partialité. Ces misérables sont des gens lâches, comme le sont communément les scélérats. Ils sont déjà vaincus lorsqu'on fait mine de vouloir leur résister. Il m'est arrivé plusieurs fois de passer la nuit au milieu de leurs repaires, sans qu'ils aient jamais osé m'attaquer; et je ne jurerois pas qu'ils n'ont point fait de vœux à leurs dieux, par la crainte que je ne les attaquasse moi-même. Il est vrai que, voleurs par droit de naissance, ils savent allier cette dignité avec une sorte de religion. Peut-être auroient-ils cru souiller leur conscience en dévalisant un prêtre, quoique cette même conscience leur eût fait sentir ses remords s'ils avoient épargné tout autre voyageur.

Ce qu'il y a de remarquable, c'est que le christianisme, lorsqu'ils l'embrassent, ne leur ôte que l'exercice du vol; mais il leur conserve le titre de voleur, qui leur est si inhérent qu'on

ne peut pas le leur ravir ; car, de même qu'il est impossible que le fils de Pierre ne soit pas son fils, ou que celui qui est né dans un pays n'y soit pas né, il l'est également que l'enfant du *kallen*, ou voleur, ne soit pas *kallen*. Aussi l'on entend de sang-froid, et sans rire, faire les publications suivantes de mariage dans les églises catholiques : « *Kallergueuil ir oucoum taï*, *tagapen*, etc. *Dans la caste des voleurs*; *N..*, *fils de N..*, etc. »

Les seules forces militaires qui puissent être comptées dans l'Indostan, sont celles de Déli, du Tanjaour, du Maduré, des Marattes, du Maïssour, du Soubba du Dekan, et dès Anglais.

Si l'on juge des soldats par la population, le Tanjaour et le Maduré, situés au sud de la presqu'île, pourroient fournir plus de cent mille hommes. Je ne sais si le Mogol en leveroit un ausssi grand nombre. La force des Marattes consiste dans une cavalerie légère, plus accoutumée à fourrager qu'à combattre, mais qui ne refuse pas de se mesurer au besoin. Ce peuple vit des traités qu'il fait avec les grandes puissances. Il reçoit souvent des deux mains, à ce qu'on prétend, et se livre ensuite à celui qui a donné davantage. Au reste, on se les

attache beaucoup moins par les services qu'on en espère, qu'à raison du dommage qu'ils peuvent causer à un ennemi. J'imagine que les Marattes sont dans le cas de fournir cinquante ou soixante mille chevaux; mais il seroit dangereux d'en attirer un aussi grand nombre; car, après qu'ils auroient chassé le loup de la bergerie, ils tueroient peut-être le berger.

Nous avons déjà porté à près de cent mille hommes la cavalerie du Maïssour : l'infanterie n'est guère moins nombreuse; mais elle n'est pas toute enrégimentée. Une partie assez considérable est composée de vagabonds, de voleurs, qui se jettent au-devant des armées pour faire le dégât. Ces gens-ci ne se battent que lorsqu'ils ne peuvent faire autrement.

Outre cette multitude de gens de guerre, il y a encore des garnisons dans les villes fortes, dont le pays est couvert : à la vérité elles sont peu nombreuses; il n'y a de soldats que ce qu'il faut pour le service ordinaire, sans aucun égard à la possibilité d'un assaut ou d'un coup de main. La force d'une ville est toute dans sa position : elle se rend à celui qui l'attaque, si sa situation ne la défend pas assez.

Le Soubba du *Dekan* est une des grandes puissances de l'Indostan, quoique resserrée par

le Maïssour ; et par les Anglais. Cependant cette position même lui est avantageuse, parce que ses voisins le caressent, afin qu'il ne favorise pas l'ennemi. Le Soubba a soutenu beaucoup de guerres, sur-tout avec les Anglais. Il ne s'en est pas toujours tiré avec honneur, dans celle en particulier où il se vit obligé d'abandonner son allié *Laley*, et même de le combattre ; si je ne me trompe. Il n'y a pas, je pense, d'exagération à porter à cent ou cent cinquante mille hommes les forces disponibles du *Dekan*.

Les Anglais ont des forces considérables dans l'Inde, et ils savent les distribuer avec sagesse et économie sur la surface de leurs immenses possessions. Ils ont peu de soldats de leur nation ; mais ils usent de ceux-ci avec tant de sobriété, qu'ils semblent se reproduire. On en voit à la tête de tous les corps de cipayes, qui sont, comme je l'ai dit, parfaitement disciplinés. L'esprit et le courage de ces fiers insulaires s'amalgament dans leurs bataillons, composés d'Indiens : même tactique, même audace. Lorsqu'on se bat contre eux sur les rives du Gange, on croit être aux prises avec les riverains de la Tamise, à la couleur près des combattans, et à la toque qui leur sert de

coiffure ; et même les cipayes anglais valent mieux que leurs maîtres. Qu'on juge après cela s'il est aisé de chasser les Anglais de ce beau pays. Une armée de cinquante mille Européens bien acclimatés en viendroit à peine à bout : encore faudroit-il les supposer longtemps au complet ; ce qui est physiquement impossible. Les Français, par exemple, ne résistent pas à la chaleur du climat. On en a vu quelques centaines envoyés par M. de Souillac, gouverneur général des Isles-de-France et de Bourbon, au secours d'*Ayder-ali-kan*, qui périrent tous, excepté deux, dans une marche de cent lieues sous cette zone brûlante. Il faut tout dire, cependant : c'étoient des hommes épuisés par le libertinage, et incapables de supporter une fatigue tant soit peu considérable.

Le relevé de toutes les troupes de l'Indostan est donc de plus d'un million d'hommes, dont la plus grande partie est en cavalerie. Ce nombre pourroit être doublé au besoin.

Je joindrai ici quelques anecdotes qui pourront nous donner la mesure du courage et des autres qualités des soldats indiens qui n'ont pas été formés par les officiers d'Europe.

Retardé un jour de voyage par des occupations auxquelles je ne m'étois pas attendu,

je fus surpris par la nuit, au milieu d'un bocage : une garde avancée m'arrêta dans un défilé, et ne répondit à toutes les raisons que j'apportai pour être autorisé à continuer ma route, qu'en me présentant quinze ou vingt piques croisées sur mon estomac. Il fallut me soumettre. Je passai la nuit étendu sur l'herbe, et entouré de mes géoliers. Le matin, un de ces soldats me fit lever, et me conduisit au quartier-général pour y être interrogé. Le commandant me demanda qui j'étois, où j'allois, et pour quelles affaires ? Pénétré de cette vérité, que les Indiens sont insolens lorsqu'on paroît les craindre, et qu'ils sont avilis pour peu qu'on leur tienne tête, je répondis sans me déconcerter : « Je ne vais point chez tes ennemis ; et pour le reste, je n'ai pas de compte à te rendre. » Le commandant, satisfait de cette réponse, toute arrogante qu'elle fût, ordonna qu'on me délivrât un passeport pour continuer mon voyage.

Dans une autre circonstance, je rencontrai quelques milliers d'hommes qui formoient un contingent pour la grande armée : j'étois accompagné de trois domestiques seulement. Le chef m'ordonna de m'arrêter, et d'aller lui parler. Je le refusai obstinément, en lui repro-

chant de violer le droit des gens. Je le menaçai de la colère du prince auquel il conduisoit son détachement. Rien ne lui eût été plus aisé que de punir sur-le-champ ma hardiesse. Il l'auroit pu faire impunément, et sans que personne eût pris ma défense; cependant il n'en fit rien : il parut même inquiet de mes menaces.

J'étois arrivé à une des gorges de ces hautes montagnes qui séparent le pays de Maïssour du domaine des Portugais. Un nombreux corps de garde m'arrêta, me demanda le *radari* ou passeport; je le présentai (1). Cependant, comme personne, ni officiers ni soldats ne savoient lire, ils exigèrent que j'attendisse la permission du gouverneur général, qui habitoit à dix lieues de là. Je me moquai de leur défense, et je franchis le seuil de la porte. Pour cette fois, je fus dupe de ma confiance. Ces braves gens m'entourèrent, l'arme au bras, et l'officier leur commanda de me fusiller sur-le-

(1) Si je parle de passeport, après avoir dit ci-devant qu'on n'en exige point dans l'Inde, on ne doit pas être étonné de cette apparente contradiction : les passeports n'ont lieu que lorsqu'on est dans des pays en guerre avec des voisins.

champ.

champ. Je fus intimidé; je leur fis des excuses, et ils me permirent de rentrer dans le corps-de-garde.

Gourram-konda, ou la montagne du Cheval, est une ville frontière, et, comme la clef de plusieurs royaumes : aussi est-elle fortifiée plus qu'aucune autre que j'aie vu dans le pays. Il est défendu à tous les étrangers d'entrer dans cette place, sous peine de mort, à ce que l'on m'a assuré. Les voyageurs européens sont obligés d'en faire le tour par un chemin ouvert entre l'étang et les murailles de la ville. Malheureusement, lorsque j'y allai, les pluies avoient inondé tout le pays. L'étang baignoit les murs; je me trouvai dans le plus grand embarras; car, en rétrogradant, pour passer ailleurs, je perdois cinq à six journées de chemin. Un de mes serviteurs me dit : Seigneur, avec du courage, vous pouvez franchir ce pas dangereux. Traversez la ville au grand galop, et comptez que personne ne vous arrêtera. Je le crus, et après l'avoir fait partir le premier avec mes autres serviteurs qui étoient tous du pays, je montai fièrement à cheval. Je volai, plutôt que je ne courus, jusqu'aux factionnaires les plus éloignés; mais je commençai à craindre sérieusement, lorsque je m'aperçus que malgré ma

contenance et ma taille presque gigantesque, malgré mon costume élégant (1), qui devoit me faire passer pour un très-grand seigneur, les soldats de la porte venoient froidement au-devant de moi. Ils arrêtèrent en effet mon cheval, en le saisissant par la bride, et me tenoient si bien, que je ne pus faire un pas au-delà. Comment pensez-vous que je me tirai de ce danger? Je compris qu'en les terrifiant, je les éloignerois. Je dissimulai adroitement ma crainte; et appelant de la main tous ceux que je pus apercevoir, je demandai une écritoire et du papier. J'interpellai plusieurs fois les assistans, et je leur ordonnai de me dire le nom de celui qui m'avoit arrêté. Cette ruse réussit; plus je m'échauffai, plus on devenoit timide. On tergiversa : on donnoit de faux noms. Celui qui m'avoit arrêté, lâcha, sans mot dire, la bride de mon cheval, et s'éloigna, la tête dans les épaules. Mon triomphe n'étant plus douteux, je dis à tout le monde : « Vous êtes heureux que je n'aie pas le temps de m'arrêter; mais à mon retour, vous entendrez parler de moi : je saurai faire justice des

(1) Ce costume sera décrit dans la suite : c'est pour cela qu'on n'en parle pas dans cet endroit.

coupables. » Après cela, je piquai des deux, et je rejoignis mes gens bientôt après.

Mais voici un trait plus curieux que tous ceux que je viens de raconter. M. Piveron de Morlat, nommé ambassadeur français auprès du Nabab *Ayder-ali-kan*, étoit parti de Goa pour se rendre, par terre, à sa destination. Je l'accompagnois en qualité d'ami : nous avions pour tous deux une centaine d'hommes presque tous chargés de nos effets, ou des provisions du voyage. Un jour que nous nous trouvions à la vue d'une forteresse assez considérable pour le pays, la sentinelle qui nous découvrit eut peur d'un si grand cortége. Elle courut faire le rapport de ce qu'elle avoit vu, et à l'instant on ferma les portes de la ville : nous demeurâmes une ou deux heures en dehors, attendant toujours qu'on donneroit les ordres pour nous laisser entrer. Nous invoquions l'amitié, les alliances, le droit des gens, le besoin où nous nous trouvions, n'ayant plus de provisions de bouche de première nécessité. Nous parlions à des sourds ; la porte ne s'ouvroit pas. Mon compagnon qui n'étoit pas très-patient par caractère, et qui jouissoit depuis quelque temps d'une assez mauvaise santé, ennuyé de rôtir aux ardeurs

du soleil, prit deux pistolets, son sabre dans les dents, et se glissa ainsi entre le mur et la porte, à côté même du corps-de-garde. Rien n'étoit plus aisé que de l'assommer dans la position fâcheuse où il s'étoit mis; la pensée n'en vint à personne. Les soldats, épouvantés à la vue d'un homme qui cherchoit à se faire tuer, prirent la fuite. M. Piveron nous ouvrit la porte, et dans le même moment, tous les habitans s'enfuirent par la porte opposée. Nous nous trouvâmes tellement seuls, que nous fîmes courir après quelques fuyards pour les prier de revenir promptement nous donner du riz, en payant. Peu à peu ils rentrèrent dans leurs maisons, et purent s'assurer par leurs yeux, que nous n'étions rien moins que conquérans.

A l'occasion de la guerre et des guerriers, je me permets de donner un abrégé de ce qui se passa au siége de Pondichéry en 1778. J'avoue que c'est un hors-d'œuvre; mais qu'importe après tout, s'il peut intéresser le lecteur.

Histoire du siége de Pondichéry.

M. de Tronjoli, capitaine de vaisseau, commandant le Brillant, aidé de deux frégates, *la Pourvoyeuse* et *la Pintarde*, et d'un ancien bâtiment de la compagnie des Indes, dit l'*Oriston*, avoit battu les Anglais le jour de

S. Laurent 1778. Ce combat fut d'autant plus meurtrier, qu'il dura plus long-temps, entre un moindre nombre de vaisseaux, l'*Oriston*, que commandoit le brave M. le Fer, quoique monté seulement par des Noirs, et n'ayant que cinquante canons, osa se mesurer avec le vaisseau de l'amiral Hugues ou Yousse, et fut celui qui combattit avec le plus d'intrépidité.

Les Anglais avoient été si maltraités dans cette action, qu'ils cinglèrent promptement sur Madras, en serrant la côte au plus près. Si M. de Tronjoli eût profité de sa victoire, et qu'il se fût embossé dans la rade de Pondichéry, le siége de cette place auroit été impossible, parce que les ennemis, n'osant tenir la mer, n'auroient pas pu transporter leur artillerie dans le voisinage; mais cet officier abandonna le pays bientôt après. Il fit plus mal encore; car ayant persuadé au gouverneur que son dessein étoit d'aller brûler tous les vaisseaux anglais dans la rade de Madras, il obtint, sous ce prétexte, d'être ravitaillé : on lui donna des farines, une quantité considérable de poudre, denrée précieuse pour nous; il embarqua aussi deux pièces de vingt-quatre destinées à un des bastions : lorsqu'il eut tout

ce qu'il desiroit, il mit à la voile, et nous ne l'avons plus vu. (1)

Pendant long-temps on espéra son retour, et le brave M. de Bellecombe, notre gouverneur, employa tous les stratagêmes, afin d'entretenir cette illusion ; ce qui étoit d'autant plus nécessaire, qu'il étoit évident que la ville ne pouvoit se défendre, si on l'attaquoit d'une manière sérieuse ; car elle étoit ouverte de presque tous les côtés, sans qu'il y en eût un seul de fermé entièrement. Il y avoit tout au plus huit cents soldats français et quatre cents cipayes pour garder quatre mille cinq cents toises de murailles, et servir l'artillerie ; et il est certain que si le général anglais Monneron, au lieu d'établir un camp d'observation, comme il auroit pu faire devant Mayence ou Dantzick, avoit envoyé sommer Pondichéry de se rendre, on auroit dû lui obéir ; mais la réputation du commandant français valoit

(1) Comme le gouvernement prit connoissance de la désertion de cet officier, et qu'il fut obligé de se rendre en Europe pour y justifier sa conduite, on a dû savoir à Paris l'issue de son procès, à moins qu'il ne se soit soustrait, par la fuite, au tribunal qui devoit le juger, ainsi que le bruit s'en répandit dans l'Inde peu de temps après l'époque dont je parle.

des bastions et des courtines : on n'osa pas agir avec lui d'une manière si leste. Celui-ci voyant qu'on lui donnoit le temps de préparer une défense, l'essaya : il fit élever de forts bastions de terre, et garnir de palissades et de chevaux de frise les endroits les plus exposés. On vit sortir d'un arsenal, que l'on croyoit vide, trois cents pièces de canon qui furent établies sur les remparts, ainsi qu'un grand nombre de mortiers de douze pouces de diamètre.

L'ennemi voyoit faire tous ces préparatifs sans oser commencer l'attaque, jusqu'à ce qu'il eût reçu toutes ses provisions de siége qui, grace à la désertion de M. de Tronjoli, lui vinrent par mer, sans courir de danger. Alors M. Monneron fit faire les approches, et ouvrit enfin la tranchée. La ville fut battue sans relâche pendant environ quarante jours : elle reçut dans ses murs quatre-vingt mille boulets de gros calibre, onze cents bombes, et plus de deux millions de balles.

Mais si l'attaque fut vive, la défense fut plus belle encore. Cette poignée de soldats qui gardoient nos murs étoient infatigables. Comme il n'y avoit pas moyen de faire le service à tour de rôle, les mêmes hommes étoient

constamment sur les remparts. On ne pouvoit les arracher de leurs postes qu'en employant la violence. On vit des canonniers estropiés d'un coup de feu, refuser d'aller à l'hôpital, par la crainte de mourir ailleurs que sur les affûts de leurs canons. Un d'entre eux ayant eu le poignet droit coupé par un boulet, acheva sa charge de la main gauche, et dit à un de ses confrères de soigner sa pièce pendant qu'il alloit se faire panser. Un jeune officier, nommé, je crois, la Salle, à peine convalescent, alla demander au commandant quel étoit le bastion qu'il devoit défendre. Sa compagnie étoit au bastion du nord, celui que les batteries ennemies foudroyoient davantage. Ses confrères, qui chérissoient ce jeune homme, le prièrent de ne pas s'exposer au danger dans l'état où ils le voyoient. Il répondit qu'on ne lui persuaderoit pas de céder l'honneur d'un poste périlleux que le sort lui avoit adjugé. Il y courut en effet; et quelques heures après, il n'étoit déjà plus.

Il n'y avoit pas jusqu'aux femmes indiennes qui ne se montrassent dignes du courage des Français. L'une d'elles, qui venoit de perdre son fils, couroit les rues, fondant en pleurs. On l'approche, on cherche à la consoler. Ah!

dit-elle, ce n'est pas mon fils que je pleure ; c'est le danger qu'a couru notre brave gouverneur (1). Hélas, nous perdrions tout, si nous le perdions !

Celui des habitans de la ville qui se distingua le plus, fut le nommé *Madec* (2). Il s'illustra davantage par son généreux civisme, et par un dévouement sans exemple, tout le temps que dura le siége, qu'il ne l'avoit fait en acquérant un état souverain à la pointe de son épée.

Cet homme vraiment extraordinaire avoit rejoint les Français ses compatriotes, quelque temps avant le siége de Pondichéry. Voyant l'intérêt public compromis, il n'en eût plus d'autre que celui-là. Il alla trouver le gouverneur, et le pria de ne pas permettre qu'il demeurât inutile à sa patrie. Je viens vous offrir, lui ajouta-t-il, les débris de ma fortune, et ma personne. Faites usage de l'une et de l'autre

(1) M. de Bellecombe, en visitant les fossés, avoit été assailli à coups de fusil. Une balle l'avoit effleuré au bras.

(2) M. *Madec*, breton, et autrefois simple soldat, avoit fait fortune au service des princes indiens. Il avoit été décoré du titre de *jakir-kan ;* mais les Anglais l'ayant vaincu, il se sauva à Pondichéry avec sa femme et quelques débris de sa grande fortune.

pour l'avantage commun. Quant à votre fortune, lui répondit gracieusement M. de Bellecombe, nous y recourrons dans la suite, si nous éprouvons des besoins ; mais votre personne nous est trop utile pour ne pas l'employer dès à présent.

M. Madec, à qui toute espèce d'emploi étoit indifférent, pourvu qu'il fût avantageux à sa patrie, se détermina pour celui qui devoit être le plus utile et le plus dangereux. Il forma un corps d'éclaireurs à cheval, et se mit à leur tête. On ne sauroit dire combien il courut et brava de dangers dans ce commandement. Il alloit jusqu'aux batteries de l'ennemi pour compter les pièces, et s'assurer de leur direction. Il examinoit si les poudrières anglaises étoient tellement à l'abri du canon qu'on ne pût pas les faire sauter, etc. Dès qu'il avoit fait une observation utile, il couroit aussitôt en donner avis. La nuit, il faisoit voltiger son petit peloton autour des fossés pour empêcher qu'on ne les sondât, ou ce qui eût été pis encore, qu'on n'y fît des saignées. Malheur alors à l'ennemi qui s'écartoit du gros de ses camarades ! Madec ne faisoit pas de quartier.

Un jour, il observa qu'une poudrière qui alimentoit une ou deux batteries au nord-

ouest de la ville, étoient plafonnées au niveau du sol, sans être recouvertes et bastinguées par le terrain, et qu'elle étoit à portée du canon d'une demi-lune, élevée à la porte dite de Madras. Il vole vers les canonniers qui servoient ce poste : il leur met à la main une lunette d'approche; il leur demande s'ils ne découvrent pas dans le lointain une tache blanche à fleur de terre. On lui répond qu'oui. Hé bien, dit-il, celui d'entre vous qui y fera tomber un boulet rouge aura cent écus de gratification. Un aide-canonnier, qui étoit imprimeur de profession, se mit en devoir d'essayer. Il chauffa le boulet, ajusta sa pièce, et au moment même la poudrière anglaise sauta tout entière. Cette explosion fit périr trois compagnies qui gardoient ce dépôt (1).

Dans une autre occasion, Madec demanda la permission de faire une sortie avec une partie de la garnison. Il l'obtint, et conduisit cette entreprise avec tant de prudence et d'intré-

(1) Cette explosion fut si terrible que, quoique renfermé alors entre quatre murailles pour l'exercice de mon ministère, à 1800 toises du lieu de la scène, je vis des briques se détacher d'un des murs, et sauter jusqu'au milieu de la chambre.

pidité qu'il parvint à égorger tous les ennemis qu'il trouva dans les tranchées. Il encloua tous les canons d'une forte batterie, excepté un qu'il fit traîner dans la ville; et enfin, il détruisit une grande partie des ouvrages. On peut assurer que Pondichéry n'auroit pas été pris, si la bravoure de Madec n'avoit pas été jalousée, et que, par suite de cette indigne passion, elle n'eût pas été entravée, et réduite à l'inaction.

M. de Bellecombe étoit enchanté du dévouement patriotique de ce généreux officier; mais l'état-major ne partageoit pas son enthousiasme. On se crut déshonoré d'obéir au commandement d'un roturier. On assura qu'on pouvoit se passer de ses services, et pour en administrer la preuve, on fit une seconde sortie à laquelle il n'eut point de part : aussi fut-on complétement battu; on perdit des officiers d'un mérite distingué. Ceux qui purent échapper au fer des Anglais rentrèrent dans la ville pleins de confusion des suites de leur orgueilleuse témérité.

Enfin, nous fûmes forcés de nous rendre. Il fallut se résoudre à voir flotter dans l'enceinte de nos murailles, un pavillon d'autant plus odieux, qu'on avoit eu plus d'espérance

de conserver celui qui venoit de nous coûter tant de sang.

Jour de deuil pour tous les habitans de Pondichéry, et en quelque sorte pour toute l'Inde, celui où la capitulation fut offerte et acceptée !

Je ne peux passer sous silence un trait dont je fus témoin le jour de l'entrée des Anglais dans la ville. Les débris de la garnison française étoient rangés en bon ordre devant les casernes, tous, le havre-sac sur le dos, et prêts à défiler, pendant qu'on hissoit le pavillon anglais, et qu'on abaissoit le nôtre d'une manière ignominieuse. Un pauvre soldat ne put tenir à ce spectacle ; il prit sa baïonnette, se l'enfonça dans la gorge au milieu des rangs, et expira victime d'un amour excessif pour la gloire de sa nation.

Cependant cette nation ne s'étoit pas avilie par la reddition de la place. Nos ennemis convinrent que la défense en avoit été fort honorable. Aussi, lorsque les commissaires français allèrent proposer les articles de la capitulation, le général Monneron dit, en prenant la plume pour les signer, qu'il ne refusoit rien, et que s'il étoit déjà sur les murailles, et le canon tourné contre la ville, il n'en recevroit pas avec

moins de respect les conditions proposées par un aussi grand homme que notre gouverneur. Il ajouta que M. de Bellecombe sembloit être venu aux Indes pour y enseigner comment on devoit faire la guerre. Au reste, les Anglais ne démentirent jamais ces sentimens, et ils ont traité les habitans de Pondichéry avec beaucoup de douceur, de justice et de modération. (1)

Ce qu'il y eut de plus étonnant que tout cela, ce fut le jugement que portèrent les Indiens de cette catastrophe; car, au lieu de faire comme les ignorans qui n'apprécient les hommes que d'après leur bonne fortune, ils estimèrent plus les Français après l'évacuation de Pondichéry qu'ils ne faisoient avant le siége; et ils donnèrent au brave commandant le nom fastueux de Dieu des combats.

(1) Tous les habitans de Pondichéry respectent encore la mémoire du premier gouverneur que les Anglais leur donnèrent, le colonel *Bely*. Cet officier, rempli d'humanité, fit ce qu'il put pour faire oublier aux Français leur disgrace. Il y auroit même réussi, si un Français pouvoit jamais préférer son intérêt propre à la gloire de son pays. Fait prisonnier quelque temps après par *Ayder-ali-kan*, le colonel *Bely* fut envoyé à *Siringapatnam*, où il mourut de chagrin et de misère.

Des lois et des tribunaux de l'Indostan.

RIEN, à mon avis, n'est plus propre à montrer que les Indiens sont de tous les peuples, les plus sociables, que le peu de besoin qu'ils ont d'avoir des lois, et la facilité qu'ils trouvent à conserver, sans aucune surveillance, l'harmonie de la société. (1) Cependant, il seroit possible que le despotisme même fût la cause de l'absence des lois, parce que les lois auroient sans doute tracé des devoirs à ces hommes puissans qui n'en veulent remplir aucun; et elles eussent tempéré l'usage d'un pouvoir qui ne leur paroîtroit pas mériter ce nom, s'il n'étoit pas absolu. Une autre raison encore a pu s'opposer à ce que les Indiens eussent un code de lois constant et uniforme; c'est la multitude prodigieuse de castes ou tribus qui ont des usages particuliers, et des priviléges propres à chacune d'elles.

Quoi qu'il en soit de ces motifs, les Indiens

(1) Il faut excepter le penchant qu'ils ont au larcin. Au reste, ils ne volent pas par le plaisir de s'emparer du bien d'autrui, mais par le besoin; et on a vu combien les princes les rendoient urgens ces besoins, par leurs concussions et leurs violences intolérables.

n'ont pas de lois écrites. Une tradition orale fait la règle des jugemens, à moins que le chef de la société n'intime quelqu'ordre éphémère; car on ne sait pas se révolter contre sa volonté, on n'ose pas même interpréter ses commandemens. Ses ordres sont des arrêts suprêmes desquels il n'est jamais permis d'appeler. (1)

A défaut de lois écrites, il y a, comme je le disois tout à l'heure, des usages traditionnels, dont quelques-uns sont fondés sur la loi naturelle, et qui ont la force d'obliger, et de déterminer des châtimens contre les réfractaires.

Ces usages sont, ou généraux, tels que celui qui défend à une femme de caste de se remarier après la mort de son premier mari; celui qui défend de prendre connoissance des mauvais traitemens que fait un mari à son épouse, celui qui autorise l'usure arbitraire, etc., ou bien, ils sont particuliers à certaines castes; comme de ne pouvoir se marier qu'à tel degré

(1) On peut croire que les Missionnaires favorisoient de tous leurs efforts ces dispositions d'obéissance, tant que le prince n'exigeoit rien contre la conscience, et il auroit été monstrueux qu'ils se fussent comportés autrement.

de

de parenté, de payer celle qu'on veut avoir pour femme telle somme; de s'habiller de telle manière, de porter telle couleur, de se nourrir de tels ou tels alimens, etc.

Pour juger les contestations qui naissent des usages ou des violations du droit naturel, le prince nomme des commissaires, si le cas regarde l'ordre public; mais les discussions de famille sont terminées par des anciens des castes en discorde. Les plaidoyers ne sont ni longs, ni tumultueux. Chacun des membres du tribunal connoît les us et coutumes de son pays: il émet son avis d'après cette connoissance; et lorsque tous en ont fait autant, l'affaire est terminée. Les peines qui affectent les prévaricateurs des usages, sont les réparations, restitutions, les privations des droits civils, ou de ceux de sa caste, et quelquefois l'expulsion de la famille. S'il est question d'affaire criminelle, il me semble que la cour en est saisie, et que les arrêts de mort ne peuvent émaner que de la bouche du prince.

Dans les villes appartenantes aux Européens, on nomme un officier Blanc pour présider au tribunal, auquel ressortissent les Indiens, habitans de ces villes. J'imagine que son emploi se borne à constater les usages, et à

mettre de côté ceux qui seroient en opposition avec les lois européennes.

Dans l'intérieur du pays, quelques souverains ont affranchi les Chrétiens de la juridiction des Infidèles : alors le juge naturel de tous les débats, c'est le Missionnaire; mais cette fonction n'a rien d'alarmant pour la conscience. On fait assembler les notables de la caste dont les membres sont en litige; on les interroge sur leurs usages, et on juge selon ces mêmes usages, lorsqu'ils n'ont rien de contraire à la morale naturelle, ni aux préceptes de l'Evangile. (1)

Quoique le Code traditionnel des Indiens soit moins chargé que notre Code criminel, parce qu'une partie des crimes qui conduisent à l'échafaud en Europe, ne sont que des peccadilles relativement à leurs mœurs, tels que les mauvais traitemens faits à son père, et surtout à sa mère, les péchés contre nature, etc.

(1) C'est un privilége précieux pour les Chrétiens d'être jugés en dernier ressort par leurs prêtres; car ils sont sûrs que le juge ne sera pas corrompu par des présens, et que les châtimens qu'il infligera seront bien moindres que ceux qu'infligeroient des juges idolâtres et ennemis de leur personne, à cause de leur religion.

Ils connoissent cependant des forfaits qui méritent la peine capitale : comme la félonie, et à plus forte raison l'attentat contre les jours du souverain, l'homicide déterminé, etc.; et dans certaines castes, le commerce charnel avec une personne même libre. Mais les usages varient sur cet article : en quelques endroits, les deux coupables sont brûlés vifs; en d'autres lieux, le garçon est condamné à mort, à moins qu'il n'épouse la fille qu'il a séduite.

Nous ferons ici une observation qui pourra surprendre le lecteur. La coutume, dans toute l'Inde, est que les personnes d'un sexe différent se parlent avec respect, et emploient à l'égard l'un de l'autre le pronom *vous*, à la seconde personne du pluriel, *nir* ou *mirou*. Or, si un garçon a connu une fille, il lui est presque physiquement impossible de ne pas la tutoyer; et dès-lors il trahit son secret : on n'a besoin ni d'accusateur ni de témoin; le délit est dès-lors constaté. Cet usage est peut-être une des principales causes qu'il y a si peu de libertinage dans les castes distinguées du pays.

La liberté que se donnent aussi deux personnes de sexe différent de fumer tour-à-tour la même *chiroutte* de tabac, est encore une preuve acquise de cohabitation. Ce signe est

si peu équivoque, et si universellement connu; qu'une jeune fille de douze ans vint me dénoncer le libertinage de sa mère avec un jeune étranger. Or, la preuve qu'elle m'en donna, c'est que sa mère et le jeune homme avoient fumé la fatale *chiroutte*. J'allai aux enquêtes : la coupable se voyant obligée d'avouer ce fait, ne put pas nier les conséquences qui en étoient inséparables.

Ainsi, lorsqu'il y a eu des libertés criminelles entre deux personnes que l'on veut soustraire au châtiment, il faut les marier le plus tôt possible; et si le mariage ne peut avoir lieu, ou parce qu'un des coupables n'est plus libre, ou parce qu'ils ne sont pas de la même caste, il faut qu'un des deux émigre si loin, qu'il n'y ait pas à craindre qu'il rencontre jamais son complice.

Les peines de mort sont le feu, la corde, et le supplice des éléphans (1), selon le genre

(1) Lorsque ce sont les éléphans qui sont chargés de supplicier des coupables, on les couche aux pieds de ces animaux : ceux-ci, sur l'ordre qu'on leur en donne, les entourent et les serrent avec leur trompe, les jettent au loin par-dessus leur tête, et les saisissent de nouveau lorsqu'ils sont retombés, autant de fois

des crimes qu'on veut punir ; mais ces châtimens sont rares ; et peut-être n'y a-t-il pas dix personnes de condamnés à mort dans toute l'étendue de l'Inde, dans l'espace d'une année. La plupart des délits ressortissent à la justice correctionnelle : alors on en est quitte pour avoir le nez ou les oreilles coupées. Cette cérémonie a lieu pour une faute assez légère, relativement à nos mœurs : par exemple, pour cause d'inconduite et de libertinage ; pour quelque négligence dans l'exercice d'un emploi public. Il arrive aussi parfois qu'une partie de la pénitence est faite avant que le coupable soit présenté au tribunal ; car ceux qui sont chargés des arrestations, ont assez l'usage de rompre de coups le prévenu dès qu'il est entre leurs mains. Ces hommes féroces ne connoissent pas cette belle maxime : *Respect au malheur.*

---

que porte la sentence ; et enfin, ils leur donnent le coup de grace, en leur imprimant le pied sur l'estomac.

TITRE VI.

Des habitans de l'Indostan.

A mesure que nous avançons, notre tâche devient moins pénible. Jusqu'à présent, nous n'avons considéré l'Indostan que comme un pays désert, ou du moins, en supposant qu'il avoit des habitans, nous paroissions éviter leur rencontre ; maintenant, ils vont être les objets uniques de nos observations : nous les examinerons au physique et au moral, isolés, et comme membres d'une société. Cependant, afin d'éviter la confusion qui naîtroit d'une quantité de menus objets, nous diviserons par autant de chapitres tout ce qui regarde les Indiens.

CHAPITRE PREMIER.

De la figure, de la taille et de la couleur des habitans de l'Indostan.

Il y a peu de pays où la population soit si belle que dans celui dont nous parlons : les enfans y sont généralement beaux, bien constitués, et de la figure la plus agréable. Il est vrai qu'ils deviennent moins beaux en grandissant : aussi on les compare aux poulets, si mignons dans les premiers jours de leur âge, et d'une physionomie si commune lorsqu'ils sont entièrement formés.

Les femmes indiennes n'ont pas à envier la beauté de celles de l'Europe : elles sont communément mieux partagées des avantages de la nature que celles-ci. Malheureusement les Blancs s'en aperçoivent : de là ces commerces honteux et publics avec les pariattes, femmes d'une caste méprisée dans le pays, et qui dévouent au mépris ceux qui ont avec elles des rapports de libertinage.

Puissent les Européens profiter de l'avis que

je leur donne ici en passant! C'est de se roidir contre le funeste penchant qui les porteroit à ces amours, en quelque sorte monstrueux, au moins pour l'intérêt de leur santé, si ce n'est pas par respect pour la vertu : car il est difficile d'être impunément libertin dans ces climats; et quoique la force d'un tempérament privilégié feroit échapper au danger d'abréger ses jours, ou de les voir s'écouler dans la langueur et les autres incommodités, filles à-peu-près inséparables des excès en ce genre, un effet trop certain de cette imprudence criminelle, ce seroit de voir son cœur tellement asservi à l'objet de sa passion, qu'il n'y auroit plus d'espérance qu'il recouvrât sa liberté. Dès qu'une misérable pariatte a gagné les affections d'un Européen, les liens de l'amour conjugal sont brisés comme par enchantement : aussi, tel officier ou négociant qui adoroit son épouse à Paris, à Nantes, à Bordeaux et à Londres, ne peut plus en supporter la vue à Pondichéry, à Chandernagor et à Calicutta. (1)

(1) Tant de considérations ne devroient-elles pas obliger les gouvernemens européens à ordonner la plus grande sévérité dans la surveillance des mœurs de leurs sujets qui passent dans l'Indostan? Ne s'accou-

Les nations indiennes sont tout-à-fait ressemblantes aux Français pour les traits du visage, le maintien, le geste et la démarche. On ne fait point un pas sans s'y méprendre, sans croire distinguer dans la foule, des amis qu'on a laissés en France. Plus on examine, plus on est séduit : aussi, si l'on me demandoit une définition propre et caractéristique d'un Indien, je dirois c'est l'homme du globe qui ressemble plus aux Français, à la couleur près. (1)

Mais la couleur n'est pas uniforme chez tous

---

tumeront-ils donc jamais avec cette réflexion, que les Indiens mépriseront toujours ceux qui se rendent méprisables par leur conduite, et qu'il seroit aussi aisé de construire un pont depuis Londres à Madras, que de corrompre les idées du pays sur ce point essentiel ?

Je ne dis pas cependant qu'il faudroit infliger des peines afflictives aux coupables; mais qui empêcheroit qu'on ne fît dépendre leur conservation dans un poste, dans un emploi, de la décence de leurs mœurs ?

(1) Il m'est arrivé souvent de rencontrer des Indiens que je prenois pour mes confrères. Tout étoit propre à me tromper : l'air, les traits, la modestie, l'âge, la taille, la démarche. J'avois besoin de me rappeler que j'étois éloigné de cent lieues de ceux que je croyois reconnoître, afin d'échapper à l'erreur.

les individus ; elle n'est pas non plus la même dans toutes les castes : elle approche d'autant plus du blanc d'Europe, que la famille est plus noble et plus distinguée. Les jeunes brames sont presque aussi blancs que les enfans français. Les Indiens de castes communes sont d'une couleur de cuivre rouge ; mais les parias sont coloriés comme le bronze antique ; quelquefois plus noirs encore, mais d'un noir sale et sans éclat. Ce sont néanmoins ceux qui ont communément les traits les plus beaux et les plus réguliers.

La taille des Indiens est avantageuse, sans être gigantesque. Ils sont plus grands et mieux faits que nos peuples méridionaux. Toutes les parties de leurs corps sont parfaitement proportionnées ; il est rare de trouver un homme contrefait. En écrivant ceci, je parcours les portraits gravés dans ma mémoire, et je ne me rappelle pas avoir jamais vu dans l'Inde de bossus, très-peu de borgnes, et infiniment peu de boiteux.

Ces pauvres gens riroient aux éclats, s'ils lisoient cet article, dans lequel je m'étends sur leurs qualités corporelles ; car la beauté de la forme est sans aucun mérite dans leur pays. Ils pleurent un enfant que la mort leur enlève,

mais jamais par la raison qu'il étoit beau et bien fait. Celui-ci aime son épouse avec tendresse, quoiqu'elle soit laide à faire horreur, et il maltraitera sa seconde femme, quoiqu'elle seroit la plus charmante personne qu'on puisse envisager. L'Indien n'aime que la bonté des espèces : son œil est presqu'insensible aux qualités d'agrément.

La plus aimable et la plus chérie de toutes les épouses, c'est la *Lia* chassieuse, qui a beaucoup d'enfans. *Rachel*, sa sœur, si elle est stérile, n'intéresse pas du tout. Les enfans font la richesse des familles, sur-tout les filles, parce que, comme je le dirai bientôt, on les vend à celui qui les épouse; et le prix devient la propriété du père de celle qu'on achète.

CHAPITRE II.

Des vêtemens des Indiens.

L'Océan est couvert de vaisseaux qui portent dans l'Indostan des nuées d'ambitieux qui s'exposent à toutes les chances d'un long et dangereux voyage, par l'espérance de recueillir bientôt de l'or à pleines mains. Quelques-uns d'eux, ou, si l'on veut la plupart, réussissent en effet à faire fortune. Cependant, je ne conseille pas aux tailleurs de tenter cette carrière : ils sont plus avantageusement placés pour leur état dans le dernier village de la France, qu'ils ne le seroient à Golconde ou à Déli. Ce n'est pas à dire cependant qu'on ne s'habille pas dans l'Indostan, mais on ne porte guère que des robes sans couture. La friperie est communément sur le métier du tisserand.

D'abord, les Indiens tiennent leurs enfans nus, garçons et filles, jusqu'à un âge assez avancé, neuf, dix ans. Cet usage, qui n'est pas sans inconvénient, en a beaucoup moins qu'ail-

leurs (1). Les garçons, devenus grands, se couvrent d'un vêtement. Quelquefois il consiste dans un morceau de toile de la largeur d'un peu plus que la main, et qui s'appelle *langouti*. Ils attachent un des bouts de cette toile sur le bas-ventre, par le moyen d'une corde dont ils se ceignent les reins; puis, par le moyen d'une autre corde attachée à l'extrémité opposée, ils vont rejoindre la première. La pudeur du pays ne rougit pas de cet habillement; mais si elle l'inventa, on peut dire qu'elle n'étoit pas exigeante.

Sur mille Indiens, il y en a au moins neuf cents qui ne font pas de plus grands frais pour le vestiaire: ils ont cependant chacun une pièce

(1) Lorsque j'arrivai dans l'Inde, je fus tellement frappé de ces nudités, que je faisois procès à toute femme dont les enfans n'étoient pas couverts décemment. Lorsqu'elle me donnoit pour raison la pauvreté qui empêchoit qu'elle ne pût les habiller, je fournissois la toile nécessaire pour cela. Bientôt on se donna le mot: je ne pouvois plus sortir sans voir des enfans nus; je les couvrois, et le lendemain ils étoient nus encore, parce que les mères vendoient ma toile. Je fus obligé d'abandonner la partie, et de me distraire des idées de décence que j'avois apportées d'Europe.

de toile d'environ deux aunes, à laquelle ils donnent le nom de *toupeutti;* mais au lieu de s'en servir pour couvrir au moins tout le bas du corps, ils la mettent sur l'épaule, par contenance, ou bien ils la passent en sautoir sur l'estomac, ou bien encore ils en font un bourrelet pour empêcher qu'ils ne se blessent en portant quelques fardeaux. Enfin, ils s'enveloppent la nuit dans cette toile, pour éviter les piqûres des moustiques et des scorpions.

Tel est donc le costume des pauvres gens. Ils ont presque toujours la tête nue, ou s'ils la couvrent, c'est avec une guenille, soi-disant mousseline, de quelques coudées de longueur, et d'un empan de largeur, avec laquelle ils se ceignent la tête. Leur chaussure, lorsqu'ils en ont une, est une sandale de cuir, ornée sur le devant de trois ou quatre languettes de même matière, en forme de rézeau, pour enchâsser les orteils et les assujettir : cependant le gros doigt du pied a sa loge à part ; c'est un anneau d'un cuir roide et épais, qui, n'étant pas très-proportionné à l'orteil, laisse assez d'espace vide pour que le sable et les graviers s'introduisent entre cuir et chair. Dans ce cas, une pareille chaussure est un supplice cruel et insupportable à tous autres qu'à des Indiens.

Cependant rien n'est si élégant que l'habillement de cérémonie, ou celui des personnes de distinction. Il consiste, en premier lieu, dans un turban ou toque de mousseline, dont le tissu est plus ou moins riche, d'environ trente aunes de long, sur un tiers d'aune de largeur : la couleur de la toque n'est pas quelque chose d'indifférent; c'est elle qui différencie les corps ou régimens de cipayes. Les nobles d'extraction emploient les couleurs qui leur plaisent davantage : eux seuls peuvent porter la toque blanche ; mais aux côtes on ne fait pas toutes ces distinctions. Sous les gouvernemens des Européens, chacun des particuliers ne consulte, dans son costume, que son caprice, son goût et ses moyens.

Chaque Indien doit savoir tresser sa toque. Or, tel est le procédé qu'il emploie pour cela : après avoir jeté son paquet de mousseline sur un meuble, une natte ou par terre, il prend un des bouts, il en noue les deux coins : il a par ce moyen une forme de calotte qu'il applique sur sa tête; et pendant que sa main gauche, appuyée sur le front, dirige les plis de la tresse, il se sert de la droite pour tourner sa mousseline autour de la tête, tantôt horizontalement, tantôt depuis le sommet jusqu'aux oreilles, tantôt en

décrivant des quarts de cercle, des diagonales, jusqu'à ce qu'enfin il ait donné à sa toque la forme qu'il croit la plus avantageuse. Ce chapeau ou bonnet ainsi tressé se conserve des mois entiers, et il est rare qu'on le tresse deux fois sans laver la mousseline.

La forme de la toque varie selon les pays, les emplois, l'âge et les prétentions d'un chacun. Les soldats ou cipayes la portent sous la forme d'un petit chapeau rond, avec une bande de ruban d'une couleur saillante qui la traverse. Les habitans du Maïssour et du Thélingan portent des toques évasées comme des chapeaux de moissonneurs. Dans quelques endroits du Carnatte, on voit des toques faites en cône, et dont la mousseline est cordelée dans toute la longueur du tissu; en d'autres lieux, le tissu est lâche, et la mousseline flotte sur les épaules comme une chevelure. Presque partout les jeunes gens qui aiment à être coiffés élégamment, serrent le plus possible le tissu de la toque, y laissent un bec ou corne en devant, et ont soin que la mousseline soit si fine et entrelacée avec tant d'art, qu'on ne distingue aucun pli. Cette mode est effectivement leste et agréable à l'œil. Au reste, ce n'est pas une occupation de longue haleine de

tresser

tresser sa toque. Un Malabar le fait en moins de temps qu'un petit-maître n'en emploie pour arranger sa crayatte.

La toque est le seul ornement de tête qui convienne aux Indiens, parce qu'ils se la rasent, excepté le milieu, sur lequel ils laissent une touffe de cheveux. Ce bouquet flottant, qui donne quelqu'agrément, n'est pas d'ailleurs sans quelqu'utilité. Les Païens y attachent leur talisman, et les Chrétiens un scapulaire, ou bien quelqu'autre signe de dévotion. La tête ainsi tondue, ils ôtent leur toque avec la même facilité qu'on ôte une perruque; mais il faut observer que, par civilité, ils sont toujours couverts, même à l'église, et dans les pagodes (1). Il ne leur est permis de se montrer tête nue qu'aux enterremens, et pendant le temps destiné au deuil; encore y suppléent-ils alors en s'enveloppant dans un drap blanc qui leur couvre tout le corps, excepté le visage. Il est à remarquer que le blanc, qui est la

(1) Il arrive quelquefois qu'un Indien se découvre la tête dans sa maison, à raison de la chaleur, ou pour quelqu'autre motif; mais si quelqu'un d'honorable lui fait une visite, il se couvre avant de le recevoir : ce seroit lui manquer grossièrement de paroître devant lui tête nue.

couleur funèbre d'un bout de l'Inde à l'autre, est cependant celle qu'on recherche davantage.

La seconde pièce du vêtement des personnages distingués, c'est un grand morceau de soie ou de belle mousseline qu'ils portent sur l'épaule, à peu près comme les docteurs portoient la chausse. Cet ornement sert à garantir des ardeurs du soleil et du froid. On l'étend alors sur le cou comme un large mouchoir, et on est suffisamment étoffé.

Vient ensuite le *sogaï* : c'est une veste de mousseline gazée, sans poche, qui se croise devant la poitrine, et s'attache avec des rubans. L'élégance de cet habit est que les manches en soient étroites, et si longues qu'on en puisse retrousser une demi-aune, afin de former un grand nombre de plis tout le long du bras.

Un autre morceau de mousseline de quelques aunes de longueur tient lieu de hautes chausses, et fait un très-bel effet. On se ceint d'abord les reins au bas du *sogaï*, puis on ramène un des bouts entre les jambes par devant, l'autre rentre dans la ceinture par derrière ; en sorte qu'une cuisse est couverte entièrement, et même une partie de la jambe, tandis que l'autre ne l'est qu'à moitié.

La chaussure de cérémonie est une pantoufle à bec recourbé, appelée *papassi*, et qui est d'autant mieux faite, que le pied peut moins y entrer. Au reste, cela n'est pas si mal imaginé; car les Indiens sont obligés cent fois par jour de quitter leur *papassi*, l'usage du pays leur défendant d'entrer dans une maison, ou même de se présenter devant quelqu'un d'honnête avec une chassure aux pieds. (1)

Je ne dois pas omettre une sorte de sabots propres aux gens de qualité, et desquels j'ai fait usage fort long-temps. Il n'en est pas de ces sabots comme du *papassi* et des sandales: on a droit de s'en servir en tout temps. Pour s'en faire l'idée, qu'on imagine une planche ou semelle d'un bois dur, de la forme et de la mesure du pied, portée sur deux éparres, l'une sur le devant, et l'autre qui sert de talon, de la hauteur d'environ deux pouces : cette se-

(1) Les Malabars chrétiens déposent leur chaussure avant d'entrer à l'église; et c'est un spectacle assez comique que celui de quelques milliers de *papassi* de toutes couleurs qui entourent l'église de toute part. Au reste, je n'ai jamais ouï dire qu'on en ait volé: ce qui prouve qu'en dépit du préjugé, on est moins voleur à Pondichéry qu'on ne l'est à Paris, ou dans toute autre de nos villes.

melle est percée d'un trou dans lequel on met une cheville couronnée par une tête en forme de petite boule très-polie. On passe dans les deux gros doigts du pied cette cheville, et ils se trouvent serrés et arrêtés par le bouton, qui tient lieu de levier pour faciliter le mouvement du pied : aussi, on commence par se blesser; après quelques minutes de marche, les deux orteils s'écorchent, et enfin il se forme un calus sur la peau, moyennant quoi on n'éprouve plus aucune douleur. Le pied devient plus dur que le sabot même qui s'use en peu de jours, par les frottemens.

On peut regarder ce que nous avons dit jusqu'à présent des vêtemens des Indiens, comme l'explication seulement de leur petit uniforme. Ils sont propres, et mis décemment avec la *sogai*. Mais on ne monte pas à cheval, on ne se fait pas porter en palanquin, on n'assiste pas à une fête avec un habillement aussi mesquin. Dans ces occasions, on se revêt de l'*angui*, le plus noble, peut-être, de tous les vêtemens: c'est une longue robe de mousseline qui descend jusqu'à terre, et dont la forme est celle d'un juste-au-corps, avec lequel on attacheroit un ample jupon, le tout ouvert par-devant. Il y a des *anguis* tissus en argent et en or. Il

est certain que rien n'est plus imposant qu'un prince indien, la tête couverte d'un turban éclatant, et orné d'une aigrette de perles, ou de diamans, les oreilles surchargées de longs pendans terminés par un gros rubis ; deux ou trois chaînes d'or au cou ; vêtu d'un *angui* précieux, les bras ceints de riches bracelets, ayant une ceinture à franges d'or autour de l'angui ; d'immenses caleçons de soie rayée, et qui font transparent avec l'habit de dessus : tout cela surmonté d'une pièce d'étoffe écarlate qui se joue dans les plis de la robe, et tranche pompeusement avec un blanc qui effaceroit l'éclat de la neige. Nos habillemens d'Europe sont bien ridicules à côté de ce superbe étalage. Au lieu de la pièce d'écarlate, appelée *sagalatou*, les brames du nord de l'Indostan ont une pièce d'étoffe très-riche qui leur couvre la poitrine et l'estomac ; et en place de la toque, ils portent un bonnet d'étoffe fait à-peu-près comme la mitre des Juifs.

Dans plusieurs contrées, le *teupeatti* dont j'ai parlé est une serge brune pour les gens du commun, et noire pour les autres, tissue de poil de chèvres ou de chameaux ; c'est un cilice, à proprement parler, quoiqu'il y en ait de plus fin que nos plus belles étamines. Il s'en

fait un grand commerce au couchant des Gattes. J'imagine que cette différence vient de celle du climat ; car les fraîcheurs de la nuit sont plus sensibles à l'ouest des montagnes. Les rosées sont beaucoup plus abondantes ; de manière qu'une couverture en toile de coton ne suffiroit pas pour se garantir. (1)

Il y a assez peu de choses à remarquer sur la toilette des femmes indiennes. Celles de la lie du peuple n'ont que deux ou trois aunes de toile, dont elles se ceignent étroitement les reins à un ou plusieurs tours, selon la longueur de la toile, dont la largeur fait la hauteur de cet habillement. Le reste du corps est à dé-

(1) Les rosées sont si abondantes dans l'Inde, que si on s'est couché au milieu d'un bois, ou même sur une route sablonneuse, on se trouve le matin comme dans une baignoire. On comprend aisément qu'il ne faut qu'un essai en ce genre pour déterminer des douleurs rhumatismales qui durent ensuite toute la vie, sans parler de mille autres incommodités. Aussi les Missionnaires, obligés à passer souvent les nuits dehors, ne conservent pas long-temps la santé ; ils deviennent vieux avant l'âge, et leur vieillesse n'est pas ordinairement de longue durée. Cependant, ceux qui quittent les terres avant de s'être épuisé entièrement, et se retirent aux côtes, vivent fort long-temps pour la plupart.

couvert; mais elles ont l'usage de croiser leurs bras et leurs mains sur l'estomac, lorsqu'elles paroissent dans les rues, ou qu'elles conversent avec quelqu'un, même à la porte de leurs maisons. Selon qu'elles sont plus riches, ou d'une caste plus noble, leurs vêtemens sont plus décens. Ce n'est plus alors avec de la toile ordinaire qu'elles s'enveloppent, à moins qu'elles ne soient veuves, ou qu'elles ne portent l'habit de deuil; c'est avec les plus belles mousselines, ou quelques étoffes de soie. Elles se ceignent les reins comme toutes les autres; mais la pièce est assez longue, pour qu'après avoir fait deux ou trois tours, il y ait encore de quoi former une écharpe pour couvrir l'estomac, ensuite la tête, et, enfin, le côté. Tout cela est si bien ajusté, [illegible] est vêtu et décemment couvert, à l'exception des mains, des pieds, et d'une très-petite partie du visage, sans qu'il y ait aucune couture dans l'habillement.

Les femmes indiennes marchent toutes nus-pieds: elles y sont tellement accoutumées, que les ronces, les cailloux, la chaleur brûlante de la terre ne les incommodent pas, et qu'elles font lestement de très-longs et très-pénibles voyages.

Elles sont toutes coiffées avec leurs cheveux,

ont elles prennent assez de soin, en les frottant, les parfumant avec des essences, et les tressant avec beaucoup d'élégance ; mais cette recherche excessive les rend cependant suspectes de libertinage, à moins que leur naissance, ou la circonstance de quelque fête civile ou religieuse ne les autorise à cela.

La chevelure est tellement l'ornement des femmes dans ce pays, que la peine la plus infamante qu'on puisse exécuter sur une femme déréglée dans ses mœurs, c'est de lui faire couper les cheveux. On n'a plus à craindre après cela qu'elles donnent dans de nouveaux écarts. On les fuit comme une peste publique : aussi il arrive, que ne pouvant survivre à un pareil affront, plusieurs se donnent la mort. (1)

On aura pu remarquer que les Indiens n'ont [illegible] gousses ; c'est qu'ils n'en ont

(1) J'avois, parmi mes Chrétiennes, une femme de très-mauvaises mœurs. J'essayai tous les moyens possibles pour la faire changer de conduite : tout fut inutile. Je donnai enfin l'ordre de lui raser la tête ; mais le catéchiste me fit observer que cette femme, aussi orgueilleuse qu'elle étoit corrompue, iroit se précipiter dans l'étang si je l'humiliois jusqu'à ce point. Je révoquai mes ordres, et je la laissai vivre à son gré, plutôt que de l'exposer à un suicide.

pas besoin ; parce qu'ils ne portent ni mouchoirs, ni couteau, ni étuis, ni tabatière. S'ils ont de l'argent, ils le lient dans un des coins du *toupeutti* ou du *camboulli*. Ils font de même pour les provisions de bouche ; cependant chacun d'eux à un petit sac dans lequel sont renfermés tous les objets nécessaires à la mastication du bétel.

CHAPITRE III.

Du luxe de l'Indostan.

Les Indiens ne mériteroient pas d'être comptés parmi les peuples orientaux, s'ils n'avoient pas le défaut qui leur est commun à tous ; je veux dire un luxe ridicule et sans goût. Le luxe est donc une foiblesse des Indiens : il est ridicule et déraisonnable, puisque la pauvreté même n'en corrige pas. L'habitant de l'Indostan donne ses bijoux en gage pour avoir du riz, et il vend son riz pour avoir des bijoux. Le plus grand déshonneur pour lui seroit de se dessaisir des bijoux de famille : il vaut mieux pour lui mourir de faim.

On a pu remarquer, par ce que nous avons dit, que les bâtimens et le mobilier ne renferment guère ce luxe dont je parle. Il consiste dans le grand nombre de serviteurs, dans la magnificence des équipages, et dans la recherche de la parure.

Le palanquin, qui est la voiture ordinaire

des grands, prête beaucoup à la pompe et à l'ostentation. Il n'est pas difficile de placer cinquante mille francs dans les ornemens d'un palanquin (1). Les chevaux sont encore un objet de dépense. J'ai déjà dit qu'on achètoit quatre et cinq mille livres un beau cheval de selle; mais rien ne montre mieux la grandeur d'un Indien que les nombreux serviteurs qui

(1) Le palanquin consiste dans une caisse ou couchette très-élégante, et dont le bois est peint ou doré: les équerres qui servent à attacher les pièces les unes avec les autres, sont d'or ou d'argent, selon le luxe et les richesses du propriétaire. Cette litière contient un ou deux matelas couverts de velours, et ornés d'un large galon d'or; un ou deux oreillers, et deux coussins pour placer sous les genoux, de même étoffe, et aux galons desquels on ajoute de gros glands d'or aux quatre coins. Le dessus de la caisse est enrichi d'une dixaine de pommes de pin, ou autres ornemens en or. Elle est supportée par un de ces bambous dont j'ai parlé, qu'on revêt dans toute sa longueur d'écarlate et de velours par-dessus. Deux mouffles énormes en or, l'un à chaque bout, une vingtaine de glands d'or qui flottent sur la litière, suspendus au bambou, et deux gros bouquets de même métal, fixés aux pieds et à la tête, ajoutent à la magnificence de ce superbe équipage. Enfin, une riche tente entourée de franges, et faite pour garantir des ardeurs du soleil, couvre toute la voiture.

l'entourent, quoiqu'ils soient à moitié nus, ou couverts seulement de quelques guenilles. (1)

Lorsqu'un particulier a acquis de la fortune, et qu'il desire se faire un nom, il s'offre, un jour de fête, à faire les frais d'une illuminations ou d'un feu d'artifice, qui consiste dans quelques fusées qu'on n'aperçoit pas à cinquante toises, et dans le bruit de quelques douzaines de pétards. Rien n'est plus délicieux pour lui que de faire époque, et d'entendre les bonnes gens dire, en racontant un fait : « L'année que vous ou votre père illuminâtes la » façade de la pagode, et que la nuit se chan» gea en jour par votre magnificence, ou que » les eaux des rivières tressailloient au-dessus » de leurs lits au bruit des canons que vous » fîtes tirer, etc. »

C'est sur-tout dans la parure du corps que ces peuples étalent un luxe dont rien n'approche. Ils ne consultent pour cela ni la dignité de la naissance, ni les proportions de la fortune. Les gens vils et misérables rivalisent en ce

(1) Chacun des serviteurs a un long bâton d'argent massif à la main, et deux *choubdars* en portent de plus grands encore, et aussi gros que la tige d'une crosse épiscopale.

point avec les personnes les plus distinguées : aussi je mettrois hardiment en principe, que si on faisoit un relevé exact de tous les bijoux de l'Indostan, on en trouveroit davantage chez les parias que dans les castes nobles. Ils ne seroient pas d'un aussi grand prix, parce que leur fortune est trop médiocre pour leur sotte vanité ; mais peu leur importe, pourvu que le nombre supplée la qualité : ils entassent les ornemens les uns sur les autres, sans discernement ; ils ne recherchent que l'éclat ; les femmes nobles, entrelacent leurs cheveux avec des perles et des rubis, et les pariates avec des grains de verre coloriés. Cependant dans les occasions d'éclat, les familles se prêtent mutuellement ce qu'elles ont de plus beau, et c'est alors que tous les rangs sont vraiment confondus.

Tous les Indiens, hommes et femmes, ont les oreilles percées et ornées de pendans. Ceux des hommes ont quelque chose de plus noble ; ce sont de grands cercles d'or qui descendent jusque sur les épaules, et au bas desquels est enchâssé un gros rubis. Quelquefois la partie supérieure de l'oreille est aussi percée pour recevoir une poire d'or, ou quelqu'autre ornement.

Les femmes et les filles ne se bornent pas à

ces décorations simples et modestes de leurs frères et de leurs maris. Elles ont les oreilles percées de manière à ce qu'on puisse faire entrer dans le trou un cylindre, d'un, deux ou trois pouces de diamètre : elles y mettent autant de pendans que cette énorme ouverture peut en contenir.

Comme les oreilles sont le siége principal des parures, et que plus les femmes les ont longues, plus elles sont estimées belles et élégantes, il n'est pas hors de propos de dire comment elles s'y prennent pour parvenir à les avoir de la longueur de celles des ânes, et quelquefois davantage.

A peine une fille a-t-elle quitté la mamelle, qu'on lui fait un petit trou à l'oreille pour y introduire un laiton. On élargit peu à peu l'ouverture, en mettant quelque chose de plus gros : lorsqu'elle pourroit recevoir un poids, on y met une feuille de palmier bien roulée; comme cette feuille est roide et élastique, elle fait ressort, et tend sans cesse à se dilater, jusqu'à ce que l'oreille ait acquis cette forme monstrueuse qui, dans une femme de quarante ans, ne ressemble pas mal à un empan de boyaux qui seroit collé des deux bouts avec le cartilage auriculaire.

Ce n'est pas tout : plusieurs ont les narines percées ; les garçons, sur un des côtés ; les filles, au côté et au milieu : c'est une nouvelle boutique de bijouterie, sans préjudice de la lame d'or qui orne le cou, et à laquelle est attaché le *taly*, ou ornement nuptial. Mais j'ai déjà dit qu'hommes et femmes portoient au cou des trois et quatre chaînes qui tombent sur la poitrine avec beaucoup de grace.

Ajoutons à tout cela des bracelets qui pèsent un marc, en cercles simples et unis pour les hommes, et en réseaux très-bien travaillés pour les femmes : les jambes ont aussi leurs parures. Enfin, il n'y a pas un seul doigt du pied et de la main qui ne doive avoir son anneau.

Aussi la bijouterie est un objet si considérable, qu'on estime à plusieurs millions la perte qui se fait chaque année dans l'Inde, des métaux précieux, par les seuls frottemens.

Lorsque les Indiens sont parés, comme nous l'avons dit, ils n'ont pas encore épuisé les ressources de leur vanité. Ils ajoutent au reste de la toilette, la précaution de se frotter le visage, le cou, les mains, la poitrine, et le dessus des pieds avec du safran. Enfin, ils terminent le

tout par une mouche de sandal qu'ils figurent au milieu du front.

On ne connoît dans l'Inde ni poudre, ni frisure, mais la propreté n'en souffre pas. Des bains fréquens, des habits toujours nets, éclatans, et quelquefois parfumés; tout cela remplace avantageusement notre propreté factice.

Il est encore un objet de luxe dans l'Indostan; c'est la barbe. On ne peut imaginer combien les Indiens attachent de prix à une belle barbe, bien touffue, longue et frisée, ainsi qu'à des moustaches fermes et épaisses: ceci n'a lieu cependant que dans les pays où on ne se rase pas. J'ai connu un Père Dominique, excellent religieux Capucin, qui devoit autant à sa barbe vénérable qu'à son austère vertu, la confiance dont il jouissoit; et il faut convenir que si la barbe sied à un Capucin, elle est plus avantageuse encore avec la *toque* et l'*angui*.

CHAPITRE IV.

Des qualités physiques et morales des habitans de l'Indostan.

A PART les superfluités dont nous avons parlé, et dont l'usage tient autant à une certaine décence locale qu'à l'orgueil et aux prétentions, on peut assurer que les Indiens justifient parfaitement cette observation des philosophes anciens, que les besoins de l'homme sont très-circonscrits lorsque son cœur n'est pas déréglé.

Nous avons vu que les trois quarts des habitans de la plus riche contrée de l'univers se contentent de vêtemens si strictement nécessaires, que la pudeur en est presqu'alarmée. Ils ne dépensent pas vingt sous chaque année pour le vestiaire; plusieurs n'en dépensent pas la moitié. Or, leur nourriture est aussi frugale que leurs habillemens sont simples. Tout ce que nous savons des pieuses austérités des Anachorètes, n'est tout au plus que ce que font journellement les pauvres Indiens. Du riz cuit

à l'eau, ou quelqu'autre grain plus insipide encore; telle est la base de leur nourriture journalière, et de toute la vie : s'ils y ajoutent une gousse d'ail, une écorce de citron, quelque morceau de viande corrompue, ou quelques gouttes de lait, ils croient avoir fait un bon repas.

Ils supportent long-temps la privation des alimens, quoiqu'exercés par un travail pénible, ou en voyage (1). C'est une curiosité de voir les provisions de bouche qu'ils préparent pour une route de plusieurs journées, et à travers des pays dans lesquels ils prévoient qu'ils ne trouveront aucunes ressources. Ils nouent une livre de riz cuit à un des coins de leur *toupetti*; ils mettent une poignée de sel dans le coin opposé : moyennant cela, ils parcourent aisément cinquante ou soixante lieues de chemin. Comme ils sont grands marcheurs, que le poids de leurs vêtemens ne les accable pas, ils font huit ou dix lieues sans rien prendre. Arrivés après cela à un étang, chacun des

(1) Les jours de jeûne, les Indiens, même les enfans, ne prennent aucune nourriture jusqu'au coucher du soleil. Aucun d'eux n'a jamais eu la pensée que son travail pouvoit le dispenser des austérités prescrites à tous les autres.

voyageurs remplit de riz les deux mains de son compagnon, qui les joint en forme de plat. Il met un peu de sel dans le riz; et pendant que celui qui va déjeûner tient les mains devant sa bouche, l'autre verse une pinte ou deux d'eau pour délayer le riz, que le premier avale à fur et à mesure. Ainsi, il fait son repas dans trois ou quatre secondes; il en est content : l'estomac est rempli. Il continue gaiement son voyage, sans même soupçonner qu'il puisse éprouver des besoins avant vingt-quatre heures. Lorsque la nuit le force à s'arrêter, il trouve un lit partout, dans un sentier, à côté d'une haie, à terre, sur une planche, sur une pierre, sur une natte, ou appuyé contre une muraille. Si quelquefois le vent du nord interrompt son sommeil en le pénétrant de froid, il se lève, il ramasse autour de lui quelques feuilles ou des brins de paille; il fait du feu, se chauffe jusqu'à ce qu'il n'ait plus de matières combustibles, et se couche de nouveau sur son foyer.

Même simplicité dans tout le reste : seul ou en compagnie, toute place est pour lui cabinet d'aisance dès qu'il en a besoin. Les fonctions naturelles sont même des occasions de rendez-vous; c'est la seule promenade qu'on

se permette par pur plaisir : on va ensemble, on revient de même.

Le linge est-il sale ? l'Indien fait l'office de blanchisseur au premier étang qu'il rencontre. Sa lessive faite, il l'étend sur sa tête pour la sécher en continuant sa route : ainsi il est toujours propre, et sans frais.

Ce n'est pas qu'il n'y ait dans l'Inde des *vanner*, ou blanchisseurs de profession, et même qui exercent leur état à bon marché. Lorsque j'étois à *Ponganour*, j'en avois un qui faisoit une bonne lieue pour venir prendre mon linge, celui de sept à huit domestiques, le linge de ma sacristie, celui de ma cuisine, le tout pour prix et somme d'un fanon d'or par mois, c'est-à-dire, douze sous de notre monnaie. Or, j'étois sa plus forte pratique : personne n'auroit voulu faire une semblable dépense ; elle auroit été réputée une profusion inutile. (1)

(1) Dans les premiers mois, je ne donnois que la moitié d'un fanon : le blanchisseur me représenta toute la peine qu'il prenoit pour venir de si loin ; je fis droit à ses représentations, et lui adjugeai le fanon en entier. Cet homme ne comprenoit pas que je pusse être si généreux : il ne revenoit pas de son étonnement.

Ce système économique, cet éloignement pour toute dépense superflue entre dans les arts, dans les plaisirs, dans tous les détails de la vie. Si le marchand peut vendre sans étaler, il n'étale pas. Le cordonnier peut-il tanner le cuir, et s'en servir le jour même que la bête a été tuée, ou qu'elle a péri, il le fait : il quitte la forme et la manique pour aller dépecer une chèvre ; il gratte les poils autant avec ses ongles qu'avec l'instrument; il apporte le soir une paire de souliers parfaitement bien faits, qu'on peut chausser pour aller voir le buisson que broutoit la veille l'animal dont on a la peau dans les pieds.

Soit dit en passant, et sans vouloir faire le procès à nos artisans, rien ne prouve mieux la supériorité de l'esprit des Indiens sur le leur, que la facilité avec laquelle ils exercent un métier avec les matières et les instrumens les moins convenables en apparence au succès de leurs opérations.

Nous admirons la finesse de leurs toiles, et avec raison. Nos tisserands sont incapables de faire d'aussi beaux tissus, malgré tout l'attirail de leurs métiers, qui deviennent plus compliqués à mesure qu'ils s'étudient à les perfectionner davantage.

Dans l'Inde, au contraire, une bonne vieille travaille, autour d'un morceau de bois grossier qu'elle rencontre dans son chemin, un fil dix fois plus délié qu'un cheveu, et égal dans toute sa longueur. Un *kaï kollen*, ou tisserand (1), forme son métier avec tout ce qui tombe sous sa main ; il emploie pour navette un éclat de bois ou un copeau ; il ourdit, il roule sur un cylindre grossier cette toile dont la trame échappe à l'œil. Tout endroit lui est bon pour travailler : il sait se prêter à toutes les localités ; on le place indifféremment dans une allée, au milieu d'une cour, ou dans un jardin.

Les barbiers parcourent les villes et les campagnes avec un petit miroir d'acier, large de deux doigts, un petit vase de plomb, dans lequel il entre à peine deux cuillerées d'eau, un cure-oreille ; un petit ciseau comme ceux des menuisiers, pour faire les ongles, et quelques petites haches à manches de bois qui leur servent de rasoirs. S'ils entreprennent une barbe, ils font accroupir le patient devant eux, s'accroupissent eux-mêmes ; et dans cette posture, ils

(1) L'étymologie de ce mot est singulière : il signifie un homme qui recueille, qui rassemble, qui fait des paquets avec la main.

trempent deux doigts dans le petit vase, et massent la barbe avec le peu d'eau dont ces doigts ont été humectés; puis ils prennent une de ces haches, ils lui donnent le fil en la passant plusieurs fois sur leur peau, et l'emploient de la même manière que le bûcheron se sert de la cognée pour abattre un jeune chêne: on souffre un peu dans cette opération; mais on n'a jamais le désagrément de voir son sang rougir l'instrument du supplice.

Le ministère du barbier est très-étendu. Il doit façonner les sourcils, arracher du nez tout poil assez téméraire pour s'y introduire, curer les oreilles. Or, cette dernière opération se fait en roulant avec une rapidité étonnante un petit cylindre; ce qui excite un bourdonnement prolongé, mais sans aucune sensation désagréable, et sans aucun danger pour l'organe de l'ouïe. En un mot, les oreilles sont aussi nettes que si on les avoit fourbies. Le barbier achève de gagner un demi-sou, en faisant les ongles des pieds et des mains avec son petit poinçon tranchant, dont la lame forme un triangle avec la base. L'artiste saisit de la main gauche le doigt qu'il veut travailler, et avec la droite il enfonce son ciseau: d'un seul coup l'ongle est coupé avec une précision et une propreté qu'on n'obtien-

droit pas en se servant des ciseaux ordinaires.

Les forgerons méritent bien aussi d'être cités comme des modèles de simplicité et de patience, sauf après cela à admirer le sang-froid et le calme de ceux qui les font travailler.

Lorsqu'on a besoin d'un forgeron, ne fût-ce que pour former un clou, on convient avec lui, long-temps auparavant, du lieu et du jour où se fera le travail. Il arrive souvent que le terme est prolongé jusqu'à ce que l'ouvrier ait fait un voyage de deux cents lieues, qu'il ait bâti sa maison, que sa récolte soit achevée, que sa femme se soit accouchée, etc. Celui qui commande le travail, doit se pourvoir de fer, de charbon et d'enclume : les deux premiers objets se vendent au marché. L'enclume est une grosse pierre : si elle est si grosse qu'on ne puisse pas la transporter commodément, on etablit la forge à côté d'elle. Lors donc que tout est préparé, le forgeron arrive, portant sur l'épaule un soufflet avec deux paires de pinces, et la main armée d'un ou de deux marteaux. Il commence par purifier le fer, afin de le rendre malléable, et finit par présenter une pièce de serrurerie aussi bien travaillée que s'il avoit fait son apprentissage à Langres, ou à Paris.

Je serois infini, si je rapportois tout ce qui

est propre aux diverses professions qui s'exercent dans le pays. A quoi attribuer le succès des artistes indiens, privés de tant de moyens que les nôtres regardent comme indispensables, si ce n'est à une extrême facilité de concevoir, jointe à la patience la plus obstinée ? Ils passent toute la vie à faire des essais; puis, ce que l'expérience leur a appris devient l'héritage des enfans, toujours destinés à exercer le même métier que leurs pères. Par ce moyen, les arts se perfectionnent.

On remarque que les Indiens n'ont pas le génie d'invention. Laissés à eux-mêmes, ils ne font que ce qu'ont fait leurs aïeux, quoique plus parfaitement. Ils ne travaillent que sur les modèles qui leur ont été transmis; aussi leurs maisons ne sont pas autrement aujourd'hui qu'elles étoient il y a plusieurs siècles : mêmes distributions, même architecture, mêmes défauts, mêmes meubles, mêmes ustensiles qu'autrefois. Ils croiroient manquer à la mémoire des anciens, s'ils ne suivoient pas leurs plans, quoiqu'ils se permettent, comme j'ai dit, de les perfectionner. Peut-être aussi leur esprit est-il absolument incapable de créer. Quoi qu'il en soit, on ne peut pas leur refuser, sans injustice, une adresse extraordinaire à imiter les

ouvrages les plus difficiles. Rien de ce qu'on leur propose à copier ne les effraie. Je me rappelle qu'ayant montré à un *mouchi* (1) un portrait en miniature que j'avois acheté d'un marchand français, cet homme, qui n'avoit jamais manié de pinceau que pour barbouiller du papier, me dit que si je voulois le lui confier il se chargeoit d'en faire autant. Or, ce qui me porte à croire que ces gens-là ne se font pas illusion, c'est qu'ils voient nos plus beaux ouvrages d'Europe sans en être extasiés; ce qui semble provenir de ce que l'instinct naturel leur rapporte qu'ils sont capables d'en exécuter d'aussi beaux.

On raconte à ce sujet, que M. Chevalier, jadis gouverneur de Chandernagor, ayant reçu de Paris une pièce d'orfévrerie qui étoit un chef-d'œuvre, et l'ayant montrée à un de ses amis, celui-ci fit la gageure que les orfèvres indiens la copieroient à s'y méprendre. Le défi ayant été accepté, le vase fut envoyé à un orfèvre de Pondichéry, qui demanda trois mois pour remplir sa commission. Après l'expiration de ce terme, l'artiste renvoya le modèle et la copie, qui furent trouvés parfaite-

(1) Peintre du pays, dont tout l'emploi consiste à faire des cartons, et à les colorier.

ment semblables, au jugement des experts. En effet, le gouverneur lui-même s'y méprit, en prenant pour sien le vase fait par l'artiste malabar.

Mais de quoi ne deviendroient pas capables ces hommes naturellement si adroits, si l'on excitoit leur émulation par quelques récompenses ? Combien ne mériteroit pas des arts un gouvernement généreux, qui accorderoit gratuitement le passage et la pension à de jeunes artistes du pays, pour se former à la perfection de tous les arts dans les villes d'Europe les plus recommandables par leur industrie et leur bon goût !

J'ai connu à Goa un sculpteur à qui il ne manquoit que de la justesse dans ses plans pour exécuter des prodiges. Les Jésuites possèdent à Pondichéry une figure de l'Enfant Jésus, sculptée en bois, qui imite la chair d'un enfant. Ce morceau feroit honneur aux artistes les plus distingués, ou pour mieux dire c'est un chef-d'œuvre. (1)

Ce que nous avons dit de la disposition des Indiens pour les arts, peut s'appliquer aussi à toutes les sciences : il ne leur manque que des maîtres et des méthodes. On voit souvent des

(1) J'en parlerai plus au long dans le tome suivant.

enfans des dernières classes de la société qui comprennent avec une prodigieuse facilité les leçons de choses très-abstraites : la géométrie, la théorie du ciel, les conséquences astronomiques qu'on en tire, rien de tout cela n'est au-dessus de leur intelligence. Cependant, avec de si grands talens, ils ne savent rien.

Il n'est plus question dans ces contrées de gymnases ni de gymnosophistes : toute la jeunesse est employée, chez de pauvres maîtres d'école, à apprendre à lire, à écrire et à compter. Lorsqu'on passe devant ces misérables académies, on entend les enfans crier continuellement et à tue-tête, chanter en cadence des formules, ou tables de compult ; par exemple : *rendeu ounou*, *mounnou*, *mounnon*, *mounon arou; ararou pani rendou*, etc. ; ce qui signifie : deux et un sont trois ; trois et trois sont six ; six et six sont douze, etc. D'autrefois ils prennent les carrés des nombres, etc. Aussi la science du calcul est la propriété de tout le monde : elle se grave si profondément dans la tête des enfans, qu'ils sont toute leur vie imperturbables sur l'article, et n'ont même plus besoin de réflexion pour appliquer quelque règle d'arithmétique qu'on suppose. Qu'un négociant soit en société avec dix personnes

dont les actions sont toutes différentes, un *dobachi*, ou serviteur, sans encre, sans papier, sans plume ni crayon, mais seulement par un certain arrangement de ses doigts, va dire dans un instant ce qui revient à chacun des associés.

Ils ont aussi une teinture mécanique d'astronomie : ils prédisent les éclipses. Cependant il est bon d'observer qu'ils se trompent toujours de quelques secondes, dans l'opération qu'ils font avec un certain nombre de jetons, qu'ils disposent et combinent à leur manière, sans pouvoir donner une raison plausible de leur travail. Leurs connoissances sont plus sûres à l'égard de la hauteur des étoiles, et de leur rapport entr'elles ; aussi n'ont-il pas besoin d'horloge pendant la nuit : un coup d'œil vers le ciel leur suffit pour connoître quelle heure il est.

En général, les Indiens sont bien organisés : ils n'ont pas tous la même portion d'intelligence, et ne sont pas tous faits pour discourir sur les objets les plus relevés ; mais chacun d'eux saisit avec précision l'objet proportionné à sa capacité, et rend avec exactitude et intérêt les idées qu'il en a.

Leur imagination cependant participe un

peu du défaut des imaginations orientales : elle veut tout peindre, et quelquefois à grands traits : il est rare néanmoins qu'elle s'écarte du vraisemblable, parce qu'elle est retenue par un jugement droit, et par l'amour de la vérité. Leur défaut donc est dans les expressions, assez souvent gigantesques, mais non pas dans la fausseté des idées. On peut en juger par leurs poésies, dans lesquelles les expressions sont ampoulées, tandis que les images sont vraies et naturelles.

Je suis porté à croire que le commerce avec les Européens a corrigé les écarts des imaginations indiennes : elles sont plus froides et plus réglées sur les côtes que dans l'intérieur des terres; et ceci ne doit pas paroître étonnant, parce que, malgré les préventions qu'ont les Indiens contre les Blancs, à raison des mauvaises mœurs, et des désordres de ceux-ci, ils leur rendent justice du côté de l'esprit et des lumières : aussi ils les épient, et tiennent à honneur de pouvoir les copier. Ceci est si vrai, que les diverses nuances qu'on remarque entre les différentes nations de l'Europe, se manifestent chez les Indiens, selon les rapports sociaux qu'ils ont avec telle ou telle de ces nations.

Les passions des Indiens sont peu vives et peu durables. Ils ne sentent presque pas le poids du corps, et sont presqu'entièrement affranchis de l'esclavage des sens. On comprend que mon assertion n'est vraie que moralement; qu'il y a encore des individus, et en assez bon nombre, qui sont étrangers à cet avantage.

On trouve parmi ces peuples des amis vrais, et des ames sensibles aux bienfaits; mais ils sont peu démonstratifs. Leur attachement semble n'exister que dans leur raison : ainsi, quelqu'amour qu'ait un fils pour son père, il le voit mourir sans répandre une larme. Cette espèce d'apathie extérieure, ils la portent partout. Si le gouvernement les dépouille, les maltraite, les enchaîne; si leur maison brûle, que leurs bestiaux périssent, ils ne paroissent pas éprouver de grandes émotions. Rien n'annonce chez eux les peines qu'ils doivent ressentir. Ils rient rarement dans le sein des jouissances, et leur mauvaise fortune ne les désespère pas. Tranquilles sous le poids des maladies, ils en seront affligés des années entières sans murmurer, je dirois presque sans desirer la santé.

Je n'ai pas remarqué qu'ils fussent très-curieux. Rien ne leur échappe, il est vrai, mais

c'est sans recherche de leur part. Ils ne concluent rien au-delà de ce qu'ils voient; et même ce qu'ils voient les affecte peu, et ils l'oublient bientôt. Chose admirable ! Quoique sûrs d'un fait, d'un événement, ils tiennent si peu à leurs idées, que pour éviter la dispute, sur tout avec les personnes qu'ils respectent, ils aiment mieux avouer qu'ils sont dans l'erreur. Ils raconteront, par exemple, que telle maison s'est écroulée, et que ses ruines ont failli les tuer. Si vous leur dites : Tu n'y penses pas ; cette maison est encore sur pied, je l'ai vue ce matin ; ils répondent froidement, *meïdan*, cela est vrai; mais si on contredit des choses tellement évidentes qu'il seroit ridicule qu'ils cédassent, alors ils se contentent de dire: la chose sera comme vous jugerez à propos, *oummoudeia manassou.*

Mais ces Indiens si doux, si modérés dans tout le reste, abjurent tous ces égards, cette politesse, ce flegme dont ils avoient fait profession, lorsqu'il s'agit de l'honneur et des prérogatives de leurs castes: alors ils ne gardent aucun ménagement; ils n'écoutent aucune raison contraire à leurs prétentions, bien ou mal fondées. Après tout, ces infortunés, qui font tous

tous les jours tant de sacrifices, sans se plaindre, sont-ils donc trop opiniâtres de vouloir conserver l'honneur ?

Les peuples de l'Indostan sont affables envers les étrangers, pourvu qu'ils ne viennent pas d'Europe ; ils exercent volontiers à leur égard l'hospitalité. Au reste, ce n'est pas leur superflu qu'ils donnent; ils partagent avec eux le plus rigoureux nécessaire, et le font de très-bonne grace.

On les accuse d'être fourbes et menteurs; mais qu'on me permette de le dire : on a hautement menti. On a calomnié le caractère national; on a confondu les Indiens fréquentant les Blancs, témoins et imitateurs des fourberies des Blancs, avec les Indiens de l'intérieur qui sont le vrai peuple du pays, et de-là l'erreur. Ceux-ci sont peut-être un peu dissimulés; mais cela vient du sentiment de leur foiblesse, et du peu de confiance qu'ils ont dans les étrangers avec qui ils ont affaire, par quelqu'hasard. Or, avouons-le de bonne foi, ils n'ont pas tort.

On a dit et répété, et écrit dans toutes les langues, qu'ils sont voleurs. Cette inculpation est fausse comme la précédente, si elle est générale, si elle attaque le gros de la nation. La

preuve en est que les Indiens laissent en dehors de leurs maisons tout ce qu'ils ne jugent pas pouvoir renfermer au-dedans, et que personne n'y porte la main. Nous ne dirions pas la même chose de la France. Si on oublie son mouchoir, fût-ce dans une église, on peut être assuré qu'il se trouvera un voleur pour s'en saisir, avant que celui qui l'a égaré ait mis le pied sur le seuil de la porte.

J'ajouterai encore une réflexion qui me paroît solide. Les Indiens se connoissent mieux les uns les autres que nous ne les connoissons. Or, ils ont tant de confiance envers leurs compatriotes, qu'ils laissent les maisons ouvertes jour et nuit, soit qu'il y ait des gens pour les garder, soit qu'il n'y ait personne; et il est peut-être inouï qu'il se soit commis quelqu'infidélité.

Je le répète avec une nouvelle confiance : on confond mal-à-propos les serviteurs des Blancs avec ceux qui vivent dans l'isolement des Européens. Les premiers sont voleurs, parce qu'ils voient voler, et qu'ils voient qu'on le fait impunément. Ceci me rappelle un fait arrivé à Marseille, il y a environ vingt ans. Plusieurs négocians avoient fait banqueroute : un nègre demanda à son maître ce que c'étoit que faire

banqueroute ; le maître lui dit que c'étoit prendre un moyen légal de réduire ses créanciers aux deux tiers, ou à la moitié de leur créance. Le nègre comprit si bien cette leçon, qu'à quelques jours de-là, il enleva l'argenterie, et se sauva. Après bien des perquisitions, il fut trouvé derrière l'autel de l'église de Saint-Ferreol. Dès qu'il aperçut qu'on alloit le saisir, il cria : banqueroute, banqueroute : à la moitié.

Combien ne sont pas ridicules ces négocians qui vexent les habitans du pays, autant qu'ils le peuvent, qui payent leurs *soubdars* et leurs *dobachis* à coups de canne, qui saisissent les moyens les plus odieux, comme ceux qui sont légitimes, pour faire une fortune rapide et brillante, et qui traitent les Indiens de fripons. N'est-ce pas les appeler du nom qui leur est dû exclusivement ?

Au surplus, nous avons déjà remarqué que l'Indien n'est voleur que par nécessité. S'il a faim, il prend du riz où il en trouve ; si son sogaï ou sa toque sont usés, il fait un échange avec celui qui en a de meilleurs, toutefois sans le consulter. Cette conduite peut être l'effet de sa grossière ignorance des principes de la mo-

rale, mais presque jamais du desir criminel de devenir riche aux dépens d'autrui. (1)

TITRE VII.

Des castes indiennes, et de leurs usages.

Il seroit difficile de trouver sur la surface du globe un peuple plus ennemi de l'égalité que les Indiens : le principe opposé leur est tellement co-naturel, qu'on ne peut pas les concevoir sans distinction ; de même qu'on ne peut pas concevoir un prince sans principauté, un Etat sans sujets, un père sans enfans. Leurs

(1) Dans les contrées les plus malheureuses, et où le prince abuse plus évidemment de son droit, les cultivateurs à qui ses officiers refusoient la permission de moissonner des champs qu'avoient fécondé leurs sueurs, alloient la nuit froisser le grain dans des draps, pour avoir de quoi manger. Il n'y a pas au monde un Casuiste assez rigoureux pour condamner d'injustice cette manière imparfaite et nécessaire de se payer de ses mains. Cependant, ceux même qui en agissoient ainsi s'en faisoient scrupule ; ils n'auroient pas été si timorés, s'ils avoient été à l'école de plusieurs de nos compatriotes à qui nous accordons le titre d'honnêtes gens.

intérêts les plus chers, la vie même ne sont rien à côté des priviléges de leurs castes, parce qu'une fois dépouillés de ces priviléges, ils ne font plus partie d'un corps politique; ils sont étrangers à eux-mêmes, ou plutôt ils n'existent plus. Au contraire, fussent-ils privés de tous les autres avantages, ils se consolent tant qu'ils conservent celui-ci : ils disent avec fierté comme François Ier l'écrivoit à sa mère après la bataille de Pavie : « Tout est perdu, hormis l'honneur. »

Cette nation est donc divisée en castes ou tribus, qui ont des dominations propres et des priviléges particuliers : elles ont des marques ou des symboles qui les font connoître, et il y a beaucoup de fonctions et d'emplois qui sont tellement affectés à certaines castes, qu'il est défendu aux autres de les exercer.

Cette division générale de l'Etat, amène la division des cœurs et des affections : chacun est tellement attaché à la caste dont il fait partie, que l'amour qu'il a pour elle le rend indifférent pour toutes les autres; il place, il concentre dans le sein de cette caste chérie, tous les sentimens dont il est capable; sa patrie lui est plus étrangère que sa tribu; aussi que la première soit ravagée par la guerre,

par des maladies, par la famine, que la dynastie change, tous ces événemens ne font qu'une impression légère, comparée avec celle qu'on éprouve des disgraces arrivées à ceux de sa caste, telle que seroit un mélange, une altération, l'oubli d'un usage.

La caste est un titre de noblesse héréditaire, dont on s'exagère toujours la splendeur, et qu'on croit supérieure à toutes les autres, au moins par quelqu'endroit, fût-elle une de celles dont le nom est accolé à l'infamie publique. De cette orgueilleuse manière de penser, il suit une conséquence nécessaire, c'est que personne n'ambitionne d'appartenir à une autre caste, de manière encore que chacun forme une république morale et indépendante de toutes les autres.

On est quelquefois retranché de sa caste : on en perd le nom et les avantages. Ce malheur, le plus grand de tous, arrive, premièrement ; lorsque par mépris ou par négligence on manque à observer un usage reçu par toutes les castes, tels que seroit le crime de manger du bœuf, ou de boire de quelque liqueur enivrante. Le retranchement de la caste, suite de ces monstrueuses transgressions, est une excommunication totale; c'est un vrai bannis-

sement, puisque celui qui est disgracié ne peut plus habiter dans le lieu où on a prononcé contre lui ce terrible arrêt; je l'appelle terrible, et ce n'est pas un badinage, puisqu'il emporte privation du droit d'avoir du feu, de l'eau, d'avoir un blanchisseur, qui seroit coupable du crime de lèse-nation, s'il prêtoit son ministère à l'excommunié; il en seroit ainsi du barbier. D'après cela, sale, dégoûtant, privé des choses les plus nécessaires, fui et abhorré de tout le monde, le malheureux décasté se voit dans l'alternative, ou de quitter le pays, ou de périr promptement; car je ne sache pas qu'on ait jamais fait rentrer un coupable dans ses droits une fois perdus : je ne crois pas même qu'il y ait une autorité compétente pour cela, parce que les usages sont des lois immuables et éternelles.

La seconde manière de perdre sa caste, c'est lorsqu'une famille repousse un membre qui l'a déshonorée, ou que le prince condamne par individus ou en masse à cette peine. Dans ces deux derniers cas, on peut être réhabilité dans la suite; ce n'est qu'une censure passagère.

J'ignore, au reste, quelle peine on imposeroit à celui qui s'arrogeroit encore les droits sociaux, après en avoir été privé par sentence.

Si, par exemple, il allumoit du feu, s'il alloit furtivement à l'eau, etc.; mais peut-être n'y a-t-il rien de déterminé là-dessus. L'esprit indien est si peu inquisitorial, et à plus forte raison si peu persécuteur, qu'il est à présumer qu'après qu'il a été arrêté que telle chose aura lieu, on ne se met pas toujours beaucoup en peine pour s'assurer de l'exécution des lois.

Une troisième manière d'être hors de sa caste, *ipso facto*, c'est lorsqu'on l'abandonne pour devenir intrus dans une autre, qui est toujours inférieure à celle qu'on a quitté : ce qui arrive en trois cas; principalement, 1°. lorsqu'on se marie avec quelqu'un étranger à sa caste; 2°. lorsqu'on mange avec une personne semblable; 3°. lorsqu'on se nourrit des alimens qu'elle a préparés elle-même, qu'on se sert des vases à son usage, etc. quoiqu'on ne l'admettroit pas à sa table.

Mais le commerce illégitime qu'on a eu avec une personne, non plus que les services les plus bas, ne font point perdre les droits de famille. Ainsi, mes serviteurs, quoique brames, me rendoient tous les services qu'on est en droit d'exiger d'un valet, sans craindre pour ce qu'ils appeloient le *maguimeï*, ou l'*honneur*. Cependant, ils se seroient fait hacher plu-

tôt que de consentir à manger avec moi, ou d'accepter pour leur nourriture ce que j'aurois eu préparé, au moins lorsqu'ils pouvoient être aperçus. Pour cette même raison, un jour que j'offrois des raisins au petit roi de Ponganour, il me répondit : « Je les accepterai » volontiers, pourvu que ce soit un de mes » gens qui les cueille. »

La défense sur tous ces points est si littérale et si rigoureuse, que la transgression, quoique forcée de la loi, produit les mêmes effets que si elle étoit libre. On me racontoit qu'un prince qui étoit d'une caste inférieure à celle de quelques-uns de ses sujets, desirant épouser une de leurs filles, invita tous ses parens à se rendre au palais : ce qu'ils firent. Alors, après avoir mis des gardes aux portes, pour que personne n'échappât, il fit servir à manger pour lui et pour eux, les força à s'asseoir à côté de lui, et les incorpora de cette manière dans sa caste, afin de lever l'obstacle invincible qui s'opposoit à ses inclinations.

Si on a mérité de perdre sa caste par quelques-unes des actions exprimées ci-dessus, cette perte est irréparable. On appartient éternellement à celle qu'on a choisi : on quitte toutes les marques caractéristiques de sa pre-

mière noblesse, on abdique les emplois qui y étoient attachés ; on est étranger à tous ses parens. Les enfans qui naissent après être déchus, partagent l'humiliation de leurs pères.

On peut être soldat, de quelque caste que l'on soit, sans compromettre sa noblesse, quoique l'officier sous lequel on sert, seroit *parias* : or, cela arrive fréquemment. J'ai vu dans les armées, des brames, simples fusiliers, attachés à des corps commandés par des *parias*. Ces malheureux recevoient vingt ou trente coups de canne des mains de leur capitaine, lorsqu'il lui plaisoit de les leur distribuer, sans que leur dignité de brames en fût altérée le moins du monde ; cependant ils auroient été dégradés, s'ils étoient entrés seulement une fois dans la maison de celui qui avoit pu les étriller sans inconvénient.

Les Brames. La caste la plus noble du pays est celle des brames : elle est très-nombreuse, et répandue partout. On peut la diviser en deux parties : l'une, ecclésiastique, qui fournit les ministres de la religion, et l'autre, séculière, qui embrasse les principaux emplois de la société ; les cours des princes en sont remplies. Le ministère, les ambassades, les judicatures, leur sont dévolus. Ils ont tout, excepté la souve-

raineté; du moins, je ne connois dans l'Inde, aucun prince de cette caste, quoiqu'il y en ait beaucoup dans les tribus moyennes.

Ils sont très-estimés dans le pays, quoique fort vicieux, comme j'aurai occasion de le dire dans la suite; mais ils cachent leurs défauts sous des dehors pleins de décence et de gravité. Comme ils sont plus à leur aise que leurs autres compatriotes, ils ont une mise et un train plus imposans. D'ailleurs, leur figure est assez vénérable, outre qu'ils approchent plus des Blancs par leur couleur.

Après les brames, viennent, ou prétendent venir les *rajous*, dont le nom équivaut à celui de *roi*. Il y a apparence que c'étoient eux qui exerçoient jadis la suprême puissance, et qu'ils ont été vaincus par des étrangers qui ne leur ont laissé que leur ancien nom. On peut remarquer dans les *rajous* des sentimens honnêtes et délicats qu'on voit rarement dans les autres castes. Ils sont fiers, mais sans arrogance, et savent allier un fond d'orgueil avec une modestie simple et tranquille. Ils font corps à part, par leur gravité, leur décence, la prudence et la circonspection avec lesquelles ils parlent et agissent. Contens de la médiocrité du rang qu'ils occupent dans la société

Les rajous.

actuelle, on ne les voit pas ambitionner les honneurs, comme font les brames, et s'avilir par certains emplois, afin de pouvoir étaler plus de faste.

Les moudelliards et les vellager.

Il est assez difficile de déterminer la troisième caste. Les *moudelliars* et les *vellager* se la disputent, et se la disputeront encore longtemps sans qu'on puisse les mettre d'accord, parce qu'on ignore trop de circonstances de l'ancienne origine.

Cependant, si la dénomination forme un titre (hé ! pourquoi non, lorsqu'elle est reçue et avouée par ceux mêmes qui ont plus d'intérêt à la démentir ?) les *moudelliards* doivent l'emporter sur leurs rivaux; car ce terme signifie très-exactement, *premier personnage*. De plus, la terminaison en *ar* est honorifique, et a lieu, non-seulement pour la caste, mais pour exprimer chaque individu : privilége que n'ont ni les *vellager*, ni même les *rajous* et les brames. L'arrogance, d'ailleurs, et l'amour du faste qui sont propres à cette caste, semblent indiquer qu'elle est destinée à tenir les hauts rangs. On peut encore ajouter que l'esprit est plus développé chez les *moudelliards* que chez les autres Indiens. Ils ont aussi plus de talens extérieurs, plus de facilité à traiter les affaires.

Ajoutons à cela, qu'ils surveillent avec plus d'exactitude l'observation des usages du pays. Le mépris pour les étrangers est plus enraciné parmi eux, ainsi que l'idée de l'excellence de toute leur nation. Ne pourroit-on pas conclure de toutes ces données, que les *moudelliards* sont plus certainement les restes de ces Indiens fameux autrefois, par leurs connoissances, par leur luxe et leurs richesses? Si les *moudelliards* étoient aussi braves qu'ils sont intrigans, j'appuierois davantage sur cette conjecture; mais hélas, ils sont les premiers par leur lâcheté!

Les *vellager* ne sont pas non plus sans fondement dans leurs prétentions. Leur nom pourroit bien indiquer quelque chose de très-honorable pour eux; car *Vellei* signifie un Blanc; puis, un homme pur, sans tache. *Villei* veut dire prix. En joignant ce mot avec la terminaison *er*, le tout signifieroit un homme précieux, recommandable; ce qui conviendroit assez à cette caste, à cause de la douceur de ses mœurs, de l'agrément de son commerce social, et des emplois intéressans qu'elle remplit. Les *vellager* sont agriculteurs, commerçans, financiers. On les croiroit de la race des *rajous*, tant ils ont de ressemblance avec ceux-ci, au moral et au physique. Ils sont blancs

comme eux, leurs traits sont doux et leurs manières honnêtes comme les leurs. Mêmes formes d'habillement, mêmes démarches, même éducation, même probité.

Telles sont les plus nobles castes de l'Inde, dont les membres portent le cordon d'honneur, qui n'est autre chose qu'un écheveau de fil de coton en sautoir sur l'estomac et sous l'aisselle. Il y en a encore d'autres dans l'intérieur du pays qui sont également considérées; mais peut-être ne diffèrent-elles de celles-ci que par le nom ou les emplois; tels que les *Eudier*, ou bergers, les *cappoukarer*, ou laboureurs, etc.

Les castes au-dessous de celles dont nous avons parlé, semblent appartenir à un peuple différent du premier : on ne voit parmi elles ni la même facilité pour les sciences, ni la même noblesse dans les manières, ni autant d'honnêteté dans les inclinations. A la tête des dernières castes, on en compte cinq, appelées les cinq marteaux, qui tiennent une sorte de milieu entre les plus nobles et les plus viles; de manière cependant qu'elles font encore partie de la noblesse, sans que j'aie pu en découvrir la raison; ce sont les orfèvres, les forgerons, les tisserands, les menuisiers et

les maçons : on les appelle castes à marteaux, parce qu'ils se servent tous de cet outil. Je les crois les plus misérables du pays; car ils ne peuvent frayer avec les grandes castes qui les repoussent; et d'un autre côté, ils se croient trop supérieurs aux castes viles pour entretenir des rapports avec elles, de manière qu'ils sont isolés, et comme des étrangers dans le pays. Aussi ils parlent peu, et d'une manière brusque : ils ont l'air triste et rêveur, et ont peu d'esprit social.

Les cinq marteaux.

Le nombre des basses castes est fort considérable ; c'est, à proprement parler, la lie du peuple : on voit d'abord les *saaner*, dont la fonction est de recueillir le suc ou la liqueur des cocottiers, puis les *vanner*, ou blanchisseurs extrêmement méprisés, parce qu'ils touchent des linges malpropres; et enfin les barbiers : on pourroit y ajouter les tailleurs, et quelques autres encore dont les fonctions sont plus ou moins avilissantes.

Les castes basses.

Ces dernières castes sont tellement avilies, qu'elles n'ont qu'un degré au-dessus des parias : il me semble que les *chetti*, ou marchands ne sont pas en plus grand honneur. Eh ! ne seroit-ce pas, parce que les Indiens regardent

tous les Européens comme des marchands, qu'ils leur ont dévoué de tout temps un mépris que rien au monde ne peut racheter ?

Les parias. Les parias sur lesquels nous nous étendrons davantage, composent la portion la plus abjecte des habitans de l'Indostan. Aussi ils ne peuvent habiter ni ville, ni village, mêlés avec les *choutrer*, ou les nobles. Leurs cabanes sont dans un certain éloignement, à une ou deux portées de fusil des autres habitations. Si dans les chemins, ils rencontrent des nobles, ils doivent s'éloigner aussitôt, et mettre la main sur leur bouche, comme pour empêcher que leur haleine ne les empoisonne. Il ne leur est pas permis d'entrer dans une pagode, ni même dans une maison particulière appartenant à quelqu'un de caste. Si ce malheur arrivoit, il faudroit purifier la pagode ou la maison.

J'ai dit : *appartenant à quelqu'un de caste*, parce que les parias ne sont pas censés en avoir une ; et assez souvent on les désigne en ces termes méprisans : « *Jadi illadavergueul*, » *gens sans caste.* »

Cependant les parias ne se tiennent pas pour battus. Ils prennent le nom fastueux de *Vallangueïmattar*, ou de *personnages de la main droite ;*

droite; et dès-lors tous les nobles ne sont plus que *pikeïmattar*, ou *hommes de la main gauche, de la main sale.* (1)

Ce nom, que prennent les parias dans tous les actes publics, ne leur est contesté par personne, et semble prouver qu'ils n'ont pas toujours été avilis. Qui sait s'ils n'ont pas été le peuple primitif? Ils sont plus robustes et plus acclimatés que les autres; leur visage est plus noir, et annonce qu'ils sont depuis plus longtemps exposés aux ardeurs du soleil qui brûle ces contrées; ils semblent parler avec plus de facilité, quoiqu'avec moins de recherche et d'élégance; ils ont tous la même tournure d'esprit, le même caractère, les mêmes vertus et les mêmes vices, tandis qu'il y a dans les autres castes des différences à l'infini.

Quoi qu'il en soit, si les parias étoient attachés à l'honneur, ils seroient souverainement à plaindre; car ils ne jouissent d'aucune considération, excepté dans les armées, où les princes font plus attention au mérite qu'à la naissance; mais ces hommes si méprisés, pro-

(1) *Pi*, signifie *stercus*, parce que les Indiens ne se servent de la main gauche que pour se laver après les évacuations naturelles. Jamais ils ne la portent à la bouche, ni au visage.

fitent du mépris qu'on leur a voué, en se tenant pour affranchis de toutes les lois de bienséance qui asservissent les gens de caste. Ils boivent des liqueurs enivrantes, ils reçoivent de toutes mains, et mangent de tout ce qui leur fait plaisir. Ils marient leurs filles à des officiers ou à des négocians (1). Si le mari meurt, la veuve est libre de se marier encore. Les parias font impunément toutes sortes de métiers. Comme ils sont industrieux, ils vivent où les autres meurent de faim. On trouve chez eux de très-habiles cordonniers, appelés *saquillier*, qui, tout en donnant une paire de souliers pour huit à neuf sous, ont encore le moyen de boire et de s'enivrer; ce qui n'est cependant pas sans quelqu'inconvénient, parce qu'étant bourreaux-nés, ils remplissent mal ce ministère lorsqu'ils sont ivres, et font souffrir long-temps leurs patiens.

(1) Rien ne prouve mieux combien les Blancs sont méprisés par les Indiens, que le peu de sensation que font les alliances des premiers avec des filles pariates. On voit un officier-général, un gouverneur, s'oublier jusqu'à ce point, et personne n'en dit mot. Les Indiens croient que le plus honorable parmi les Européens ne se mésallie pas en choisissant sa compagne dans la plus vile canaille de leur pays.

J'ai dit que les parias avoient droit de manger ce qu'ils veulent, même du bœuf et de la vache; mais il ne leur est pas permis de tuer ces animaux. Ils doivent les laisser mourir tout naturellement : après cela, ils peuvent dépecer les cadavres pour s'en nourrir. C'est une chose vraiment curieuse de voir une vingtaine de parias, chacun armé d'un couteau, faisant cercle autour d'un bœuf ou d'une vache prêts à rendre les derniers soupirs. Aussitôt que le pauvre animal a soupiré pour la dernière fois, chacun des assistans se met à l'ouvrage et enlève son morceau.

Il faut convenir que la malpropreté des parias est un de leurs principaux vices, et il n'y a pas de doute que ce ne soit en partie la cause de l'horreur qu'ils inspirent. Il m'est arrivé d'éprouver plusieurs fois des défaillances à l'approche de quelques pariates, parce qu'elles étoient vêtues de toiles encore imprégnées des miasmes de charogne qu'elles étoient allées déterrer pour régaler leurs maris et leurs enfans.

Lorsqu'on me dénonçoit un parias comme ayant mangé de la viande un jour défendu, et que je le tançois sur cette prévarication, il cherchoit quelquefois à se justifier par ces paroles : « *Sapouta podou, sorou naroudendou*

manccham iroucoudendou candoupoudichen; Je l'ai fait sans le savoir. Comme je mangeois, je me suis aperçu que le riz puoit; et ce n'est qu'alors que j'ai compris qu'il y avoit de la viande dans le riz. » Il me prouvoit à la vérité, qu'il étoit innocent; mais j'en concluois qu'il étoit bien peu délicat.

Les usages des castes.

Nous allons donner une idée des usages reçus plus universellement dans les castes, et auxquels il n'est jamais permis de ne pas se conformer.

Le premier et le plus essentiel, c'est de s'abstenir de manger de la viande de bœuf. Nous verrons ailleurs que la désobéissance à cette loi seroit regardée comme un sacrilége. Au reste, cet usage est observé rigoureusement d'un bout de l'Inde à l'autre, et il a tellement prescrit, qu'un usage contraire ne pourroit jamais être reçu, à moins de changer toutes les habitudes, et de vaincre toutes les répugnances de ces peuples, qui ont contracté une horreur très-réelle pour cette nourriture. (1)

---

(1) Je voulus essayer un jour de faire manger du bœuf à un de mes serviteurs indiens, dans un pays où il étoit permis d'en manger; j'aperçus que la vue de cette viande lui donna des mouvemens convulsifs. Il

Le second, c'est de s'abstenir de toute liqueur enivrante. Cet usage est aussi parfaitement observé.

Le troisième, de ne point toucher de cuir; ce qui est très-gênant, et oblige de faire une enveloppe à tout ce qui est composé de cette matière, comme la selle des chevaux, les brides, les étriers, les livres, etc.

Le quatrième usage est de ne pas manger avec quelqu'un d'une caste inférieure à la sienne.

Le cinquième, de ne pas user d'une nourriture préparée par un parias, un Turc, un Juif, ou un Européen. J'ai cependant connu des Indiens de bonne caste qui enfreignoient cette loi, plutôt que de laisser échapper un bon plat.

Le sixième, de ne point entrer dans la maison d'un parias, et de ne pas permettre que le parias entre dans sa maison. Nous verrons dans la suite combien cet usage a été et est encore préjudiciable aux progrès de la religion

---

me disoit en pleurant: « Hé quoi! seigneur, me ferez-» vous manger de cette grosse bête? » Aussi, je lui retirai le morceau de la main, et ne voulus pas l'exposer à se faire du mal, en le mangeant contre son inclination.

chrétienne dans ce pays. Mais ce que je ne comprends pas, c'est que les Indiens entrent dans les maisons des Blancs, et souffrent que ceux-ci aillent les voir chez eux. Apparemment que la loi qui regarde les parias ayant été faite à une époque où les Indiens ne soupçonnoient pas que des étrangers viendroient un jour s'établir parmi eux, ils n'ont pas renfermé dans leur Code un cas qu'ils n'avoient pas prévu, et qu'ensuite ils ont jugé que leurs intérêts exigeoient une interprétation favorable aux rapports sociaux avec ceux que la loi n'avoit pas exclus formellement. Cependant ceux des Indiens dont la conscience est plus scrupuleuse, après nous avoir remercié d'une visite que nous leur faisons, ne manquent pas de laver la place où nous nous sommes assis.

Le septième usage, est de ne pas se marier hors de sa caste; et quant aux femmes, de ne pouvoir se remarier après la mort du premier mari : on dispute sur la cause de cette dernière disposition. Quelques-uns prétendent que c'est parce que les femmes empoisonnoient souvent leurs maris dès qu'elles en éprouvoient du désagrément, ou lorsqu'elles avoient eu la foiblesse de laisser parler leur cœur en faveur

d'un étranger : cela n'est pas improbable; néanmoins je penche plutôt à croire que, comme ce sont les maris qui ont fait les lois, ils ont émis celle-ci pour obliger leurs femmes à veiller avec plus de zèle à la conservation de leurs jours.

Le huitième usage, est de ne pouvoir toucher un mort; et dans le cas où on auroit été forcé à cela, comme le sont les parens d'un défunt, de se laver avant de rentrer dans la maison. Il y a encore d'autres attouchemens immondes qui obligent à la purification. Certains animaux font contracter une impureté légale à ce qu'ils touchent. Les chiens, par exemple : dans ce cas, si l'objet qui a été touché est de métal, il suffit de le laver; mais s'il est d'une matière cassante, on doit le mettre en pièces.

Il est difficile d'imaginer combien les Indiens tiennent à ces usages, et à quantité d'autres dont je ne parle pas, parce qu'ils sont moins saillans, ou adoptés d'une manière moins générale.

TITRE VIII.

Des maladies les plus communes dans l'Indostan, et des moyens qu'on emploie pour les prévenir ou pour les guérir.

L'INDE étant un pays parfaitement sain, les mœurs y étant assez innocentes, les travaux modérés, et les alimens d'une qualité salutaire, les corps sont vigoureux et robustes : la preuve de cette vigueur est dans l'immense population de l'Indostan; et, de plus, les habitudes acquises des Indiens concourent merveilleusement à entretenir chez eux une bonne santé.

Ils font un usage continuel du bain ; ils se baignent dès l'enfance, tous les jours, et dans toutes les saisons. S'ils sont fatigués de leurs travaux, ils courent à l'étang voisin pour calmer leur sang trop agité ; s'ils sont engourdis par la chaleur, ils se baignent pour reprendre leur première agilité ; si la route a couvert leur corps de poussière, ils vont déposer toutes ces ordures dans une eau toujours tiède, à raison de la chaleur de l'atmosphère. Cette eau les lave et les nettoie : elle rouvre les pores à une sueur salutaire; enfin, le bain est le médecin

ordinaire, ou plutôt le père nourricier de la santé.

L'habitude de se frotter d'huile tout le corps, est encore, à ce qu'il me paroît, un excellent spécifique contre quantité d'accidens et d'incommodités. Ces onctions, réitérées souvent, rafraîchissent et tempèrent les humeurs, et mettent les corps à l'abri du contact dangereux de certains vents trop chauds ou trop froids : qui sait si on ne doit pas aussi en partie à cet usage le calme des passions et l'égalité du caractère? Je ne parle pas de la souplesse que l'huile donne aux membres, et qui est telle, que les Indiens prennent sans peine les attitudes les plus pénibles en apparence, et les conservent aussi long-temps qu'ils le jugent à propos : ils se meuvent, et se retournent, comme si leurs os n'étoient que des tendons ou des cartilages, et que chacun de leurs membres eût dix charnières pour s'ouvrir et se fermer à volonté.

La mort moissonne, il est vrai, tous les âges comme elle fait ailleurs; mais ici ses erreurs sont moins fréquentes : on voit peu de jeunes gens portés au tombeau, à moins qu'ils n'aient succombé victimes de quelqu'accident particulier. On voit dans l'Inde des hommes que la na-

ture sembloit avoir fait pour mesurer leur durée sur la sienne. Un siècle entier ne peut les détruire, et ces vieillards jouissent de tous leurs organes, et de toutes leurs facultés, jusqu'au moment où ils doivent enfin payer le tribut imposé à tous les mortels. J'en ai vu plusieurs qui avoient parcouru vingt lustres, et qui conservoient toute la vigueur de la jeunesse. Je n'en citerai que deux qui m'ont particulièrement intéressé : le premier se rappeloit distinctement tous les événemens qui avoient eu lieu dans sa patrie, depuis cent quatre ans. Je lui trouvai un jugement sain, une grande facilité à parler, et beaucoup de sel et d'enjouement. Il avoit d'ailleurs l'embonpoint d'un homme de quarante-cinq ans, fortement constitué ; son visage étoit plein, sans rides, et d'une bonne carnation : il n'avoit pas perdu une seule dent, pas un seul de ses cheveux, qui étoient fort touffus, et presque tous noirs, ainsi que sa barbe et ses sourcils. Je lui fis donner à dîner ; il mangea autant que deux hommes ordinaires et de moyen âge ; il retourna à pied à son village, d'où il étoit arrivé le matin ; ce qui faisoit quatre bonnes lieues dans sa journée ; mais ce qui me parut plus extraordinaire que tout cela, c'est que cet homme ne

faisoit point de sensation à raison de son âge; d'où je conclus que cette longue vie, qui ne surprenoit personne, n'étoit pas inouie, et qu'il y avoit sans doute plus d'un patriarche son contemporain.

La seconde personne étoit une femme, mère d'un grand nombre d'enfans, tous très-vieux: elle étoit bien portante, fraîche encore, et capable de soutenir six heures de conversation. Elle m'enchanta par sa manière de raconter: elle imitoit si bien le style des prophètes, que je crus que c'étoit une nouvelle Debbora. Les cinquante et les soixante années étoient pour elle comme le jour d'hier. Elle me disoit, en gesticulant avec beaucoup de grace: Voyez, Seigneur, ce ventre a porté tant d'enfans, ce sein les a allaités, et les malheureux ont abandonné le dieu de leur mère. (1)

Il faut convenir que ces belles vieillesses impriment un juste respect, parce qu'on ne peut pas douter que ces êtres vénérables n'aient fourni une carrière si longue, que parce qu'ils

(1) Tous ses fils avoient apostasié la religion, à l'occasion d'une révolution qui arriva dans le pays, qui se nomme *Crischnabouram*.

ont vécu dans l'innocence et dans la pratique de cette vertu qui préserve les corps de la corruption.

Mais quelle que soit la salubrité de l'Indostan, quelqu'espérance qu'on puisse avoir, que moyennant des précautions, comme de boire chaud, de manger peu le soir, de se baigner souvent, de se garantir des fraîcheurs, de favoriser la transpiration, et, par-dessus tout, d'éviter les excès, on jouira long-temps de la santé; cependant l'arrêt est porté. On meurt dans l'Inde comme ailleurs. Il est vrai que la plupart de nos maladies n'osent souiller ce beau climat; il y a peu de fièvres, et presque jamais de dangereuses. Les gouttes, les rhumatismes, les catarrhes, les migraines, etc., n'y tourmentent que ceux qui étoient affectés de ces maux en Europe, ou qui commettent de grandes imprudences dans le pays; mais quelle que soit la cause des maux, et quelqu'invétérés qu'on les suppose, ils sont bien moins aigus dans l'Inde que partout ailleurs. Cependant il y a des maladies particulières au pays, et qui conduisent au même terme que les nôtres.

Et d'abord, il y a de temps en temps des fièvres atmosphériques, c'est-à-dire, que l'air

en apporte les germes des contrées qu'il traverse, de l'Afrique, de l'Arabie, de la Perse, ou du Thibet.

Une fièvre de cette espèce eut lieu sur la côte Coromandel, vers l'an 1780. Tout le monde en fut atteint ; les symptômes qui l'annonçoient étoient à-peu-près les mêmes que ceux qui décèlent la peste ; vertiges, lassitude, douleurs dans les articulations ; mais cette épidémie n'eut aucunes suites fâcheuses. Les malades en étoient affranchis en trois jours, moyennant la diète et des boissons copieuses.

Une maladie plus sérieuse que celle-ci, et qui est tellement propre aux Indiens, que je n'ai pas vu un seul Français qui en fût affligé, c'est une maladie cutanée, semblable à la lèpre : elle peint le corps comme un damier, noir et blanc. On fit un essai aux environs de Pondichéry pour guérir cette maladie qui étoit assez répandue. Un médecin prétendit qu'en mangeant cinq ou six gros lézards dépouillés de leur peau, à déjeûner, chaque jour, tous les malades seroient guéris. On parla beaucoup de ce remède ; mais on a oublié sans doute de publier les guérisons qui en furent la suite. Peut-être n'obtint-on d'autre avantage que d'avoir fait une guerre d'extermination aux

lézards pendant plusieurs mois. Tout ce que je sais, c'est que l'établissement de la maladrerie tomba bientôt après.

La maladie dont je vais parler est plus meurtrière que la précédente, mais elle est moins commune : elle commence par une tumeur qui se déclare sur quelqu'une des vertèbres, et qui grossit en peu de temps comme la moitié d'un œuf d'autruche : elle est alors molle et pleine de pus. Le malade court un double danger; car si l'on n'ouvre pas l'abcès, le pus qui y séjourne carie les vertèbres, pourrit les chairs, et les dissout. Si on l'ouvre, la grande quantité de sang et de matière qui en sort, épuise assez ordinairement le malade, et le conduit au tombeau. Il faut une constitution très-robuste pour résister aux suites d'une telle opération. Dans cette espèce, on interdit aux malades tout ce qui est propre à rafraîchir, l'air et l'eau.

Les vers font beaucoup de ravage chez les Indiens. Je ne parle pas de ceux qui tourmentent si souvent les enfans en Europe : on n'en tient pas compte; mais il y a des vers qui fixent leur domicile dans les parties du corps les plus charnues, comme la cuisse, la jambe, etc. et dont la présence est fort dangereuse. Dès qu'on se doute de l'existence du mal, on attire celui

qui le cause vers un point déterminé, où on fait une ouverture, et qu'on met en suppuration. Dès que le ver découvre une partie de lui-même, on le saisit, on le tourne sur un petit cylindre de papier, tant qu'on ne sent aucune résistance : on assujettit la portion déjà roulée sur la plaie, par le moyen d'une ligature, et on continue à dévider d'un jour à l'autre, avec les mêmes précautions, jusqu'à ce qu'enfin on ait obtenu les deux bouts sans fracture.

Cependant les maladies ci-dessus sont rares. Il n'y a pas un lépreux sur mille habitans ; pas un homme affligé d'abcès sur deux mille. Le ver crural ne s'empare que d'un ou de deux sujets dans toute la population d'une ville : aussi la mort a d'autres courriers qui annoncent ses approches, et qui exécutent ses desseins homicides.

La dyssenterie est, dans l'Indostan, le chemin le plus battu pour sortir de la vie. Sur cent personnes, quatre-vingt-dix-huit meurent par l'effet de cette maladie; et ce n'est pas une légère consolation d'être assuré, moralement parlant, qu'on mourra doucement et sans agonie, avec l'usage entier de son jugement, et en parlant avec ses amis. Ajoutez à cela, que

la dyssenterie, en relâchant tous les ressorts de la machine, rend apatique et indifférent à l'égard des objets qu'on voit, qu'on possède, et qu'on est sur le point de quitter.

Le meilleur remède pour guérir de la dyssenterie qui n'est pas encore parvenue au degré qui la rend mortelle, c'est l'usage de l'eau de riz, sans se permettre aucune autre nourriture. Un célèbre médecin français (1) m'a assuré que cette maladie s'étant introduite dans la caravane qui l'avoit conduit à travers les déserts de Bagdat et de Bassora, il rendit la santé à tous les malades, par le moyen de l'eau de riz, sans qu'on fût obligé d'interrompre le voyage.

Je ne me suis jamais occupé de botanique ni de médecine, parce que les soins de mon ministère ne me permettoient pas ces délassemens; mais je me suis assuré que l'Indostan peut fournir des connoissances et des ressources précieuses à ceux qui cultivent ces sciences si intéressantes pour l'humanité.

On trouve dans les environs de Ponganour une simple qui cicatrise les hernies en vingt-quatre heures.

---

(1) M. Sauri, de la Faculté de Médecine de Montpellier.

Les

Les Jésuites de Pondichéry sont en possession d'un remède contre la rage, et qui guérit de cette cruelle maladie, quoique l'hydrophobie seroit déjà déclarée, au moment où on en fait usage.

Ils possèdent aussi un baume, sous le nom de *drogue amère*, dont la vertu est souveraine dans les indigestions, comme aussi pour faciliter les accouchemens, et enfin pour cicatriser les plaies les plus profondes et les plus dangereuses.

On rencontre dans l'Inde des médecins qui ont des secrets merveilleux et infaillibles, quoiqu'ils ne soient pas fort habiles d'ailleurs. J'eus le bonheur d'en trouver un à *Bangoulour*, qui, moyennant trois potions d'une drogue dont j'ignore la composition, coupa, en vingt-quatre heures, la fièvre de mon compagnon de voyage, quoiqu'elle eût duré quarante jours, et qu'elle eût les caractères les plus alarmans. Huit heures après que le malade eut pris la dernière dose du remède, il se mit à table, et eut permission de se nourrir comme s'il avoit toujours été en santé.

La profession de médecin est en grand honneur dans les Indes : aussi les Missionnaires sont-ils obligés d'en faire les fonctions, afin

d'obtenir plus de confiance, comme je le dirai dans la seconde partie de cet ouvrage; mais, à part quelques secrets de famille, l'art de la médecine est encore en enfance dans ce pays : c'est une routine, qui a cependant ses succès lorsqu'elle est fondée sur l'expérience. On a vu s'établir à la côte d'excellens médecins français qui tuoient tous leurs malades, parce qu'ils les avoient traités d'après la théorie, qui leur étoit familière, ou même d'après la pratique de nos climats, tandis que des charlatans indiens faisoient des cures admirables. La même observation a lieu pour la chirurgie. Je me rappelle que tous les blessés que les chirurgiens français amputèrent, pendant le siége de Pondichéry, moururent des suites de l'opération. Un chirurgien malabar, frappé de ce mauvais succès, en recueillit dans sa maison un grand nombre qu'il n'amputa pas, et il les sauva tous.

L'usage des simples et un régime rigoureux sont les grands moyens qu'emploient les médecins de ces contrées. Ils ne connoissent point les saignées, les vomitifs, les apozèmes, et tant d'autres remèdes par lesquels on épuise plutôt la nature qu'on ne la soulage.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME PREMIER.

PRÉFACE. . . . . pag. v
Départ de l'Europe. 1

PREMIÈRE PARTIE.

Idée générale de l'Indostan. 12
TITRE PREMIER. De la Fertilité de l'Indostan, et de ses principales Productions. 21
CHAPITRE PREMIER. Des Champs de l'Indostan et des Récoltes. 36
CHAP. II. Des Prairies, ou Pacages. 50
CHAP. III. Des Arbres fruitiers. 54
Du Jacquier. 57
Du Manguier. 59
Du Cocotier. 60
Du Palmier. 68
Du Goilliavier. 72
De l'Athier. 73
Du Grenadier. 75
Du Bananier. 76
De l'Ananas. 80

CHAP. IV. Des Légumes et des Fleurs. pag. 84
Observations sur les Disettes de l'Indostan. . 89
TITRE II. Des Animaux. 99
CHAP. PREMIER. 101
Du Bœuf. . . . . *id.*
Du Bizot. 103
Du Bœuf commun. 105
Du Bufle. 106
Du Mouton. 107
Du Cheval. . . . . *id.*
De l'Éléphant. 109
Du Tigre royal. 113
Du Singe. 120
Du Rat palmiste. 121
CHAP. II. Des Reptiles. 123
Du Serpent Kappel. . . . . *id.*
Du Serpent à poison, ou Viriam pambou. . 127
CHAP. III. Des Insectes. 130
Des Mouches et des Fourmis. . . . . *id.*
Des Moustiques 131
Des Karias 132
Des Scorpions. 134
Des Mille-Pieds. 135
CHAP. IV. Des Oiseaux. 137
Des Poules. . . . . *id.*
Des Pigeons. 138
Des Poules d'Inde. . . . . *id.*
Des Perruches. 139
Du Linot de l'Inde. . . . . *id.*
Du Corbeau rouge. 142
Du Vautour. . . . . *id.*
De l'Épervier-Dieu. 143

TITRE III. Des Villes et des Peuplades. pag. 144
De Pondichéry. 157
De Madras. 160
De Saint-Thomé. . . . . *id.*
De Goa. 162
Des Villes de l'intérieur du Pays. 175
TITRE IV. Des Gouvernemens. 179
De l'Empire du Mogol. 181
Histoire du Maïssour et du fameux Nabab Ayder-ali-kan. 183
Principauté d'Aneïanantabouram. 206
TITRE V. De la Force militaire, et des Tribunaux. 210
Histoire du Siége du Pondichéry en 1778. . 228
Des Lois de l'Indostan. 239
TITRE VI. Des Habitans. 246
CHAP. PREMIER. De la Figure, de la Taille, et de la Couleur des Indiens. 247
CHAP. II. Des Vêtemens. 252
CHAP. III. Du Luxe 266
CHAP. IV. Des Qualités physiques et morales des Indiens. 273
TITRE VII. Des Castes Indiennes et de leurs Usages. 292
Des Brames. 298
Des Rajer, ou Rajous. 299
Des Moudelliards. 300
Des Vellager. 301
Des cinq Marteaux. 302
Des basses Castes. 303
Des Parias. 304
Des Usages des Castes. 308

TITRE VIII. Des Maladies les plus communes, et des moyens employés pour les prévenir. . . . . pag. 312

FIN DE LA TABLE.

ERRATA.

Page 77, *ligne* 2, au lieu de des gradations; *lisez :* des dégradations.

Page 166, *ligne* 17, au lieu de dans le sanctuaire; *lisez :* de ce sanctuaire.

Page 220, *ligne* 1er, au lieu de par : *lisez :* pour.

Page 266, *ligne* 11, au lieu de il vaut mieux pour lui mourir de faim; *lisez :* il vaut mieux qu'il meure de faim.